ESTIMATES

Office of the Auditor General of Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2005

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services Canada — 2005

Catalogue No. BT31-4/57-2005
ISBN 0-660-62891-0

This document is available on the TBS Web site at www.tbs-sct.gc.ca
This document is available in alternate formats on request.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Foreword

The Government of Canada has made continuous improvement in its management practices a priority since *Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada* was tabled in Parliament in the spring of 2000. Driving the government's pursuit of management excellence is its vision to provide Canadians with a responsive government, which serves citizens and manages itself as a unified, coherent enterprise; an innovative government supported by a highly-qualified public service equipped to leverage information and make the best use of public funds while balancing risk; and an accountable government which answers clearly and openly for its performance to Parliament and to Canadians.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens. They are at the heart of accountability in government.

Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective public reporting (provided in the *Guide for the Preparation of the 2004-05 Departmental Performance Reports*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes (benefits to Canadians and Canadian society) and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

This departmental performance report (along with those of many other organizations) is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp. Readers wishing a high level, whole of government overview of the Government of Canada's efforts to improve quality of life should refer to *Canada's Performance 2005* available at the same internet address. This report is structured around three broad policy areas (Sustainable Economy, Canada's Social Foundations and Canada's Place in the World) and, in its electronic version, links to relevant Departmental Performance Reports. *Canada's Performance 2005* also contains a special overview of the government's efforts to improve the well-being of Aboriginal peoples.

The Government of Canada is committed to continually improving reporting to Parliament and Canadians. The input of readers can do much to ensure that Departmental Performance Reports and other reports are enhanced over time.

Comments or questions can be directed to:

Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier, Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Office of the Auditor General of Canada

2004–05 Estimates

Performance Report

Approved

Sheila Fraser, FCA
Auditor General of Canada

Honourable Ralph Goodale, P.C., MP
Minister of Finance

For more information, contact

Communications
Office of the Auditor General of Canada
240 Sparks Street
Ottawa, Ontario
Canada, K1A 0G6

Telephone: (613) 995-3708 or 1-888-761-5953
Fax: (613) 957-0474
E-mail: Communications@oag-bvg.gc.ca
Web site: www.oag-bvg.gc.ca

106-00848/

Table of Contents

Section I—Overview 1
- Message from the Auditor General of Canada 1
- Performance highlights 3
- Management's representation statement 5

Section II—Context 7
- Our strategic plan 7
- About us 8

Section III—Reporting on Results 15
- Conducting independent audits and studies 15
- Supporting initiatives 26

Section IV—Financial Performance 31
- Activities and operations 31
- Financial tables 38
- Financial statements 41

Section V—Other Information 55
- What's new in this report 55
- Our organizational structure 56
- Our results chain 57
- Summary information 58
- Statutory reports 61
- Web site references 62
- Methodological endnotes 64

Section I—Overview

Message from the Auditor General of Canada

Sheila Fraser, Auditor General of Canada
Photo by Michael Bedford

I am pleased to present the Office's *2004–05 Performance Report.*

In Canada, the government and the public service are the guardians of public funds entrusted to them. One of Parliament's most important roles is to hold the government to account for the results it achieves with taxpayer dollars. To do this effectively, parliamentarians need objective information they can rely on to scrutinize government activities and spending.

The Office of the Auditor General is an independent source of such information, which we gather in the course of carrying out more than 100 financial and performance audits every year. The reports we give to Parliament describe areas within government requiring attention, offer recommendations for improvement, and point out good practices.

Parliament provides government oversight through its committees, which may review our reports, conduct hearings, and make recommendations to the government for action. It is up to the government to implement changes recommended by our reports. By carrying out our distinct roles and working together effectively, Parliament, the government, and my Office all contribute to well-managed and accountable government for Canadians.

I am pleased to say that the Commissioner of the Environment and Sustainable Development and I have received excellent support from parliamentary committees over the past year. Last spring and fall, motions were adopted by several standing committees of the House of Commons calling for our Office and senior department officials to appear before them whenever we issue a report on a subject within the committee's mandate. As a result, I was invited to attend numerous committee hearings to inform parliamentarians about our audits. The Commissioner was also invited to discuss specific environmental issues with the Standing Committee on Environment and Sustainable Development, as well as with other parliamentary committees. Members of these committees were very complimentary of the Commissioner's work. In addition, my staff and I were happy to have the opportunity to brief many new members of Parliament on the role of the Office and talk about how we can serve them better.

It is the House of Commons Standing Committee on Public Accounts—sometimes called the "accountability committee"—that has the special responsibility of receiving all our reports. In 2004, the Committee spent a great deal of time considering our 2003 audits on the sponsorship program, advertising activities, and the management of public opinion research.

In April of this year, the Committee issued its report on these audits, stating its unqualified endorsement of our recommendations and expressing great confidence in the methodology we used to arrive at our findings. I was very honoured by the Committee's confidence in the work of my Office. We will continue to work diligently to maintain both our positive relationship with parliamentarians and the quality of our audits.

In 2005, Parliament passed a bill (C-43) to amend the *Auditor General Act* and the *Financial Administration Act*, which expands our mandate in two areas:

- First, we are now able to include foundations in our performance audits. We have had long-standing concerns about the lack of accountability to Parliament of foundations—organizations entrusted with large amounts of public funds to fulfill significant public policy roles. We first highlighted this issue in our Observations on the Public Accounts of Canada in 1997 and have since followed up on this matter on several occasions.
- Second, the government's bill makes us the auditors or joint auditors of all but two Crown corporations. It also adds more Crown corporations to the list of those requiring special examinations every five years.

This bill received Royal Assent on 29 June 2005. I welcome these changes and believe they will result in improved information to Parliament.

Another issue that has received attention from several parliamentary committees during the year is the funding mechanism of Agents of Parliament, including my Office. My Office's budget is currently determined by the Treasury Board Secretariat, one of the organizations we audit. This process has long been a matter of concern to us since it does not sufficiently protect our independence. Discussions have been under way with the Treasury Board Secretariat for some time now, but recent progress has been more promising. I am confident this matter will be resolved soon.

The February 2005 Report of the Standing Committee on Public Accounts was highly complimentary of the work of the Office. In the words of the Committee:

> Canada is fortunate to have a highly professional national audit office capable of performing and delivering timely audit services that can draw attention to problems and propose constructive solutions. It is without doubt that the work of the Office has saved government and the taxpayers that support it considerable sums of money, and has contributed to more efficient and effective government administration.

A commendation such as this from a committee of Parliament is a source of great satisfaction for everybody at the Office. We thank the Committee for its ongoing support. I know this will only encourage all of us to rededicate ourselves to serving Parliament and contribute to positive and lasting changes in the lives of Canadians.

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA
Auditor General of Canada
19 September 2005

Performance highlights

Our performance results

During 2004–05, the Office produced 20 performance audits; over 100 financial audits, including those of the Government of Canada, Crown corporations, and the three territorial governments; 9 special examinations of Crown corporations; and 3 assessments of agency performance reports.

The following highlights our 2004–05 performance results. By March 2006, we will have developed indicators for our product lines and, where appropriate, targets. For detailed information, see Section III—Reporting on Results on page 15.

- **We participated in 37 parliamentary hearings and briefings.**

  Of those, 13 were with the Standing Committee on Public Accounts, and 24 were with other House of Commons committees or Senate committees. We participated in fewer hearings than in previous years because the Public Accounts Committee continued to review our 2003 audits on the sponsorship program, advertising activities, and management of public opinion research. As a result, it had less time for hearings on our other audits. For details see page 17. In addition, the Standing Committee on Public Accounts endorsed 85 percent of our 2003–04 performance audit recommendations that it reviewed. For details see page 20.

We participate in parliamentary hearings and briefings

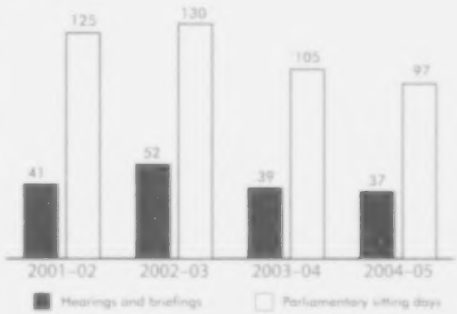

- **By 2004, departments and agencies had fully implemented 44 percent of our recommendations reported in 2000.**

  This area continues to be a challenge. In response, the Public Accounts Committee recently recommended that the Treasury Board Secretariat review departmental responses to our recommendations, and report the results. We also updated guidance for our performance auditors on making action-oriented recommendations. For details see page 21.

Our performance audit recommendations that are fully implemented

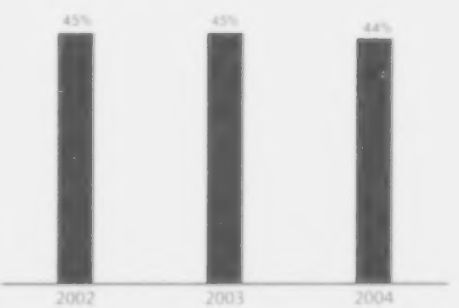

- **The majority of organizations we audit are satisfied that our audits add value.**

  In 2004, 54 percent of the organizations we audited rated our performance audits as good or very good at adding value, compared with 42 percent in 2003.

  In 2003, 73 percent of chief financial officers and audit committee chairs rated our financial audits as good or very good at adding value to their organization.

  The Office conducts a survey every year of performance audits, and every two years of financial audits. For details see page 22.

Organizations that are satisfied our performance audits add value

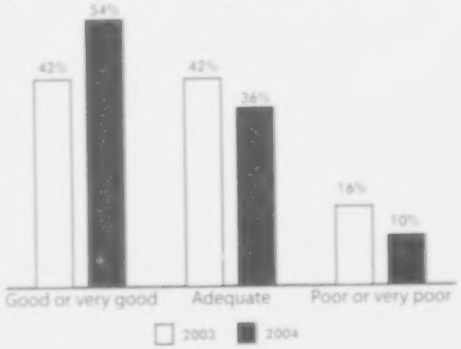

Organizations that are satisfied our financial audits add value

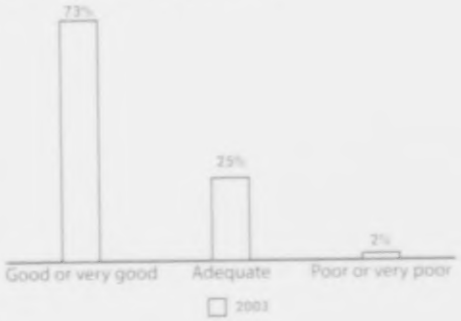

Our financial performance

The following highlights our 2004–05 financial performance. For detailed information, see Section IV—Financial performance on page 31.

The net cost of operations for the Office in 2004–05 was $82.5 million, and the Office employed 570 full-time equivalent employees. The chart shows where our resources were spent during the year. We have allocated the cost of audit services to each product line.

Cost of operations by product line 2004–05*

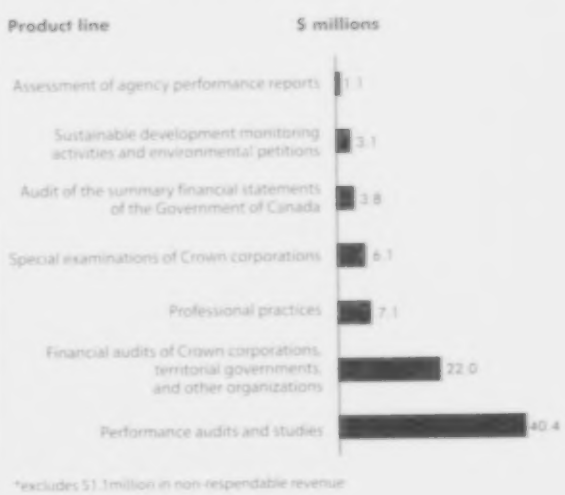

*excludes $1.3 million in non-respendable revenue

Management's representation statement

We submit for tabling in Parliament, the Office of the Auditor General of Canada's *2004–05 Performance Report* for the period ending 31 March 2005. Management of the Office of the Auditor General is responsible for preparing this report, which

- is based on the Office's results chain, which is consistent with its program activity architecture;
- presents fair and reliable information;
- provides a basis of accountability of the results achieved with the resources and authorities entrusted to the Office;
- reports its finances based on approved numbers from the Estimates and the Public Accounts of Canada; and
- is based on the reporting principles in the Treasury Board Secretariat's *Guide for the Preparation of 2004–05 Departmental Performance Reports*.

In meeting its reporting responsibility, management has established and followed procedures and controls designed to provide reasonable assurance of the fairness and reliability of the performance information. While the Office continually strives to improve its performance information, the information in this report is the best currently available and management considers it reasonable for the purpose of preparing this report. Some of the information is based on management's best estimates and judgments, and any limitations to the quality of the data provided are disclosed in the report.

The Office's Executive Committee oversees the preparation of the report, and approves it based on the recommendation and advice of the Office's Audit Committee.

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA
Auditor General of Canada

Robert D'Aoust, CA
Comptroller and
Senior Financial Officer

Ottawa, Canada
19 September 2005

Section II—Context

Our strategic plan

The Office of the Auditor General encourages well-managed and accountable government for Canadians. Our work is guided by a strategic plan that outlines our vision and values (Exhibit 1) .

Exhibit 1—The strategic plan for the Office of the Auditor General of Canada: An excerpt

Our vision

An independent audit office serving Parliament, widely respected for the quality and impact of our work.

We contribute to

- Accountable government
- An ethical and effective public service
- Good governance
- Sustainable development
- The protection of Canada's legacy and heritage

We do this by

- Conducting independent audits and studies that provide objective information, advice, and assurance to Parliament, government, and Canadians.
- Working collaboratively with legislative auditors and professional organizations.
- Providing a respectful workplace in which our diverse workforce can strive for excellence and realize their full career potential.

Our values

1. Serving the public interest
2. Independence and objectivity
3. Commitment to excellence
4. Respectful workplace
5. Trust and integrity
6. Leading by example

About us

Agent of Parliament. The Auditor General is an Agent of Parliament. We are independent from the government and report directly to Parliament (Exhibit 2).

Exhibit 2—The Auditor General's role as an Agent of Parliament

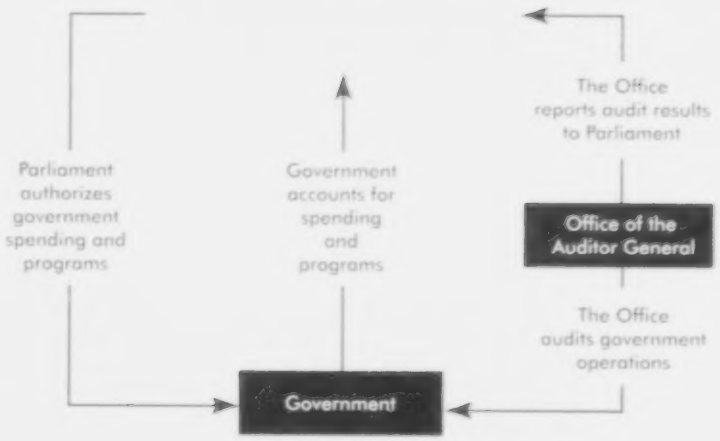
The Office reports audit results to Parliament
Parliament authorizes government spending and programs
Government accounts for spending and programs
Office of the Auditor General
The Office audits government operations
Government

The *Auditor General Act*, the *Financial Administration Act*, and other acts and orders-in-council set out the duties of the Auditor General. These duties relate to legislative auditing and monitoring of federal departments and agencies, Crown corporations, territorial governments, and other entities that include international organizations.

Objectivity and independence. Maintaining our objectivity and independence from the organizations we audit is critical. Our independence is assured by a broad legislative mandate, freedom from certain government controls, and a 10-year mandate for the Auditor General that is not renewable.

Additional mechanisms are in place to ensure the independence of the Office:

- The reports of the Auditor General are presented directly to Parliament.
- The Auditor General is accountable to Parliament and not to the government of the day.
- Funded by Parliament, the Office does not receive fees for its services from the departments, agencies, and Crown corporations that it audits.

About us

Agent of Parliament. The Auditor General is an Agent of Parliament. We are independent from the government and report directly to Parliament (Exhibit 2).

Exhibit 2—The Auditor General's role as an Agent of Parliament

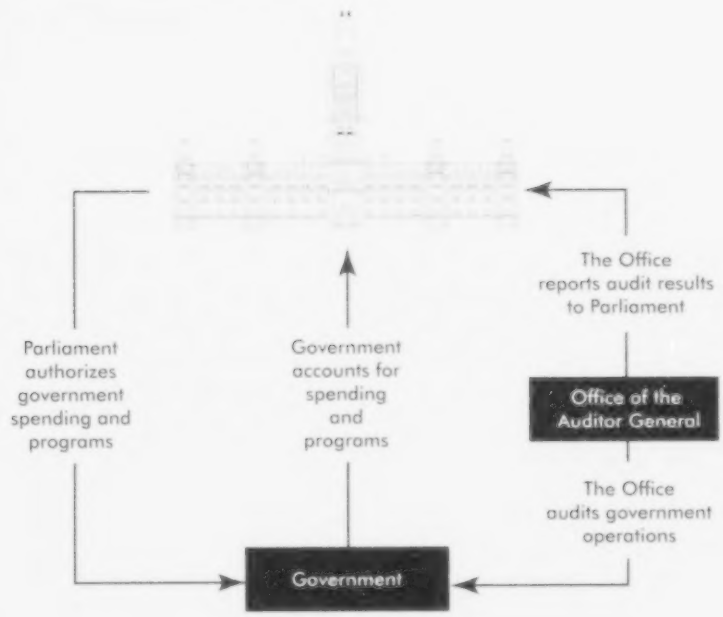
Parliament authorizes government spending and programs
Government accounts for spending and programs
The Office reports audit results to Parliament
Office of the Auditor General
The Office audits government operations
Government

The *Auditor General Act*, the *Financial Administration Act*, and other acts and orders-in-council set out the duties of the Auditor General. These duties relate to legislative auditing and monitoring of federal departments and agencies, Crown corporations, territorial governments, and other entities that include international organizations.

Objectivity and independence. Maintaining our objectivity and independence from the organizations we audit is critical. Our independence is assured by a broad legislative mandate, freedom from certain government controls, and a 10-year mandate for the Auditor General that is not renewable.

Additional mechanisms are in place to ensure the independence of the Office:

- The reports of the Auditor General are presented directly to Parliament.
- The Auditor General is accountable to Parliament and not to the government of the day.
- Funded by Parliament, the Office does not receive fees for its services from the departments, agencies, and Crown corporations that it audits.

- As a separate employer, the Office appoints its employees, has its own classification standards, and performs human resource functions including determining the terms and conditions of employment.
- Auditors ensure their independence by following the Canadian Institute of Chartered Accountants' standards, and the Office's audit policies and its practices and Code of Values, Ethics, and Professional Conduct.
- The Auditor General may, within the total dollar limitations established for the Office in appropriation acts, contract for professional services without the approval of the Treasury Board.

Funding. Since 2001, we have been discussing with the Treasury Board Secretariat alternative ways to determine the Office's future funding requirements. The Office is funded by Parliament; however, we negotiate the level of funding with the Secretariat, one of the organizations we audit. The existing process is not sufficiently independent to ensure that our budget is appropriate for meeting Parliament's expectations.

In 2004–05, we continued discussions on a new funding mechanism with the Secretariat. Our discussions extended to the Standing Committee on Public Accounts, the Standing Committee on Access to Information Privacy and Ethics, and the Standing Senate Committee on National Finance. In its 14 February 2005 report, the Public Accounts Committee recommended that a new funding mechanism be established, before November 2005, that safeguards the independence of the Office and ensures that it will be able to meet the expectations of Parliament.

What we do: Legislative auditing

Parliament is responsible for overseeing government activities and holding it to account for its handling of public money.

Legislative auditing plays a central role in holding government to account. It provides objective information, advice, and assurance that parliamentarians can use to scrutinize government spending and performance. Elected representatives need this independent reporting so they can effectively question or challenge the government on its actions.

The Office of the Auditor General of Canada is responsible for auditing the federal government and the three territorial governments—the Northwest Territories, Yukon, and Nunavut.

The Office carries out three types of legislative audit—financial audits, special examinations of Crown corporations, and performance audits (Exhibit 3).

Exhibit 3—The Office carries out three types of legislative audits

Financial audits. In our financial audits, we give an opinion on whether the financial statements of the federal government, Crown corporations, territorial governments, and related entities are presented fairly. Auditors test whether financial transactions support the amounts and disclosures in the financial statements. Our financial audits are similar to those in the private sector, except that we have additional reponsibilities:

- We are often required to express an opinion on whether transactions examined conform, in all significant respects, to applicable laws and regulations.
- The Auditor General can report on matters that, in her opinion, should be brought to the attention of Parliament.

Special examinations of Crown corporations. In our special examinations, the Auditor General provides an opinion on the management of the corporation. The scope of the audit is set by law and includes the entire corporation. The key question special examinations answer is: Do the corporation's systems and practices provide reasonable assurance that assets are safeguarded, resources are managed economically and efficiently, and operations are carried out effectively? Every five years, the Auditor General conducts special examinations of most Crown corporations.

Performance audits. In our performance audits, we answer these questions:

- Are programs run with due regard for economy, efficiency, and environmental impact?
- Does the government have the means in place to measure effectiveness?

These audits do not question the merits of government policies. Rather, they examine how the government manages its practices, controls, and reporting systems based on its own policies and on best practices. We report our findings to Parliament; these may include areas that are working well and recommendations for improvement.

Each year, the Office normally submits four reports to the House of Commons. The findings are communicated to the media and the public once the reports are tabled in the House of Commons. The reports include

- a report in early fall by the Commissioner of the Environment and Sustainable Development;
- a report in late fall;
- a status report in the winter, which follows up on progress made by the government in responding to recommendations from previous audits; and
- a report in the spring.

Who we serve: Parliament

Standing committees. Our primary relationship is with the House of Commons' Standing Committee on Public Accounts. In turn, much of the work of the Committee draws on our reports. The Standing Senate Committee on National Finance and other parliamentary committees also rely on our products.

The House of Commons' Standing Committee on Environment and Sustainable Development draws on the work of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development.

Committee hearings are an important way for the Office to promote awareness and understanding of the issues in our reports. Hearings also help gain department and agency commitment to implement our recommendations. After hearings, committees may report and make recommendations to the government. Departments and agencies are usually expected to report back to the committees on what they have done in response to their recommendations.

Territorial legislatures. As the legislative auditor of the three territories, the Auditor General provides an opinion on their financial statements and reports on other matters. These reports are presented to the territorial legislatures and discussed in hearings of their public accounts committees.

Our governance structure

The Auditor General. The Auditor General leads the Office, and as an Agent of Parliament is accountable to Parliament for the Office's performance.

The Executive Committee. The Executive Committee provides overall professional and administrative direction for the Office. It sets policy and oversees all aspects of management and operations in the Office. It comprises the Auditor General, the Deputy Auditor General, the Commissioner of the Environment and Sustainable Development, and 11 assistant auditors general.

External advice. The Auditor General receives advice from a number of committees with external members:

- **The Audit Committee**. It oversees the quality of audit practices and internal controls. It is made up of senior Office auditors and is chaired by a retired senior executive from the private sector.
- **The Panel of Senior Advisors.** It provides strategic advice on the work of the Office, and is composed of representatives from business, the accounting profession, the academic community, and other parties.
- **The Independent Advisory Committee.** It advises the Auditor General on the audits of the financial statements of the Government of Canada, Crown corporations, territorial governments, and other organizations. The Committee helps the Auditor General monitor developments in the accounting and auditing profession and considers their impact on the Office. It is made up of senior accountants and financial consultants.
- **Panels on Aboriginal Issues (First Nations, Inuits, and Métis).** They advise the Auditor General on matters affecting Canada's Aboriginal peoples, and include Aboriginal and non-Aboriginal leaders.

The Commissioner of the Environment and Sustainable Development also receives advice from an external committee:

- **The Panel of Environmental Advisors.** It advises the Commissioner on her work and on environmental and sustainable development matters. It includes representatives from environmental groups, the private sector, former public servants, and the academic community.

Audit advisory committees. These committees advise on the objectives and approach of performance audits or special examinations, and on significant matters and findings to be reported. They are made up of experts with relevant experience from inside and outside the Office with a variety of backgrounds, such as former senior public servants, academics, economists, and First Nations leaders. For example, during 2004–05 the Office sought advice from experts in a wide variety of areas, including environmental management, fisheries management, health care, human resources management, information technology, international relations, money laundering, public administration, national defence, and tax law.

Our organizational chart on page 56 provides more detail on the Office's governance structure.

How we are held accountable

Who audits the Auditor General?

Each year, an external auditor appointed by the Treasury Board Secretariat audits the Office's financial statements. Our financial statements are prepared on a full accrual basis of accounting in accordance with generally accepted accounting principles. Our financial statements are included on page 41.

The Office is also scrutinized by the Official Languages Commissioner on language issues, by the Public Service Commission on staffing and classification practices, by the Privacy Commissioner on our adherence to the *Privacy Act*, and by the Canadian Human Rights Commission.

We are accountable to Parliament

We submit our annual Estimates documents to Parliament. The Public Accounts Committee calls on the Auditor General to discuss our reports on plans and priorities, performance reports, and management practices.

How we assess our work

Our audit work is guided by a rigorous methodology and quality management framework. The framework provides reasonable assurance that our audits are conducted in accordance with established standards of professional practice and with due regard for economy, efficiency, effectiveness, and the environment.

Our audit work is also subjected to internal audits and practice reviews and to external reviews by peers. Each year, we publish summaries of the results of our practice reviews and internal audits on our Web site under About Us (Exhibit 4).

Exhibit 4—Practice reviews and internal audits conducted in 2004–05

Practice reviews	Internal audits
• Performance audits reported in 2004	• Hospitality expenses
• Annual audits completed in fiscal year 2004	• Classification and compensation

Practice reviews. We conduct practice reviews of our product lines—financial audits, performance audits, and special examinations—by assessing their quality and compliance with Office policies and professional standards. The reviews assure the Auditor General of the quality of our audits and identify good practices. In 2004–05, we conducted six practice reviews on performance audits, financial audits, and special examinations, and we were working on another three at year end.

Internal audits. We audit our management, administration, and audit practices. The audits assure the Auditor General that the Office is complying with government and Office policies. They also provide managers with assessments and recommendations.

In 2004–05, we worked on the first year of our three-year internal audit plan. A summary of our three-year plan is available on our Web site under About Us.

External review of our performance audit practice. In 2003 an international team of legislative auditors carried out a peer review of the Office's quality management framework for performance auditing.

The team reported that our framework was suitably designed and operating effectively. The team's report highlighted some good practices and made suggestions for improvement. The report and our action plan are available on our Web site under About Us.

External review of our financial audit practice. The provincial institutes of chartered accountants review our compliance with professional standards for financial audits, and determine whether our training of chartered accounting students meets the requirements for certification. In the last two years, the financial audit practices of our Ottawa office and regional offices—Vancouver, Edmonton, Montréal, and Halifax—have been reviewed. The reviews concluded that we were following professional standards and meeting the requirements for certification.

Section III—Reporting on Results

We contribute to a well-managed and accountable government by conducting independent audits and studies that provide objective information, advice, and assurance to Parliament, government, and Canadians.

We also support initiatives that help the Office achieve its long-term result—working collaboratively with legislative auditors and professional organizations, providing a respectful workplace, and operating more effectively.

In Section V, we have included summary information on our key expected results, indicators, and targets from our *2004–05 Report on Plans and Priorities* and on our financial and human resources and product lines.

Conducting independent audits and studies

We measure and monitor our performance against our results chain. It links what we deliver—audits, reports, studies, opinions, information, and advice—to our long-term result. Our results chain is summarized in Exhibit 5.

We continue to improve the way we measure and report our performance. We are developing indicators for our product lines; by March 2006 we will establish a baseline for the indicators and, where appropriate, set targets.

Legislative auditing contributes to better managed government programs and better accountability to Parliament. To do this effectively, we need to ensure that parliamentarians understand our work and address issues in our reports, and that we understand the needs and interests of parliamentarians.

Parliament is engaged in the audit process

Survey of parliamentarians. In 2002 we surveyed parliamentarians on their perception of our Office, our credibility, our performance, and on issues they would like the Auditor General to address in the coming years. At that time, 55 percent of parliamentarians indicated that our recommendations and findings had a positive impact on their committee work. (See endnote 1 on page 64.)

We planned to survey parliamentarians again in 2005; however, the 2004 federal election brought many new members to the House of Commons. We considered that these parliamentarians needed time to familiarize themselves with our mandate and our reports. To help parliamentarians get to know us better, we recently sent them an information kit with fact sheets on our role as an Agent of Parliament and on other matters of interest, such as how we select the topics of our performance audits. We will re-examine the timing of our survey.

Involvement with parliamentary committees. Appearing before parliamentary committees is one of the most effective ways to assist parliamentarians with their oversight role. We are available to committees whenever they review government activities or programs that we have audited. We work with committee staff to ensure that our appearance before a committee is useful to members. We have also assisted members of several committees with the review process of the government's Estimates.

Exhibit 5—A summary of our results chain*

Our long-term result

We contribute to a well-managed and accountable government for Canadians

Our resources

Net cost of operations in 2004–05: $82.5 million, 570 full-time equivalents

What we do

- performance audits and studies;
- financial audits of Crown corporations, territorial governments, and other organizations;
- audits of the summary financial statements of the Government of Canada;
- monitoring of sustainable development activities and the environmental petitions process;
- special examinations of Crown corporations; and
- assessments of agency performance reports.

What we deliver

Audits, reports, studies, opinions, information, and advice

Selected short- and medium-term results	
Parliament is engaged in the audit process Short-term result. Parliamentary committees engage in hearings or briefings on issues we report.	p. 15
Parliament holds government to account Medium-term result. Parliament considers issues of accountability, performance, compliance with authorities, and environment and sustainable development in its legislative and oversight work.	p. 18
Parliament endorses our recommendations Medium-term result. Parliament endorses our recommendations through its committees.	p. 20
Organizations implement our recommendations Medium-term result. Organizations we audit implement our recommendations.	p. 21
Organizations maintain support for our role and work Short-term results. Organizations we audit accept our findings and recommendations. Our work is useful to Parliament and federal and territorial organizations	p. 22
The media and public are well informed	p. 24
Our unintended impacts are minimized	p. 24
We foster the environment and sustainable development	p. 24

*Our complete results chain is available on page 57.

Our short-term result

Parliamentary committees engage in hearings or briefings on issues we report.

What we achieved

- We participated in 37 hearings and briefings, 13 with the Public Accounts Committee and 24 with other parliamentary committees.

Parliamentarians are interested in our performance audits. In 2004–05, we participated in 37 hearings and briefings: 13 with the Public Accounts Committee and 24 with other committees (Exhibit 6). Other committees reviewed our work more often than in previous years (24 hearings and briefings in 2004–05 compared with 17 in 2003–04). This is largely due to numerous committee motions calling for committees to invite the Office and senior department officials to hearings whenever we issue a report on a subject within their mandate.

Exhibit 6—We participate in parliamentary hearings and briefings

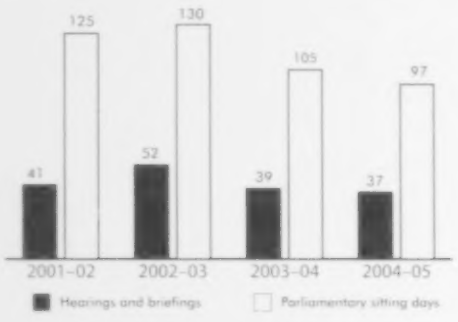

In addition to appearances before parliamentary committees, the Auditor General and her team were the first witnesses to appear before the Commission of Inquiry into the Sponsorship Program and Advertising Activities headed by Mr. Justice John H. Gomery in September 2004 and were among the last to appear in May 2005. The Prime Minister established the Commission as a result of our audits on sponsorship and advertsing.

Our short-term result

Parliamentary committees engage in hearings or briefings on issues we report.

What we achieved

- Parliamentary committees held hearings on 52 percent of our 2004–05 performance audit and related products.

The Public Accounts Committee called us for fewer hearings (13 in 2004–05 compared with 22 in 2003–04 and 16 in 2002–03) because it spent many weeks reviewing our 2003 audits of the sponsorship program, advertising activities, and management of public opinion research as well as meeting with other witnesses. As a result, the Committee had less time for our other audits.

Fifty-two percent of our 2004–05 performance audits were reviewed by parliamentary committees (Exhibit 7). (See endnote 2 on page 64.)

Exhibit 7—Parliamentary committees review our performance audit and related products

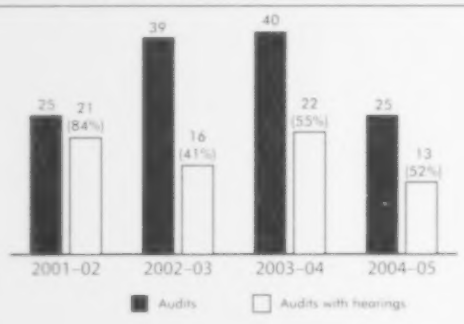

Committee hearings have covered a wide range of topics and audit reports including, for example, the federal drug benefit program, national security, internal audit, the protection of cultural heritage, and the initiative to combat money laundering. Our Office also participated in hearings on environmental issues including salmon stocks and using the tax system to integrate the economy and the environment.

Parliament holds government to account

Our medium-term result

Parliament considers issues of accountability, performance, compliance with authorities, and environment and sustainable development in its legislative and oversight work.

What we achieved

We provided reports and advice that contributed to the legislative and oversight work of Parliament.

Our 2004–05 work has contributed to the legislative and oversight work of Parliament. The following six examples illustrate the results of our contribution.

1. Accountability of Foundations (Chapter 4 of our February 2005 Report)

Background. This chapter followed up on issues from our 2002 Report and on observations in the Public Accounts. Since 1997, foundations have received more than $9 billion from the federal government. The government achieves public policy objectives through foundations, but foundations are not accountable to Parliament through a minister. The money is paid in advance of need, and most of it is still sitting in the foundations' bank accounts and investments.

Result. Since our chapter was tabled, parliamentary committees have discussed this issue in several hearings. These discussions were followed by

- motions by parliamentarians, as well as the introduction of a private member's bill (C-277), identifying the need for performance audits of foundations; and
- the budget implementation bill (C-43) that gives our Office the mandate to carry out performance audits in foundations and provide the results to Parliament.

2. Indian and Northern Affairs Canada—Education Program and Post-Secondary Student Support (Chapter 5 of our November 2004 Report)

Background. Despite numerous departmental studies and initiatives, this chapter found that Indian and Northern Affairs Canada made limited progress in addressing most of the issues and recommendations raised in our April 2000 Report on elementary and secondary education, as well as those raised in the June 2000 Report of the Public Accounts Committee.

Result. In early 2005, two parliamentary committees held hearings on this chapter. In particular, the Public Accounts Committee questioned Department officials about what the Department intended to do to address our recommendations. Furthermore, the Committee adopted a motion formally requesting an action plan from the Department. It held another hearing where the Minister presented the Department's action plan.

3. Federal Management of Prescription Drug Benefits (Chapter 4 of our November 2004 Report)

Background. This chapter looked at the drug benefit programs of six federal organizations. These programs provide drug benefits to about one million Canadians. Spending on these programs rose 25 percent over the previous two years, to $438 million in 2002–03. We found that leadership and co-ordination in providing drug benefits was lacking; data on the drug use of clients were not being systematically assessed and disseminated to health care professionals; and the federal organizations audited had not taken advantage of cost-saving programs to ensure the programs' sustainability.

Result. This audit was the subject of four hearings and has resulted in concrete actions by the federal organizations audited. The Federal Healthcare Partnership, which comprises the six federal organizations we audited, is now co-ordinating activities of the partners to address our recommendations.

4. Fisheries and Oceans Canada—Salmon Stocks, Habitat, and Aquaculture (Chapter 5 of the Commissioner's 2004 Report)

Background. This chapter found that, overall, the Department has made limited progress in addressing our 1997, 1999, and 2000 audit observations and recommendations. There are significant gaps in managing risks, some salmon populations are in trouble, habitat loss continues to occur, and it is not known what long-term effects salmon aquaculture is likely to have on the natural resource or the environment.

Result. Parliamentarians referred to our findings during House debates. We participated in three hearings held by the Standing Committee on Fisheries and Oceans. The Committee's recent report on the Fraser River Salmon Fishery cited the key deficiencies identified in our audit. The report also endorsed our recommendation that Fisheries and Oceans Canada collect and analyze information to provide up-to-date assessments on habitat conditions and Pacific salmon stocks that are below Department targets or declining.

5. Governance of Crown Corporations (Chapter 7 of our February 2005 Report)

Background. This chapter outlined the lack of progress that the government and Crown corporations have made in strengthening the governance of Crown corporations since 2000. The government had taken more than three years to begin to address the key recommendations of our 2000 audit.

Result. Two days after our report was tabled, the President of the Treasury Board released a review of Crown corporation governance. The review proposed measures that would address most of the issues that we raised in 2000 and 2005. The government has since taken a number of actions to implement its proposed measures and address our recommendations, including

- amending the *Financial Administration Act* to apply the audit and the special examination provisions in Part X to Crown corporations that had been subject to other frameworks and appoint the Auditor General as auditor or co-auditor of all but two Crown corporations;
- working with Crown corporations to implement the revised process to appoint board members, board chairs, and chief executive officers, and
- facilitating the sharing of lessons learned and best governance practices among Crown corporations.

In spring 2005, we participated in a hearing of the Standing Committee on Government Operations and Estimates to discuss our findings and recommendations.

6. Review of the Estimates process (March 2005)

Background. We provided all parliamentarians with a revised version of our document *Parliamentary Committee Review of the Estimates Documents.* The revised document reflects recent developments and responds to

- a request from the Senate National Finance Committee to provide a perspective on the role of the Senate and its committees, and
- recommendations of the Standing Committee on Governments Operations and Estimates to provide the document to parliamentarians after each election.

Result. Parliamentary committees play a critical role in the review of the Estimates, and we are committed to helping parliamentarians oversee public finances.

We also participated in information sessions and hearings with parliamentarians and their staff to discuss the review of the Estimates. In April 2005, we published a chapter on departmental performance reports, which assessed the performance reports of three departments.

Parliament endorses our recommendations

Our medium-term result

Parliament endorses our recommendations through its committees.

What we achieved

In its reports, the Standing Committee on Public Accounts endorsed 85 percent of our 2003–04 recommendations that it reviewed.

In many cases, committee reports from hearings are issued the following fiscal year; therefore, we are reporting on recommendations from our 2003–04 performance audits (Exhibit 8). (See endnote 3 on page 64.)

The Public Accounts Committee often requests departments to submit action plans and progress reports on implementing the recommendations in our reports. We believe that this also indicates a strong endorsement of our work.

Exhibit 8—The Standing Committee on Public Accounts endorses our recommendations

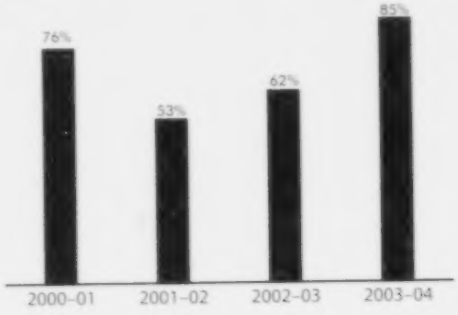

Organizations implement our recommendations

Our medium-term result

Organizations we audit implement our recommendations.

What we achieved

Departments and agencies fully implemented 44 percent of our 2000 recommendations.

By the end of 2004, 44 percent of our performance audit recommendations that were reported in the year 2000 were fully implemented and 27 percent had been substantially implemented to our satisfaction. The percentage of recommendations fully implemented in 2004 is similar to previous years (Exhibit 9). (See endnote 4 on page 64.)

Departments and agencies are responsible for taking corrective action and improving their management practices. We encourage them to implement our recommendations, and we monitor their performance. We are encouraged by a recent Public Accounts Committee report that recommends the Treasury Board Secretariat

- review departmental responses to our recommendations,
- determine why so few have been implemented,
- ensure that departments fulfill commitments made in their responses to our recommendations, and
- report the results.

Exhibit 9—Our 2000 performance audit recommendations that were implemented in 2004

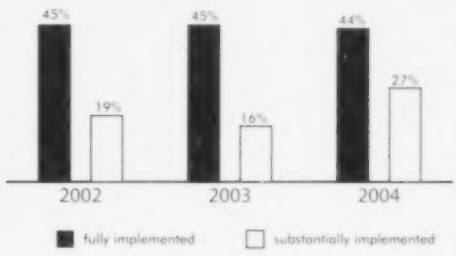

We have also developed guidance for our performance auditors on making action-oriented recommendations, as recommended by the international peer review of our performance audit practice. While this new approach will improve our performance, the results will not be available until 2009 when we will report on our 2005 recommendations. We are also encouraged by our recent survey of the organizations we audit; 85 percent said that they intend to implement our audit recommendations.

Organizations maintain support for our role and work

Our short-term result

Organizations we audit accept our findings and recommendations.

What we achieved

- In 2004, for performance audits, 85 percent of organizations we audited intend to act on our recommendations, compared with 78 percent in 2003.
- In 2003, for financial audits, 76 percent of organizations we audited intend to act on our recommendations.

The Office conducts a survey every two years for financial audits and every year for performance audits. Our reporting in this performance document excludes audits of territorial governments, special examinations of Crown corporations, and assessments of agency peformance reports. Although the questions asked in the survey of annual audits and performance audits are slightly different, we are still able to make general comparisons among the two types of audits. Exhibit 10 shows the percentage of organizations that plan to implement our recommendations for performance audits and financial audits. (See endnote 5 on page 64.)

Exhibit 10—Organizations that plan to act on our recommendations

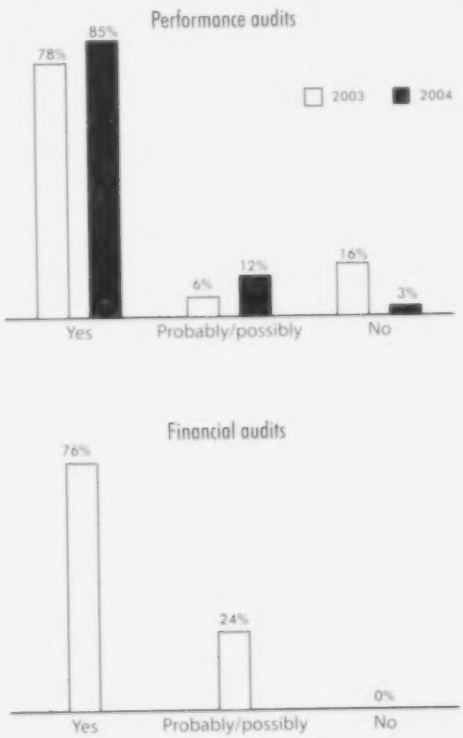

The majority of organizations we audit are satisfied with our performance. They believe our audits add value (Exhibit 11) and are satisfied with the way we communicate with them during an audit (Exhibit 12).

In addition to quantitative data, organizations we surveyed provided information to help our audit teams improve their work (see endnote 5 on page 64). For example, under the category "value of the audit," we received positive and negative responses, which reflect the quantitative results. Some of the comments included:

"Auditors do not always understand the context within which the managers must work and are somewhat reluctant to tell both sides of the story."

"The auditors were very professional and objective throughout the audit."

"The audit made timely observations and useful suggestions for improvement. Our department will work to address these concerns."

Our short-term result

Our work is useful to federal and territorial organizations.

What we achieved

- In 2004, 54 percent of the organizations we audited rated our performance audits as good or very good at adding value, compared with 42 percent in 2003.
- In 2003, 73 percent of chief financial officers and audit committee chairs rated our financial audits as good or very good at adding value.
- In 2004, 75 percent of the organizations we audited rated overall communications during the performance audit process as good or very good, compared with 65 percent in 2003.
- In 2003, 83 percent of chief financial officers and audit committee chairs rated overall communications during the financial audit process as good or very good.

Exhibit 11—Organizations that are satisfied our audits add value

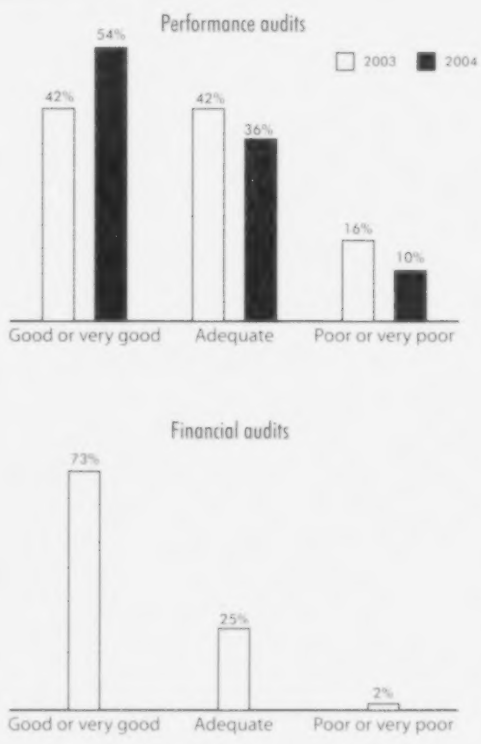

Exhibit 12—Organizations that are satisfied with our communication

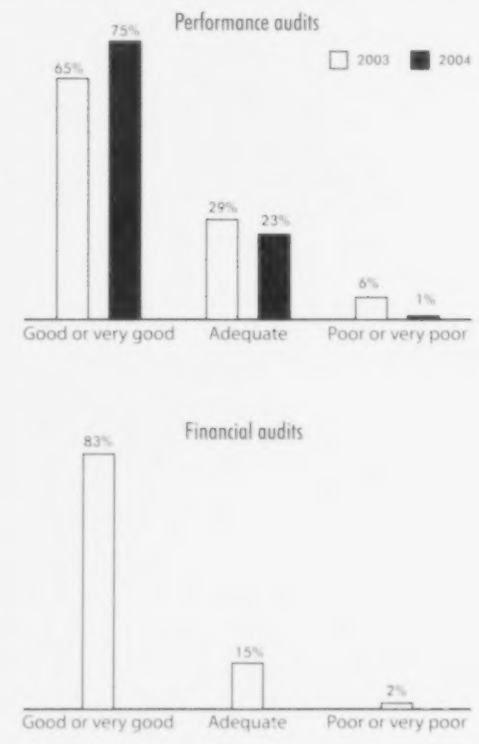

Special Examinations. During the year, we issued 10 special examination reports to the boards of federal Crown corporations. These reports are designed to provide assurance to the board of directors that the corporation has systems and practices in place that provide reasonable assurance that assets are safeguarded and controlled, resources are managed economically and efficiently, and operations are carried out effectively. In order to increase transparency and accountability, the Government requested, as part of the February 2004 Budget, that Crown corporations make their special examination reports available to the public on their Web-sites. Nine of the special examination reports that we issued were made public through entity Web-sites.

We are also collecting data on our performance in conducting special examinations of Crown corporations and auditing the government's summary financial statements. This will enable us to measure our performance over time and establish performance targets.

The media and public are well informed

We analyzed our media coverage in 2004–05 and found that our messages were well understood, and, with a few exceptions, reported accurately. Our messages in the Auditor General's reports and in the Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development were clearly and effectively communicated to the media.

Media coverage also stimulates interest in our work by Canadians. In 2004–05, we received an unusually large number of inquiries from the public—3,858, including 251 for the Commissioner. This is an increase of 1,781 compared with the previous year.

Our unintended impacts are minimized

We use a range of techniques to identify and mitigate any unintended impacts of our work. For example, we now discuss potential recommendations with organizations earlier in the audit cycle. This helps to ensure that the intended results will be achieved at reasonable costs. We ensure that the tone and language we use in reporting is consistent with the significance of our findings.

We foster the environment and sustainable development

With the position of Commissioner of the Environment and Sustainable Development created in December 1995, the Auditor General's responsibilities for environmental and sustainable development matters have increased considerably.

The Commissioner, on behalf of the Auditor General, reports annually to the House of Commons on all environmental and sustainable development matters that she considers should be brought to its attention. In addition, the Commissioner monitors, audits, and reports publicly on departmental sustainable development strategies and the environmental petitions process.

Action on strategy commitments. More than 30 departments and agencies are required to prepare sustainable development strategies and update them every three years. We report progress on selected departmental commitments in our reports to Parliament and on our Web site under About Us. For example, in the Commissioner's 2004 Report, Chapter 3, we reported how six federal organizations met commitments for office solid waste. All six organizations are recycling but, with the exception of one organization, they do not have reliable information to show they fully met the waste targets in their strategies.

In this chapter, we also reported how Finance Canada met commitments to examine the use of the tax system to integrate the economy and the environment. The Department had analyzed a range of issues for its tax commitments but had not clearly stated what it was trying to achieve. Its implementation of the commitments was piecemeal and fragmented. Consequently, it could not tell Parliament and Canadians the extent to which it had analyzed how the tax system impedes or favours sustainable development.

Monitoring the environmental petitions process. In 2004–05, the Commissioner received 43 environmental petitions (Exhibit 13). The petitions process allows Canadians to voice their concerns about environmental issues to federal ministers and organizations, and obtain a response. The issues raised by petitioners included dams on navigable waterways, sablefish aquaculture, riparian area management, the pacific herring fishery, abandoned radar sites, hybrid vehicle rebates, the sustainability of the land claim agreement in Nunavut, and environmental charges on government invoices.

Exhibit 13—The Commissioner receives petitions each year

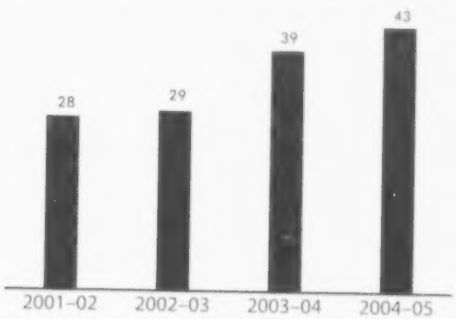

In addition, the Commissioner audits selected petition responses to assess whether ministers are following through on commitments they make to petitioners. In 2004–05, we audited military dumpsites off Canada's Atlantic Coast, genetically engineered fish, and the transit pass pilot project.

We found that departments are taking action as a result of petitions. For example, partly due to a 2001 petition requesting a payroll deduction transit pass program for the National Capital Region, Transport Canada invited 88 federal organizations in the region to join the program in January 2005. We are currently working on other methods to measure the success of the environmental petitions.

Accountable for sustainable development. Since 1997, we have voluntarily produced a sustainable development strategy. Our 2003–06 strategy focusses on ensuring that we consider the environmental consequences of the federal government's activities when we plan, conduct, and report our audit work. While this objective has not changed since our 2001 strategy, we now provide our auditors with better tools to do their work and promote the role and work of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development with Parliament, federal organizations, and Canadians. A summary of the Office's Action Plan for its *2003–06 Sustainable Development Strategy*, including actions undertaken in 2004–05, is available on page 58.

Our internal "Green Team" continued strengthening employee awareness of sustainable development to minimize the environmental impact of our day-to-day activities. For example, it posts an environmental bulletin on our Intranet site every two weeks; invites guest speakers; promotes the "three Rs:" Reducing, reusing, and recycling; and co-ordinates special events for Earth Day and Environment Week.

Supporting initiatives

Working with legislative auditors and professional organizations

Canadian Council of Legislative Auditors. The Office is a member of the Canadian Council of Legislative Auditors (CCOLA), which comprises the 10 provincial legislative auditors; the Auditor General of Canada; and an associate member, the Auditor General of Bermuda. We participate on seven committees and working groups of CCOLA.

Among other things, we work collaboratively with our CCOLA colleagues on issues that cross federal and provincial jurisdictions. For example, we recently conducted a collaborative audit with the legislative audit offices of British Columbia and New Brunswick. We examined progress made by Fisheries and Oceans Canada in conserving and protecting salmon stocks and habitat, ensuring the sustainable use of salmon fisheries, and in regulating salmon aquaculture. For more details on this audit, see page 19.

We are also working with the provincial legislative audit offices to ensure that our quality control framework and policies for financial audits are consistent with the quality control criteria that the Canadian Public Accountability Board has established for auditors of publicly traded corporations. The review should be completed by 1 December 2005.

INTOSAI. The Office plays an active role in the INTOSAI (International Organization of Supreme Audit Institutions) and is a member of several of its committees. INTOSAI is the professional organization of 185 audit institutions in countries that belong to the United Nations or its specialized agencies. We are participating in a project to strengthen the audit capacity of francophone countries from the African Organization of Supreme Audit Institutions, a regional organization of INTOSAI.

As a member of INTOSAI's Auditing Standards Committee, the Auditor General chairs its subcommittee on Supreme Audit Institution (SAI) Independence. The subcommittee has developed examples of how the eight core principles of independence can be applied. In April 2004, the Auditor General presented this work at a United Nations/INTOSAI seminar on SAI independence in Vienna.

The Auditor General also chairs INTOSAI's Working Group on Environmental Auditing (WGEA), and the Commissioner of the Environment and Sustainable Development is the associate chair. The working group assists audit institutions to better understand environmental auditing and encourages them to use their audit mandates for environmental protection and sustainable development. The June 2004 meeting in Brazil was the most attended WGEA meeting ever, with 130 participants from 51 countries. At the meeting, WGEA members approved the 2005–07 work plan.

INCOSAI. In October 2004, at the XVIIIth INCOSAI (INTOSAI Congress) in Hungary, our Office prepared one of the two major themes debated: Co-ordination of audit efforts among national, regional, local, and self-governing bodies. It resulted in the adoption of accords at the end of the Congress.

As chair of the WGEA, our Office presented its triennial report to the Congress. The 2005–07 WGEA work plan was approved as well as two papers: *Sustainable Development: The Role of Supreme Audit Institutions* and *Environmental Audit and Regularity Auditing*. The WGEA also hosted a very successful forum for heads of audit institutions on their experiences in environmental auditing.

The Congress approved the work plan of the subcommittee on SAI independence for the next three years. The plan calls for the subcommittee to identify regional initiatives in SAI independence and develop case studies for presentation in 2007.

The Fellowship Program. The International Audit Office Assistance Program of the CCAF-FCVI Inc. (Fellowship Program) was established in 1980 to strengthen performance auditing in national audit offices. Funded by the Canadian International Development Agency, the program brings auditors from national audit offices to Canada for nine months of training in performance auditing, accountability, and governance. Training is provided by our Office and that of the Vérificateur général du Québec. Since 1980, the Program has trained over 168 fellows from 48 developing countries.

Professional organizations. Our employees participate in many professional organizations that contribute to the improvement of legislative auditing, such as the Canadian Evaluation Society, the Institute of Public Administration of Canada, the Canadian Institute of Chartered Accountants, the CCAF-FCVI Inc., the Financial Management Institute, and the Institute of Internal Auditors.

Providing a respectful workplace

Our diverse workforce. The Office provides a respectful workplace in which our diverse workforce can strive for excellence and realize their full career potential, while operating effectively. As an organization that audits most government activities, the Office needs employees with post-graduate expertise in many fields—accounting, statistics, economics, engineering, law, social and environmental sciences, public administration, human resources, and information technology. These employees represent 70 percent of staff located in our offices in Ottawa, Vancouver, Edmonton, Montréal, and Halifax. Our audit services staff, representing 30 percent of the Office's employees, specialize in information technology, human resources, knowledge management, communications, finance, law, and administration.

Meeting staffing needs. We ensure that the Office has a sufficient number of qualified and capable employees to carry out our mandate. In 2004–05, we focussed our succession planning strategy on student recruitment and developing high-potential employees. For example, we hired 18 students for training programs that lead to indeterminate positions, and we promoted 10 professionals into the management category. The Office is closely monitoring expected future retirements of staff in the executive and management categories and has appropriate succession plans in place. Further, we revised our training curriculum for audit professionals to increase the number of technical and management courses offered. This was in response to our learning vision approved in 2003–04.

Employee satisfaction. In 2004, we conducted a survey on employee satisfaction and held internal focus groups to measure how we were doing (see endnote 6 on page 64). Overall, our employees have a high-level of satisfaction; nevertheless, we continue to strive to improve in this area. The results of the 2004 survey are available in our *2003–04 Performance Report*. Our next employee survey is scheduled for spring 2006.

We have also developed a corporate action plan to co-ordinate efforts, avoid duplication, and ensure tracking and timely follow-up. The Executive Committee committed to taking action in four areas:

- more effective people management,
- more effective meetings,
- more effective communication about products and methodology, and
- more accountability.

The action plan was approved in December 2004 and communicated to all staff in January 2005. Progress on implementing the plan is reported quarterly to the Executive Committee and to staff.

Bilingual workplace. We are monitoring the second language proficiency of our management staff with the language requirements established by our Official Languages Policy.

Of our assistant auditors general and principals, 53 percent in 2004–05 met or exceeded the language requirements, compared with 42 percent in 2003–04.

Of our directors, 55 percent met or exceeded the language requirements in 2004–05, compared with 60 percent in 2003–04. This decrease is a result of bilingual directors retiring and being replaced by directors who have not yet met the language requirements.

Our goal is to have all of our assistant auditors general and principals and 75 percent of our directors meet or exceed the language requirements by March 2007. (See endnote 7 on page 64.)

A representative workforce. The representation of designated groups in 2004–05 is presented in Exhibit 14.

Exhibit 14—The representation of designated groups in 2004–05

Workforce	Women	Aboriginal peoples	Persons with disabilities	Visible minorities
Target	52.1%	1.9%	3.6%	10.6%
Total 2004–05	54.6%	1.4%	3.9%	7.2%
Total 2003–04	54.9%	1.5%	3.4%	8.0%

We have exceeded our targets for women and persons with disabilities. In the next two years, we will focus on visible minorities. We plan to improve representation by continuing to implement our three-year employment equity plan. We have also put in place an accommodation policy to assist and better integrate people with disabilities into our workforce.

Operating more effectively

In January 2005, we began to benchmark our audit services functions. We are gathering information on other organizations of similar size and nature to the Office. This will allow us to better understand how the resources we use to deliver our audit services, and the level of service we provide, compare with others.

We also looked at workload distribution among audit teams. The Executive Committee will consider proposals to deal with workload expectations and distribution in the fall of 2005.

Information and knowledge management. We are continuing to work on providing our employees with the knowledge and tools they need to do their work as efficiently as possible:

- Our Intranet is well used and continues to be a business tool of preference for delivering audit methodology, supporting tools, entity information, and media and parliamentary resources. In 2004–05, we improved its overall usability and content.
- Our Web site attracts an average of 20,000 visitors each month and complies with the government's Common Look and Feel standards for the Internet.

- Our Knowledge Centre (library and records) responded to over 2,400 research requests in 2004–05. Our library collection comprises over 21,000 published resources; in records, we have over 6,651 cubic feet of records and are increasing the number of electronic records.

Comptrollership. As part of our ongoing commitment to the government's comptrollership initiative, we conducted a comptrollership capacity assessment in 2003–04. The results of the capacity assessment and action plan are available on our Web site under About Us.

The Office has developed a three-year action plan to address opportunities for improvements identified in the assessment. We are mostly on target in completing the action plan.

Risk management. As part of our comptrollership initiative, we are integrating effective risk management into the Office's planning process. Numerous elements of effective risk management are in place; however, these elements need to be managed in a systematic and comprehensive manner.

The Office is improving its integrated risk management practices by aligning existing systems and practices for identifying, assessing, and reporting risks. Last year, we reviewed our corporate risk profile, formalized a framework, approved a risk management policy, and assessed identified risks. This year, we ranked risks and established risk tolerances. We were to complete the development of communication, training, and reporting plans by March 2005 but have been delayed until March 2006 due to other priorities.

Section IV—Financial Performance

Activities and operations

Parliamentary appropriations used

In 2004–05, the Office used $72.0 million of the $75.1 million in parliamentary appropriations approved. As a result, the Office lapsed $3.1 million in 2004–05. The $75.1 million is comprised of $72.8 million in Main Estimates and a further $2.3 million in Supplementary Estimates and adjustments and transfers. The $2.3 million was routine in nature, including carry-forward funding and funding for salary adjustments.

Like other government departments and agencies, subject to parliamentary approval, the Office may carry forward lapsed amounts of up to five percent of its operating budget (based on Main Estimates program expenditures) into the next fiscal year. The actual carry forward amount is based on lapsed funds and parental and severance benefits incurred in the year. For 2004–05, the Office has requested that it be allowed to carry forward to 2005–06 the maximum carry forward amount of $3.1 million.

Full-time equivalents used

The Office used 570 full-time equivalent (FTE) employees in 2004–05, which represented 98 percent of our budget of 580 FTEs. This is an increase of 12 FTEs from last year. In 2003–04, we used 558 FTEs, representing 96 percent of our budget of 580 FTEs.

As at 31 March 2005, the Office had 594 employees. Employee turnover, part-time work, and the employment of students are the main reasons for the difference between the number of employees and the number of FTEs used over the year.

Cost of operations

In 2004–05, the net cost of operations for the Office was $82.5 million, as reported in our audited financial statements on page 44. This is an increase of $3.1 million from 2003–04, largely due to increased costs for employee salary and benefits of about $2.2 million (3.8 percent) and for Office accommodation of about $1.3 million (24 percent). The cost of accommodation has risen significantly over the last few years. The agreement for our Ottawa location, signed in late 2003, reflects the increased market value occupancy costs and is adjusted yearly to reflect increases in operating and maintenance costs.

The largest increase, in the costs of product lines, was for the special examinations of Crown corporations ($1.8 million), followed by professional practices ($1.1 million), performance audits ($0.8 million), and sustainable development monitoring activities and environmental petitions ($0.5 million). The audit of the summary financial statements of the Government of Canada had the largest decrease ($0.6 million), followed by the financial audits of Crown corporations, territorial governments, and other organizations ($0.4 million).

A cost and budget variance analysis for each legislative auditing product line follows. The actual costs are those reported in our financial statements on page 44. The costs of individual audits completed

during 2004–05 and the Office's audit effort by entity are published on our Web site as tables 8 and 9 of the electronic version of our Performance Report.

Also of importance is the comparison of planned spending with actual costs. The preparation of our *2004–05 Report on Plans and Priorities* was based on planned spending of $79.6 million. After preparing the report, we received parliamentary approval for additional spending and updated our budget to reflect planned spending of $82.2 million (forecast spending). The revised planned spending is included in our *2005–06 Report on Plans and Priorities*. Budget variances provided in this section are based on revised planned spending.

The Office charges all direct salaries, professional services, travel and other costs associated with the delivery of individual audits and professional practice projects directly to them. All other expenses, including corporate services and services provided without charge, are treated as overhead and allocated to audits and professional practice projects based on the direct hours charged to them.

Analysis by product line

Budgets are established for planned hours and planned costs of work. We manage costs at an Office-wide level and at an individual audit level. The hours used on individual audits have the most significant impact on actual costs.

Performance audits and studies

Budget	2004–05	$42.3 million
Actual costs	2004–05	$40.4 million
Actual costs	2003–04	$39.6 million
Budget variance—decrease		$1.9 million (4 percent)
Cost variance—increase		$0.8 million (2 percent)

At the end of the planning phase of a performance audit, we establish a revised budget after seeking advice from an advisory committee on the objectives of the audit, the general approach to gather evidence, and the significant matters and issues that we plan to report. During the examination phase, we may decide to expand or reduce the scope of planned audit work or audit procedures, which may have an impact on the time planned to conduct the audit.

Overall, the costs of performance audits and studies are higher than the previous year due to cost-of-living increases to salaries and an increase in the total hours spent on this product line. This is also due to an increase in the cost of services provided without charge by other government departments.

The quality of our audit products and professional standards requires our audit teams to have collective knowledge of the subject matter necessary to fulfil the requirements of the audit. Cost increases can result from employee turnover, largely due to the learning time required for new employees to gain the necessary knowledge of the subject matter. Increased costs can also result from additional time required to discuss a draft report and obtain comments from the organizations we audit, as well as from other external factors affecting the operations of these organizations.

Most of our performance audits are done over two fiscal years. The costs incurred in the reporting period are those of audits published in the fiscal year as well as costs incurred for audits scheduled to be published in future fiscal years.

The overall level of effort on performance audit chapters and studies during the reporting period was essentially the same as the previous fiscal year. However, due to the federal election, we cancelled the spring 2004 report originally planned for May and rescheduled the individual chapters to later dates. As a result, we published fewer chapters in the fiscal year than originally planned. However, we accelerated work on chapters to be published in 2005–06.

Following are the audit reports that we published in 2004–05:

- 11 performance audits at an average cost of $1.28 million each, compared with 26 performance audits in 2003–04 at an average cost of $1.16 million each;
- one special Environmental Review at Export Development Canada at a cost of $675,000; and
- 8 performance audit status reports at an average cost of $735,000 each, compared with 6 status reports in 2003–04 at an average cost of $635,000 each.

The resulting variance between the original budget and actual costs was offset by other factors. In addition to our audit chapters, the performance audit product line includes other types of work that required a greater level of effort than expected. This work included the following:

- Our involvement with the Gomery Commission required us to invest significantly more resources than we had originally planned.
- We are required to provide an opinion every two years on the Health Indicator Reports prepared by the federal government and the three territorial governments. These audits required more time to conduct than originally planned because the Office decided to conduct the audit work at an audit level of assurance instead of the planned review level.
- We invested more resources than in previous years on reporting of other matters to the territorial governments.

Financial audits of Crown corporations, territorial governments, and other organizations

($ millions)	2004–05	2003–04
Budget	$20.7	$19.1
Actual costs		
Crown corporations	$8.4	$8.2
Other corporations and organizations	7.7	7.3
Territorial organizations	4.9	4.9
International organizations	1.0	2.0
Total actual costs	$22.0	$22.4
Budget variance—increase	$1.3 (6 percent)	
Cost variance—decrease	$0.4 (2 percent)	

Overall in 2004–05, the costs of the financial audits have remained fairly constant even though the salary and overhead costs have increased and we began to do audit work on five new entities (four other corporations and organizations and one territorial organization). These increased costs were offset by an overall decrease in the time needed to conduct our financial audits.

Our work on financial audits is often done over two fiscal years. In 2001–02, we made a commitment to reduce the total hours by 15 percent for annual financial audits of Crown corporations, territorial governments, and other organizations with fiscal years ending in 2004–05. Audits of international organizations and of the Canada Revenue Agency are currently excluded from this commitment. Thus, we will report the results for the achievement of this target in next year's Performance Report. To date, we have achieved an overall 7 percent reduction for audits with fiscal years ending in 2003–04.

Crown corporations. The number of new accounting and auditing standards issued continues to require some entities we audit to increase their reporting and disclosure, which gives us additional responsibilities as auditors. As these changes to professional standards must be reflected in our audit approach, they had an impact on our originally planned costs and the overall actual costs. New and revised accounting standards that continue to have an impact on our work include accounting for financial instruments, the revised hierarchy of generally accepted accounting principles in Canada, and accounting for variable interest entities. Recent auditing standards that have an impact on our work include new quality control standards and the auditor's responsibility for detecting fraud and error. These requirements have an impact on all of our financial audits, but the larger and more complex Crown corporation audits are most affected.

Other corporations and organizations. We have been able to reduce the costs of these audits significantly over the last few years. There was also a decrease in the costs of our audit of the financial statements of the Canada Revenue Agency. During the reporting period, we completed the first audits of the financial statements of four new entities—the Office of the Chief Electoral Officer, Office of the Commissioner of Official Languages, Office of the Information Commissioner of Canada, and Office of the Privacy Commissioner of Canada. These audits required more effort than we had originally planned.

Territorial organizations. We began audit work on one new entity during 2004–05—the Northwest Territories Opportunity Fund. Although we have planned for reductions in the costs of our territorial audits, we have not yet been able to achieve them. We will continue to look for efficiencies in these audits through implementation of our new audit methodology and tools.

International organizations. The Office is responsible for the audits of two international organizations—the International Civil Aviation Organization (ICAO) and the United Nations Educational Scientific and Cultural Organization (UNESCO). We do these audits on a cost recovery basis and balance our level of effort on the financial audits with performance audit work that we do for these organizations. In 2004–05, the cost of these financial audits decreased largely due to the cyclical nature of the UNESCO audit (a biennial audit) and to improved efficiency from implementation of our new audit methodology and tools.

Audit of the summary financial statements of the Government of Canada

Budget	2004–05	$4.0 million
Actual costs	2004–05	$3.8 million
Actual costs	2003–04	$4.4 million
Budget variance—decrease		$0.2 million (5 percent)
Cost variance—decrease		$0.6 million (14 percent)

Our new approach for the audit of the summary financial statements of the Government of Canada has allowed us to decrease the overall costs of this audit over the last few years, even though salary and overhead costs have increased. Our rotational audit strategy limits the work on selected departments to detailed audit work in high-risk areas, with more extensive audit work being undertaken on a three-year rotational basis.

Once again this year, we have not been as successful in completing our planned work on the assessment of financial controls in departmental and management information systems that were implemented as part of the Financial Information Strategy (FIS). However, we are planning to catch up in 2005–06 on the work that was delayed in the past two years.

Special examinations of Crown corporations

Budget	2004–05	$6.4 million
Actual costs	2004–05	$6.1million
Actual costs	2003–04	$4.3 million
Budget variance—decrease		$0.3 million (5 percent)
Cost variance—increase		$1.8 million (42 percent)

Crown corporations are required to initiate a special examination of their organizations at least once every five years. We currently do about 40 special examinations over five years. The Office set a target to reduce the total hours required to conduct the current round of special examinations by 15 to 25 percent by 2005–06. To date, we have completed 21 special examinations in the current round and achieved reductions that average 19 percent.

Total costs vary, depending on the number of examinations under way in a year; the nature, size, and complexity of the examinations; and the risk levels of the corporations being examined. In 2004–05, we worked on 19 special examinations of which 9 were completed; this compared with 17 in 2003–04, of which 7 were completed. As part of the five-year audit cycle, there are cyclical peaks and valleys. This has resulted in a planned increase in our workload over the last few years. Despite increased salary and overhead costs, the total cost of the special examination product line has stayed within budget and we have completed the special examinations that were planned.

The costs of special examinations completed in 2004–05 are reported in table 8 in the electronic version of our Performance Report available on our Web site under About Us.

Monitoring of sustainable development activities and the environmental petitions process

Budget	2004–05	$3.2 million
Actual costs	2004–05	$3.1 million
Actual costs	2003–04	$2.6 million
Budget variance—decrease		$0.1 million (3 percent)
Cost variance—increase		$0.5 million (19 percent)

Total costs of monitoring sustainable development activities and the environmental petitions process include our audits of sustainable development strategies and the costs of co-ordinating the petitions process, monitoring departmental responses, and auditing actions taken by departments to fulfill commitments made in petition responses. Our petitions process work is reported each year in the Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development.

In 2004–05, the number of petitions received increased from 39 to 43, and we put in place a new electronic system to help improve the administration process for petitions. The variances on this product line are due primarily to additional work associated with the monitoring of the sustainable development strategies; this work was partly offset by fewer hours spent on the administration of petitions.

Assessments of agency performance reports

Budget	2004–05	$0.8 million
Actual costs	2004–05	$1.1 million
Actual costs	2003–04	$1.0 million
Budget variance—increase		$0.3 million (38 percent)
Cost variance—increase		$0.1 million (10 percent)

Three government agencies—the Canadian Food Inspection Agency, the Canada Revenue Agency, and Parks Canada Agency—are required to produce annual reports that include information on their performance. The Office is required under legislation to assess the fairness and reliability of that performance information. The costs of this product line increased slightly because the audit work at the Canadian Food Inspection Agency required more time than originally planned.

Professional practices

Budget	2004–05	$5.7 million
Actual costs	2004–05	$7.1 million
Actual costs	2003–04	$6.0 million
Budget variance—increase		$1.4 million (25 percent)
Cost variance—increase		$1.1 million (18 percent)

In 2004–05, our costs in this area increased by $1.1 million from 2003–04. Note 8 of the audited financial statements (page 52) provides a breakdown of expenses by type for 2004–05 with comparative figures for 2003–04. Part of this increase is explained by higher salary and overhead costs. However, the increased spending is also related to other factors.

We are committed to continuing our investment in audit methodology projects. In 2004–05 we were able to increase our efforts in a number of the methodology projects to support the performance audit and financial audit practices; these projects had been deferred the previous year due to other priorities.

The cost of international activities increased as a result of the following work: preparations for and significant participation in the triennial Congress of the International Organization of Supreme Audit Institutions (INTOSAI) held in Budapest in October 2004; an increase in the number of visits to Ottawa by auditors general of other countries; preparations for hosting a May 2005 meeting of auditors general from 13 developed countries; and participation in a program to strengthen legislative audit capacity in francophone Africa, for which recovered costs have been credited to the Consolidated Revenue Fund.

The cost of participation in standard-setting activities also increased. Each year, there is an increasing number of new accounting and auditing standards issued that have an impact on our responsibilities as auditors. As a result, in addition to commenting on proposed new standards, a number of our senior officials are members of standard-setting boards and task forces. In 2004–05 the level of participation by our senior management in the standard-setting process was higher than in previous years.

The cost of external review increased due to our participation in the peer review of the performance audit practice of the United States national audit office (General Accountability Office).

Financial tables

Table 1—Comparison of planned to actual spending (including full-time equivalents)

($ millions)	2002–03	2003–04	2004–05			
	Actual	Actual	Main Estimates	Planned spending	Total authorities	Actual
Legislative auditing	71.7	71.8	72.8	72.8	75.1	72.0
Less: Non-respendable revenue[1]	(1.3)	(0.9)	(0.8)	(0.8)	(1.1)	(1.1)
Plus: Cost of services provided without charge by other government departments	8.9	8.8	7.6	7.6	10.1	10.1
Net cost of program [2]	79.3	79.7	79.6	79.6	84.1	81.0
Full-time equivalents	565	558		580		570

[1] The Office charges fees to recover direct costs for the audits of the International Civil Aviation Organization (ICAO) and the United Nations Educational Scientific and Cultural Organization (UNESCO). These fees represent the major source of non-respendable revenue. The funds are not used by the Office but are returned to the Consolidated Revenue Fund as non-respendable revenue.

[2] The net cost of operations reported in our audited financial statements, prepared in accordance with generally accepted accounting principles (GAAP), is $82.5 million or $1.5 million more than the actual spending reported above. Accounting for capital assets and employee benefits account for the difference.

Table 2—Voted and statutory appropriations

($ millions)		2004–05			
Vote or statutory item	Vote or statutory wording	Main Estimates	Planned spending	Total authorities[2]	Actual
20	Operating expenditures	62.9	62.9	66.3	63.2
20	Grants and contributions[1]	0.4	0.4	0.4	0.4
(S)	Contributions to employee benefit plans	9.5	9.5	8.4	8.4
	Total — Legislative auditing	72.8	72.8	75.1	72.0

[1] The contribution is made to the CCAF-FCVI Inc. (formerly the Canadian Comprehensive Auditing Foundation). The Office also provides a staff member under secondment to the CCAF-FCVI Inc. for which we recover partial costs.

[2] The difference between Main Estimates and total authorities represents Supplementary Estimates, adjustments, and transfers.

Table 3—Net cost of program

($ millions)	2003–04	2004–05
Total actual spending	71.8	72.0
Plus: Services provided without charge by other government departments		
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada	5.3	6.6
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by the Treasury Board Secretariat	3.5	3.5
Less: Non-respendable revenue	(0.9)	(1.1)
Net cost of program	79.7	81.0

Table 4—Contingent liabilities

($ millions)	Amount of contingent liability		
List of contingent liabilities	31 March 2003	31 March 2004	Current as of 31 March 2005
Claims, pending, and threatened litigation	–	–	–
Litigations	5.3	5.4	5.5
Total	5.3	5.4	5.5

In 2000–01, the Public Service Alliance of Canada filed a pay equity suit against the Crown alleging that discrimination based on sex had occurred between 1982 and 1997 in seven separate employers. The Office, although not a party to the suit, is one of the seven employers named in the suit. The Alliance requests that the Treasury Board or the responsible employer retroactively increase the wage rates of employees of specific separate employers to remedy the discrimination. No amount is specified in the claim. In the opinion of management, the estimated amount of the contingent liability for employees of the Office of the Auditor General employed by the Office between 1982 and 1997 is about $5.53 million. Further, in the opinion of management, the outcome of the suit is not determinable at this time and, accordingly, no liability has been recognized in the financial statements.

Table 5—Contracting activity for professional services

	Original contracts for less than $25,000[1]			Original contracts for $25,000 or more[1]		
	($ thousands)	Number	Percentage	($ thousands)	Number	Percentage
Competitive contracts	0	0	0	679.9	11	91.7
Non-competitive contracts	5,135.6	574	100.0	60.0	1	8.3
Total	5,135.6	574	100.0	739.9	12	100.0

[1]Fees only, excluding GST and expenses

All contracts for professional services and procurement of goods and other services awarded by the Office with values over $9,346 without the GST (equivalent to $10,000 with GST) are reported on our Web site.

Table 5 highlights the Office's contracting activity for professional services in 2004. The Auditor General's power to enter into contracts for professional services is subject to subsection 15(2) of the *Auditor General Act* and not the Government Contracts Regulations. The Auditor General's policy on contracting for professional services requires that contracts for estimated professional fees of $25,000 or more be awarded through competition, unless they meet one of the three criteria for exemption: the need is one of pressing urgency, it is not in the public interest to solicit bids due to the nature of the work, or there is only one person capable of performing the work. Contracts that exceed the North American Free Trade Agreement (NAFTA) threshold follow NAFTA rules.

In 2004, the majority of contracts were awarded by the Office on a non-competitive basis. Seventy-eight percent of these contracts had original values of $15,000 or less. We awarded one contract for $60,000 on a non-competitive basis for legal representation at the Commission of Inquiry into the Sponsorship Program and Advertising Activities. The contract was subsequently amended to $484,000, plus $22,000 for related expenses.

Table 6—Travel and hospitality expenses

Disclosure of the travel and hospitality expenses for the Auditor General, the Deputy Auditor General, the Commissioner of the Environment and Sustainable Development, and the assistant auditors general is available on our Web site under About Us.

The Office follows the Treasury Board Travel Directive, rates, and allowances, and the Treasury Board Hospitality Policy.

Table 7—Compensation and benefits

The following is a summary of compensation and selected benefits paid to the Office employees by level. Office employees receive benefits comparable to other federal government employees, which are not included in this table.

Position	FTEs[1]	Salary ($)	Bilingual bonus ($)	Performance pay ($)	Automobile[2] ($)	Club membership ($)	Total ($)
Auditor General	1	261,100[3]			3,652	551	265,303
Deputy auditor general	1	182,245-218,155		0–16,300			182,245-234,455
Assistant auditors general and Commissioner of the Environment and Sustainable Development	11	129,595-171,480		0–16,300		551[4]	129,595-188,331
Senior principals	5	103,260-149,600		0–14,000			103,260-163,600
Principals	55	103,260-133,180		0–13,250			103,260-146,430
Directors	104	76,940-106,860		0–10,500			76,940-117,360
Auditors	217	37,322-81,187	800	0–3,000			37,322-84,987
Audit service officers	69	49,417-89,452	800				49,417-90,252
Audit service specialists	107	30,897-56,795	800				30,897-57,595
	570						

[1] Full-time equivalents (FTEs) utilized in the fiscal year 2004–05.

[2] Taxable benefit for the personal use of an automobile for the 2004 calendar year.

[3] The salary of the Auditor General is set by statute under subsection 4(1) of the *Auditor General Act* and is equal to the salary of a puisne judge of the Supreme Court of Canada.

[4] The Office pays a club membership for the Commissioner of the Environment and Sustainable Development.

Financial statements

Office of the Auditor General of Canada
Bureau du vérificateur général du Canada

Management's statement of responsibility

Management of the Office of the Auditor General of Canada is responsible for the preparation of the accompanying financial statements and related information contained in this *2004–05 Performance Report*. These financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. Where alternative accounting methods exist, management has chosen methods that it believes to be appropriate in the circumstances. Where estimates or judgments have been required, management has determined such amounts on a reasonable basis. Financial information disclosed elsewhere in this Performance Report is consistent with these audited financial statements.

In meeting its reporting responsibility, management has established and followed policies and procedures and systems of internal control designed to provide reasonable assurance that assets are safeguarded from loss or unauthorized use, operations are in compliance with governing authorities, and financial information is reliable. These internal control systems are periodically tested and evaluated by the internal auditors, and management takes any action necessary to respond appropriately to their recommendations. Management recognizes the limits inherent in all systems of internal control but believes the Office has established effective and responsive systems of internal control through the careful selection of employees, appropriate division of responsibilities, training and other professional development activities, and development of formal policies and procedures.

The Office's Executive Committee oversees management's preparation of the financial statements and ultimately approves the financial statements and related disclosures based on a recommendation from the Office's Audit Committee. As a basis for recommending approval of the financial statements to the Executive Committee, the Audit Committee reviews the Office's internal controls and the accounting policies employed by the Office for financial reporting purposes. The Audit Committee also meets independently with the Office's internal and external auditors to consider the results of their work.

The external auditors' report, as to the fairness of presentation of these financial statements in conformity with Canadian generally accepted accounting principles, is included in this Performance Report.

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA
Auditor General of Canada

Robert D'Aoust, CA
Comptroller and
Senior Financial Officer

Ottawa, Canada
22 June 2005

Auditors' report

To the Speaker of the House of Commons

We have audited the statement of financial position of the Office of the Auditor General of Canada as at 31 March 2005 and the statements of operations, deficit, and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Office's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Office as at 31 March 2005 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Further, in our opinion, the transactions of the Office that have come to our notice during our audit of the financial statements have, in all significant respects, been in accordance with the *Financial Administration Act* and regulations and the *Auditor General Act*.

Welch & Company LLP and
Lévesque Marchand S.E.N.C.
Chartered Accountants

Ottawa, Canada
22 June 2005

Office of the Auditor General of Canada
Statement of Financial Position
as at 31 March

	2005	2004
Assets		
Current assets		
Due from the Consolidated Revenue Fund	$ 5,890,033	$ 7,076,078
Accounts receivable and prepaid expenses	1,696,308	913,869
	7,586,341	7,989,947
Capital assets (note 4)	6,157,618	7,130,607
	$ 13,743,959	$ 15,120,554
Liabilities and Deficit		
Current liabilities		
Accounts payable and accrued liabilities		
Due to employees	$ 4,520,896	$ 3,143,515
Due to others	2,931,139	4,263,283
Vacation pay	2,717,875	2,686,779
Current portion of employee future benefits	2,902,245	2,728,112
	13,072,155	12,821,689
Employee future benefits (note 5)	9,630,647	9,770,860
Deficit (note 6)	(8,958,843)	(7,471,995)
	$ 13,743,959	$ 15,120,554

Contingencies (note 9)

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

Approved by

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA
Auditor General of Canada

Robert D'Aoust, CA
Comptroller and
Senior Financial Officer

Office of the Auditor General of Canada
Statement of Operations
for the year ended 31 March

	2005	2004
Expenses (note 7)		
Performance audits and studies	$ 40,427,781	$ 39,617,157
Financial audits of Crown corporations, territorial governments, and other organizations	21,944,278	22,350,211
Special examinations of Crown corporations	6,142,489	4,311,941
Audit of the summary financial statements of the Government of Canada	3,768,165	4,393,421
Monitoring sustainable development activities and the environmental petitions process	3,054,515	2,600,368
Assessments of agency performance reports	1,145,589	1,053,166
Total cost of audits	76,482,817	74,326,264
Professional practices (note 8)	7,077,198	6,028,158
Total cost of operations	83,560,015	80,354,422
Costs recovered		
International audits	753,656	824,664
Other	308,110	105,882
Total costs recovered	1,061,766	930,546
Net cost of operations	$ 82,498,249	$ 79,423,876

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

Office of the Auditor General of Canada
Statement of Deficit
for the year ended 31 March

	2005	2004
Deficit, beginning balance	$ (7,471,995)	$ (7,716,771)
Total cost of operations	(83,560,015)	(80,354,422)
Parliamentary appropriations used (note 3)	71,964,065	71,762,501
Services provided without charge by other government departments (note 7)	10,109,102	8,836,697
Deficit, ending balance	$ (8,958,843)	$ (7,471,995)

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

Office of the Auditor General of Canada
Statement of Cash Flows
for the year ended 31 March

	2005	2004
Operating activities		
Cash payments	$ (74,026,322)	$ (67,177,174)
Cash receipts	1,333,341	1,282,735
Parliamentary appropriations used (note 3)	71,964,065	71,762,501
Cash (used in) provided from operating activities	(728,916)	5,868,062
Investing activities		
Capital asset acquisitions	(467,488)	(3,344,113)
Proceeds from the disposal of capital assets	10,359	3,012
Cash used in investing activities	(457,129)	(3,341,101)
Increase (Decrease) in Due from the Consolidated Revenue Fund during the year	(1,186,045)	2,526,961
Due from the Consolidated Revenue Fund, beginning of year	7,076,078	4,549,117
Due from the Consolidated Revenue Fund, end of year	$ 5,890,033	$ 7,076,078

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

1. Authority and objective

The *Auditor General Act*, the *Financial Administration Act*, and a variety of other acts and orders-in-council set out the duties of the Auditor General and the Commissioner of the Environment and Sustainable Development. These duties relate to legislative auditing and the monitoring of federal departments and agencies; Crown corporations; territorial governments; and other organizations, which include two international organizations.

The program activity of the Office of the Auditor General of Canada is legislative auditing and consists of performance audits and studies of departments and agencies; audit of the summary financial statements of the Government of Canada; financial audits of Crown corporations, territorial governments, and other organizations; special examinations of Crown corporations; sustainable development monitoring activities and environmental petitions; and assessments of agency performance reports.

The Office is funded through annual appropriations received from the Parliament of Canada and is not taxable under the provisions of the *Income Tax Act*.

Pursuant to the *Financial Administration Act*, the Office is a department of the Government of Canada for the purposes of that Act and is listed in Schedule 1.1.

2. Significant accounting policies

a) Basis of presentation

The financial statements of the Office have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

b) Parliamentary appropriations

The Office is funded by the Government of Canada through annual parliamentary appropriations. Parliamentary appropriations are reported directly in the Statement of Deficit in the fiscal year for which they are approved by Parliament and used by the Office.

c) Costs recovered

The costs of audits are paid from monies appropriated by Parliament to the Office. Fees for international audits generally recover direct costs and are recorded on an accrual basis. Amounts recovered are deposited in the Consolidated Revenue Fund and are not available for use by the Office. Other costs recovered represent adjustments to prior year's payables and refund of prior years' expenses.

d) Due from the Consolidated Revenue Fund

The financial transactions of the Office are processed through the Consolidated Revenue Fund of the Government of Canada. The Due from the Consolidated Revenue Fund balance represents the amount of cash that the Office is entitled to draw from the Consolidated Revenue Fund, without further appropriations, in order to discharge its liabilities.

e) **Capital assets**

Capital assets are recorded at historical cost less accumulated amortization. The Office capitalizes the costs associated with the development of software used internally including software licences, installation costs, professional service contract costs, and salary costs of employees directly associated with these projects. The costs of software maintenance, project management and administration, data conversion, and training and development are expensed in the year incurred.

Amortization of capital assets begins when assets are put into use and is recorded on the straight-line method over the estimated useful lives of the assets as follows:

Capital assets	Useful life
Informatics hardware and infrastructure	3 years
Office equipment	4 years
Furniture and fixtures	7 years
Informatics software	3 years
Motor vehicle	5 years
Leasehold improvements	10 years

f) **Vacation pay**

Vacation pay is expensed as benefits accrue to employees under their respective terms of employment using the employees' salary levels at year end. Vacation pay liabilities represent obligations of the Office that are funded through parliamentary appropriations on a pay-as-you-go basis.

g) **Employee future benefits**

i) Pension benefits

All eligible employees participate in the Public Service Pension Plan administered by the Government of Canada. The Office's contributions reflect the full cost as employer. This amount is currently based on a multiple of an employee's required contributions and may change over time depending on the experience of the Plan. The Office's contributions are expensed during the year in which the services are rendered and represent its total pension obligation. The Office is not currently required to make contributions with respect to any actuarial deficiencies of the Public Service Pension Plan.

ii) Severance benefits

Employees are entitled to severance benefits, as provided for under their respective terms of employment. The cost of these benefits is accrued as employees render the services necessary to earn them. Management determined the accrued benefit obligation using the employees' salary at year end. Severance benefits are funded through appropriations on a pay-as-you-go basis.

h) Services provided without charge by other government departments

Services provided without charge by other government departments are recorded as operating expenses by the Office at their estimated cost. A corresponding amount is reported directly in the Statement of Deficit.

i) Allocation of expenses

The Office charges all direct salary, professional service, travel, and other costs associated with the delivery of individual audits and professional practice projects directly to them. All other expenses, including services provided without charge, are treated as overhead and allocated to audits and professional practice projects based on the direct hours charged to them.

j) Use of estimates

These financial statements are prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles, which require management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting period. Capital assets and employee severance benefits are the most significant items for which estimates are used. Actual results could differ significantly from those estimates. These estimates are reviewed annually, and as adjustments become necessary, they are recognized in the financial statements in the period in which they become known.

3. Parliamentary appropriations

The Office is funded through annual parliamentary appropriations. Items recognized in the Statement of Operations and the Statement of Deficit in one year may be funded through parliamentary appropriations in prior and future years. Accordingly, the Office's net cost of operations for the year based on Canadian generally accepted accounting principles is different than total parliamentary appropriations used for the year. These differences are reconciled as follows:

a) Reconciliation of net cost of operations to parliamentary appropriations used

	2005	2004
Net cost of operations	$ 82,498,249	$ 79,423,876
Less: expenses not requiring the use of appropriations		
Amortization of capital assets	(1,440,477)	(1,989,647)
Services provided without charge by other government departments	(10,109,102)	(8,836,697)
Other		(17,245)
Add: Costs recovered	1,061,766	930,546
	72,010,436	69,510,833
Changes in Statement of Financial Position amounts not affecting the current year use of appropriations	(513,859)	(1,092,445)
Parliamentary appropriations applied to operations	71,496,577	68,418,388
Capital asset acquisitions funded by appropriations	467,488	3,344,113
Parliamentary appropriations used	$ 71,964,065	$ 71,762,501

b) Reconciliation of parliamentary appropriations available to parliamentary appropriations used

	2005	2004
Parliamentary appropriations:		
Voted—operating expenditures	$ 66,679,012	$ 66,611,200
Statutory contributions to employee benefit plans	8,405,401	7,781,325
Proceeds from disposal of capital assets	10,359	3,012
Parliamentary appropriations available for use	75,094,772	74,395,537
Less: Lapsed appropriations [1]	(3,130,707)	(2,633,036)
Parliamentary appropriations used	$ 71,964,065	$ 71,762,501

[1] Subject to parliamentary approval, organizations can carry forward into the next fiscal year up to 5 percent of their operating budgets (based on Main Estimates program expenditures). In 2004–05, this amount is $3.1 million ($2.9 million in 2003–04) for the Office.

4. Capital assets

	2005				2004
	Cost				
	Opening Balance	Net additions (disposals) for the year	Accumulated amortization	Net book value	Net book value
Informatics hardware and infrastructure	$ 1,926,038	$ (384,012)	$ 1,366,783	$ 175,243	$ 240,983
Office equipment	1,112,505	(7,684)	775,030	329,791	526,302
Furniture and fixtures	4,284,178	48,908	1,164,057	3,169,029	3,731,193
Informatics software	3,036,861	338,796	2,927,718	447,939	339,998
Motor vehicle	24,305		16,203	8,102	12,963
Leasehold improvements	2,516,540		489,026	2,027,514	2,279,168
	$12,900,427	$ (3,992)	$ 6,738,817	$ 6,157,618	$ 7,130,607

Amortization expense for the year ended 31 March 2005 is $1,440,477 ($1,989,647 in 2004).

5. Employee future benefits

a) Pension benefits

The Office and all eligible employees contribute to the Public Service Pension Plan. This pension plan provides benefits based on years of service and average earnings at retirement. The benefits are fully indexed to the increase in the Consumer Price Index. The Office's and employees' contributions represent the total pension obligation to the Public Service Pension Plan, and are as follows:

	2005	2004
Office's contributions	$ 6,161,159	$ 5,540,303
Employees' contributions	2,386,837	2,295,470

b) Severance benefits

The Office provides severance benefits to its employees based on years of service and salary at year end. This benefit plan is not pre-funded and thus has no assets, resulting in a plan deficit equal to the accrued benefit obligation. Benefits will be paid from future appropriations. Information about the plan, measured as at the balance sheet date, is as follows:

	2005	2004
Severance benefit obligation, beginning of year	$ 12,498,972	$ 11,844,307
Cost for the year	865,116	1,392,850
Benefits paid during the year	(831,196)	(738,185)
Severance benefit obligation, end of year	$ 12,532,892	$ 12,498,972

6. Deficit

The deficit represents liabilities incurred by the Office, net of capital assets and prepaid expenses, that have not yet been funded through appropriations. Significant components of this amount are employee severance benefits and vacation pay liabilities.

7. Summary of expenses by major classification

Summary of expenses by major classification for the years ended 31 March are as follows:

	2005	2004
Salaries and employee benefits	$ 60,129,954	$ 57,938,872
Professional services	8,267,560	8,148,924
Office accommodation	6,572,102	5,305,289
Travel, relocation, and communication	3,773,806	4,226,220
Informatics, informatics maintenance, and repairs, office equipment, and furniture and fixtures	2,739,281	3,293,058
Utilities, materials and supplies, and other payments	1,122,436	477,970
Printing and publications services	576,049	585,165
Contribution to the CCAF-FCVI Inc.	378,827	378,924
Total cost of operations	$ 83,560,015	$ 80,354,422

In 2005, the total cost of operations included services provided without charge by other government departments totalling $10,109,102 ($8,836,697 in 2004). This is composed of $6,572,102 ($5,305,289 in 2004) for accommodation, $3,537,000 ($3,136,368 in 2004) for the employer's contributions to the Public Service Health Care Plan and the Public Service Dental Plan, and none for the employee benefit plans ($395,040 in 2004).

8. Professional practices

The Office works with other legislative audit offices and professional associations such as the Canadian Institute of Chartered Accountants to advance legislative audit methodology, accounting standards, and best practices. International activities include participation in organizations and events that impact on our work as legislative auditors. External review includes the cost of participating in the external reviews of other national legislative audit offices and being the subject of an external review.

	2005	2004
International activities	$ 2,990,099	$ 2,668,134
Methodology and knowledge management	2,063,944	1,875,909
External review	661,670	406,513
Canadian Council of Legislative Auditors	566,655	528,123
Participation in standard-setting activities	416,003	170,555
Contribution to the CCAF-FCVI Inc.	378,827	378,924
Professional practices	$ 7,077,198	$ 6,028,158

9. Contingencies

In 2000–01, the Public Service Alliance of Canada filed a pay equity suit against the Crown alleging that discrimination based on sex had occurred between 1982 and 1997 in seven separate employers. The Office, although not a party to the suit, is one of the seven employers named in the suit. The Alliance requests that the Treasury Board of Canada Secretariat or the responsible employer retroactively increase the wage rates of employees of specific separate employers to remedy the discrimination. No amount is specified in the claim. In the opinion of management, the estimated amount of the contingent liability for employees of the Office of the Auditor General employed by the Office between 1982 and 1997 is about $5.53 million. Further, in the opinion of management, the outcome of the suit is not determinable at this time and, accordingly, no liability has been recognized in the financial statements.

10. Related party transactions

The Office is related as a result of common ownership to all Government of Canada departments, agencies, and Crown corporations. The Office enters into transactions with these organizations in the normal course of business and on normal trade terms. As Parliament's auditor, the Office is mindful of its independence and objectivity when entering into any such transactions.

In 2005, the Office incurred expenses of $22,364,319 ($21,821,371 in 2004) and recovered costs of $3,472,013 ($3,491,933 in 2004) from transactions in the normal course of business with other government departments, agencies, and Crown corporations. These expenses include services provided without charge of $10,109,102 ($8,836,697 in 2004) as described in note 7.

As at 31 March, the accounts receivable and payable with other government departments and Crown corporations are as follows:

	2005	2004
Accounts receivable	$ 1,261,181	$ 645,583
Accounts payable	115,809	868,844

11. Financial instruments

The fair value of Due from the Consolidated Revenue Fund, accounts receivable, and accounts payable approximates their respective book values due to their short term to maturity.

12. Comparative figures

Certain 2003–04 comparative figures have been reclassified to conform to the presentation adopted in 2004–05.

Section V—Other Information

What's new in this report

There are minor changes in the structure of our *2004–05 Performance Report*:

- We continue to improve our results chain, which is now in Section V and summarized in Section III.
- We have included supplementary performance information in Section V on
  - our Action Plan in our *2003–2006 Sustainable Development Strategy*;
  - the key expected results, indicators, and targets from our *2004–05 Report on Plans and Priorities*; and
  - the Office's financial and human resources and product lines for 2004–05.

Our organizational structure

ORGANIZATION CHART OF THE OFFICE OF THE AUDITOR GENERAL OF CANADA

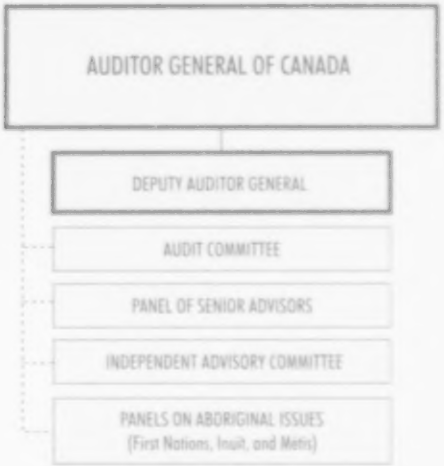

AUDIT SERVICES	AUDIT PRACTICES
Professional Practices Assistant Auditor General *Strategic Planning* *Methodology and Practice Development* *Practice Review* *Internal Audit*	**Assistant Auditor General – Group 1** Foreign Affairs Canada, International Trade Canada, Canadian International Development Agency, Citizenship and Immigration Canada, Immigration and Refugee Board, Veterans Affairs Canada, Export Development Canada, Canada Mortgage and Housing Corporation, Canada Deposit Insurance Corporation, other selected Crown corporations, small entities, regional Halifax office
	Assistant Auditor General – Group 2 Canadian Heritage, Transport Canada, Parks Canada Agency, Canadian Broadcasting Corporation, museums and other selected Crown corporations
	Assistant Auditor General – Group 3 Public Works and Government Services Canada, Health Canada, Indian and Northern Affairs Canada, Public Service Commission of Canada, Public Service Human Resource Management Agency, Canada School of Public Service, Statistics Canada, human resources management, governance and accountability, results measurement and reporting
International Relations Assistant Auditor General*	**Commissioner of the Environment and Sustainable Development – Group 4** Environmental and sustainable development audits and studies, sustainable development strategies monitoring, environmental petitions, Environment Canada
Corporate Services Assistant Auditor General* *Legal Services* *Parliamentary Liaison* *Human Resources* *Information Technology and Security* *Information and Knowledge Management*	**Assistant Auditor General* – Group 5** Forensic audits
	Assistant Auditor General – Group 6 Human Resources and Skills Development Canada, Social Development Canada, Natural Resources Canada, Industry Canada, National Research Council, Atomic Energy of Canada Limited, Via Rail, Business Development Bank of Canada and other selected Crown corporations, regional Montréal office, United Nations audits
	Assistant Auditor General – Group 7 Canada Revenue Agency
	Assistant Auditor General – Group 8 National Defence, Justice, Public Safety and Emergency Preparedness,
	Assistant Auditor General* – Group 9 Yukon, Northwest Territories and Nunavut, Fisheries and Oceans Canada, Agriculture and Agri-Food Canada, Canadian Food Inspection Agency, Farm Credit Canada and other selected Crown corporations, regional Vancouver and Edmonton offices
Communications	**Assistant Auditor General – Group 10** Public Accounts, Finance, Treasury Board Secretariat, Information Technology, Financial Management and Control, Royal Canadian Mint and other selected Crown corporations
Comptroller	

Panel of Environmental Advisors

*Assistant Auditor General is responsible for more than one portfolio.

June 2005

Our results chain

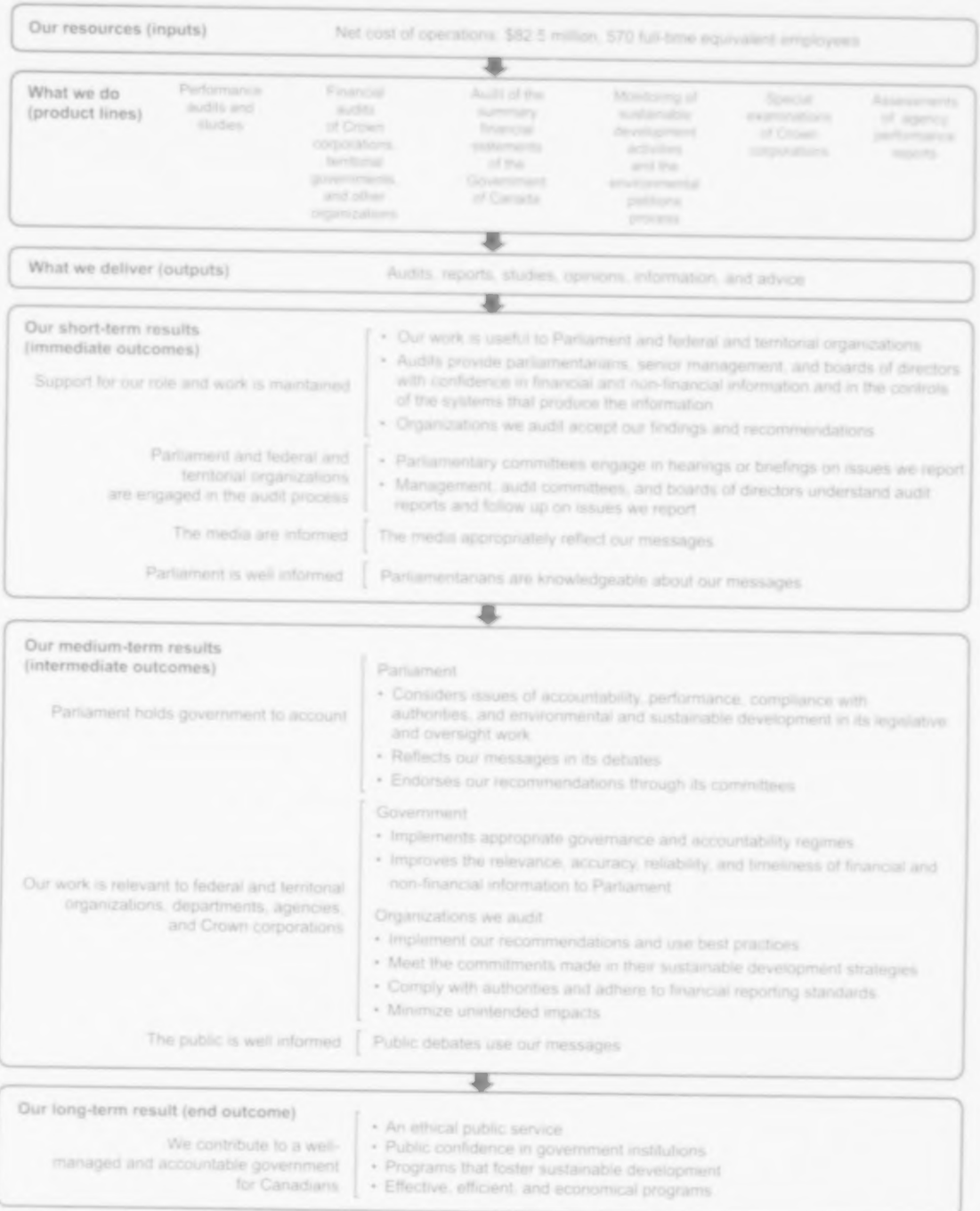
Our resources (inputs)
Net cost of operations: $82.5 million; 570 full-time equivalent employees
What we do (product lines)
Performance audits and studies
Financial audits of Crown corporations, territorial governments, and other organizations
Audit of the summary financial statements of the Government of Canada
Monitoring of sustainable development activities and the environmental petitions process
Special examinations of Crown corporations
Assessments of agency performance reports
What we deliver (outputs)
Audits, reports, studies, opinions, information, and advice
Our short-term results (immediate outcomes)
Support for our role and work is maintained
• Our work is useful to Parliament and federal and territorial organizations
• Audits provide parliamentarians, senior management, and boards of directors with confidence in financial and non-financial information and in the controls of the systems that produce the information
• Organizations we audit accept our findings and recommendations
Parliament and federal and territorial organizations are engaged in the audit process
• Parliamentary committees engage in hearings or briefings on issues we report
• Management, audit committees, and boards of directors understand audit reports and follow up on issues we report
The media are informed
The media appropriately reflect our messages
Parliament is well informed
Parliamentarians are knowledgeable about our messages
Our medium-term results (intermediate outcomes)
Parliament holds government to account
Parliament
• Considers issues of accountability, performance, compliance with authorities, and environmental and sustainable development in its legislative and oversight work
• Reflects our messages in its debates
• Endorses our recommendations through its committees
Our work is relevant to federal and territorial organizations, departments, agencies, and Crown corporations
Government
• Implements appropriate governance and accountability regimes
• Improves the relevance, accuracy, reliability, and timeliness of financial and non-financial information to Parliament
Organizations we audit
• Implement our recommendations and use best practices
• Meet the commitments made in their sustainable development strategies
• Comply with authorities and adhere to financial reporting standards
• Minimize unintended impacts
The public is well informed
Public debates use our messages
Our long-term result (end outcome)
We contribute to a well-managed and accountable government for Canadians
• An ethical public service
• Public confidence in government institutions
• Programs that foster sustainable development
• Effective, efficient, and economical programs

Summary information

Action Plan in our *2003–2006 Sustainable Development Strategy*

Goal we influence. Departments we audit integrate environmental and sustainable development considerations in decision making.

Objective. Reinforce due regard to the environmental effects of expenditures.

Action. By December 2003, we developed an audit practice guide and a structured approach, including practical checklists and tools, to help auditors consider the environmental issues of their work and whether departments are giving due regard to the environmental effects of expenditures where warranted.

In 2004 we began testing our audit practice guide, approved by the Office's Practice Development Committee. This is scheduled to be completed in 2005.

Objective. Apply a more structured approach to considering environmental risks in our audit planning process.

Action. We developed a practice guide and practical checklists and tools to help auditors apply a more structured approach to considering environmental issues in their long-term planning. This provides a standardized approach to identifying and assessing the significance of environmental risks in audit planning.

Goal we influence. Departments produce meaningful sustainable development strategies and implement them.

Objective. Promote better departmental sustainable development strategies.

Action. In 2004, we created a database of the 2004 departmental strategy commitments and made the information available on our Web site.

As of 2004, we report the results of our quality assessment in the Commissioner's report and in the database.

As of 2005, we report on the action departments have taken on their strategy commitments in the Commissioner's report and in the database. For more information on the results, see the Commissioner's 2005 Report, Chapter 7, Sustainable Development Strategies and our Web site.

Goals we influence. Our clients and stakeholders have a better understanding of sustainable development and our role and work.

Parliamentarians consider environmental and sustainable development consequences in their legislative and oversight work.

Objective. Promote awareness of our role and work.

Action. In 2004–05, the Commissioner of the Environment and Sustainable Development gave 13 presentations across the country to better inform Canadians of environmental and sustainable development issues.

In 2004–05, we helped organize the Annual National Capital Colloquium on the Governance of Sustainable Development with the Center on Governance of the University of Ottawa.

Goal we influence. There is progress on a federal plan to implement the Johannesburg Plan of Implementation in Canada.

Objective. Promote implementation of the federal government's international commitments.

Action. In the absence of a federal plan on implementing Canada's international commitments, we are monitoring 2002 World Summit-related commitments in our audit work. For more information, see the Commissioner's 2005 Report, Chapter 7, Sustainable Development Strategies and our Web site.

Our Action Plan in our *2003–2006 Sustainable Development Strategy* is available on our Web site under About Us.

Key expected results, indicators, and targets from our *2004–05 Report on Plans and Priorities*

Expected results		Indicators	2003–04 results	2004–05 targets	2004–05 results
Our short-term results (immediate outcomes)					
Support for our role and work is maintained	Parliament and federal organizations see our work as useful	Percentage of parliamentarians surveyed in 2002 that consider our recommendations and findings add value to their specific committee work	55%	—	—
Parliament and federal organizations are engaged in the audit process	Parliamentary committees engage in hearings or briefings on issues we report	Percentage of performance audits reviewed by parliamentary committees	55%	60%	52%
Our medium-term results (intermediate outcomes)					
Parliament holds government to account	Parliament considers issues of accountability, performance, compliance with authorities, and environment and sustainable development in its legislative and oversight work	Examples showing how our work contributes to the legislation and oversight work of Parliament	See our 2003 Performance Report (pages 26–27)	Qualitative information is reported annually	See results reported in our 2004–05 Performance Report (pages 18–20)
	Parliament endorses our recommendations through its committees	The Standing Committee on Public Accounts explicitly endorsed our performance audit recommendations in its reports	49%[1]	75%	86%
Our work is relevant to federal departments, agencies, and Crown corporations	Organizations we audit implement our recommendations and use best practices	Where we conducted performance audits, percentage of recommendations fully implemented[2]	49%	Establish a baseline and set a target	44%
	Organizations we audit meet the commitments made in their sustainable development strategies	Progress made on commitments made in departments and agencies' sustainable development strategies	—	—	We discuss the progress departments and agencies have made on their commitments on page 24. We report annually in the Commissioner's report and on our Web site.[3]

1. This result comes from our 2003–04 Performance Report (page 25). As the Committee had not yet issued all of its reports for hearings held in 2002–03, results were partial. For the final result, see the 2004–05 Performance Report (page 20).
2. We measure our impact in improving the government's accountability, operations, and services by determining the percentage of recommendations we made four years ago that have been implemented.
3. This indicator is new. Reporting against the previous indicator was not meeting our performance monitoring needs. We now audit progress made by departments or agencies on selected commitments.

The Office's financial and human resources and product lines

Financial resources ($ millions)		
Forecast spending	Total authorities	Actual spending
$82.2	$84.1	$81.0
Human resources (full-time equivalents)		
Planned	Actual	Difference
580	570	10

Program activity: Legislative auditing ($ millions)		
Product lines[1]	Forecast spending 2004–05	Actual spending 2004–05
Performance audits and studies	$42.3	$40.4
Financial audits of Crown corporations, territorial governments, and other organizations	20.7	22.0
Audit of the summary financial statements of the Government of Canada	4.0	3.8
Special examinations of Crown corporations	6.4	6.1
Sustainable development monitoring activities and environmental petitions	3.2	3.1
Assessments of agency performance reports	0.8	1.1
Professional practice	5.7	7.1
Sub-total	83.1	83.6
Less: Non respendable revenue	(0.9)	(1.1)
Net cost of operations reported in our financial statements		82.5
Differences due to accrual accounting (GAAP)[2]		(1.5)
Net cost of program	$82.2	$81.0

[1] We have allocated the cost of audit services to each product line.

[2] The net cost of operations reported in our audited financial statements, prepared in accordance with generally accepted accounting principles (GAAP), is $82.5 million or $1.5 million more than the net cost of program. Accounting for capital assets and employee benefits account for the difference.

Statutory reports

Report of the Auditor General of Canada to the House of Commons	Published periodically and available in a variety of formats and on our Web site
Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development to the House of Commons	Published annually and available in a variety of formats and on our Web site
Report of the Auditor General on the Financial Statements of the Government of Canada	Published annually in the Public Accounts of Canada, Volume I and available on our Web site
Report of the Auditor General on the Condensed Financial Statements of the Government of Canada	Published annually in the Annual Financial Report of the Government of Canada
Opinions by the Auditor General on over 100 financial statements of federal Crown corporations, other organizations, territorial governments and organizations, and international organizations	Published in the various statutory reports that contain the financial statements of these organizations
Special examinations of Crown corporations	Submitted to the boards of directors every five years
Annual Report on Other Matters to the Yukon Legislative Assembly, to the Northwest Territories Legislative Assembly, and to the Nunavut Legislative Assembly	Submitted annually to the legislative assemblies and available from the Clerk of each assembly
Assessment of agency performance reports	Submitted annually to management boards

Web site references

Many items, which are of interest but not critical to reporting our performance, are available at the following Web sites.

Office of the Auditor General of Canada	
Office of the Auditor General	www.oag-bvg.gc.ca
Sheila Fraser, Auditor General of Canada	www.oag-bvg.gc.ca/domino/other.nsf/html/00agbio_e.html
Commissioner of the Environment and Sustainable Development	www.oag-bvg.gc.ca/domino/cesd_cedd.nsf/html/menu8_e.html
Auditor General Act	laws.justice.gc.ca/en/A-17/index.html
Financial Administration Act	laws.justice.gc.ca/en/F-11/index.html
Reports to Parliament	www.oag-bvg.gc.ca/domino/other.nsf/html/99repm_e.html
Observations of the Auditor General on the Financial Statements of the Government of Canada	www.oag-bvg.gc.ca/domino/other.nsf/html/99poc_e.html
Publications	www.oag-bvg.gc.ca/domino/other.nsf/html/99menu5e.html
Practice review and internal audit reports	www.oag-bvg.gc.ca/domino/other.nsf/html/02int_e.html
External review reports	www.oag-bvg.gc.ca/domino/other.nsf/html/00qms_e.html
Sustainable Development Strategy and Action Plan, 2003–06	www.oag-bvg.gc.ca/domino/other.nsf/html/200402sdse.html
Comptrollership Capacity Assessment and Action Plan	www.oag-bvg.gc.ca/domino/other.nsf/html/200403ccap_e.html
Government of Canada	
Parliament	www.parl.gc.ca
Standing Committee on Public Accounts	www.parl.gc.ca
Standing Committee on Environment and Sustainable Development	www.parl.gc.ca
Standing Committee on National Finance	www.parl.gc.ca
Treasury Board of Canada Secretariat (TBS)	www.tbs-sct.gc.ca
Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada	www.tbs-sct.gc.ca/res_can/rc_e.html
Results-Based Management and Accountability Framework of the Modern Comptrollership Initiative	www.tbs-sct.gc.ca/cmo_mfc/resources2/RMAF/RMAF02_e.asp
TBS Management Accountability Framework	www.tbs-sct.gc.ca/maf-crg/index_e.asp
Financial Information Strategy	www.tbs-sct.gc.ca/fin/sigs/FIS-SIF/FIS-SIF_e.asp

Professional organizations	
Canadian Council of Legislative Auditors	www.ccola.ca/index_english.cfm
CCAF-FCVI Inc.	www.ccaf-fcvi.com
Canadian Evaluation Society	www.evaluationcanada.ca
Canadian Institute of Chartered Accountants	www.cica.ca/index.cfm/ci_id/17150/la_id/1.htm
Environmental Working Group (INTOSAI)	www.environmental-auditing.org
Financial Management Institute	www.fmi.ca
International Federation of Accountants	www.ifac.org
Institute of Internal Auditors	www.theiia.org
International Organization of Supreme Audit Institutions (INTOSAI)	www.intosai.org
United Nations Panel of External Auditors	www.unsystem.org/auditors/external.htm

Methodological endnotes

1) In 2002, we surveyed parliamentarians—including those on the Standing Committee on Public Accounts and the Standing Committee on Environment and Sustainable Development—on their perception of our Office, our credibility, our performance, and on issues they would like the Auditor General to address in the coming years.

We developed a comprehensive methodology to take into account all aspects of our relationship with Parliament. A consultant conducted interviews to ensure independence of results. We set up interviews with all members of the standing committees on Public Accounts and Environment and Sustainable Development because they are most likely to use our reports. Our consultant interviewed 16 out of 17 members of the Standing Committee on Public Accounts, and 12 out of 16 members of the Standing Committee on Environment and Sustainable Development. For the other members of the House of Commons and the Senate, we took a random sample of individuals from the combined group and interviewed them. The sample size was 60, with a margin of error of ± 9.8 percent, 18 times out of 20. For each question, the confidence interval is likely to be smaller. To obtain this level, 104 parliamentarians were contacted, resulting in a response rate of 58 percent. The main reason that most parliamentarians cited for not engaging in interviews was that they were too busy with the shortened session and had conflicting schedules.

2) When we count the number of hearings and briefings in which we participate, we consider our appearances before all committees of the House of Commons and the Senate. The other indicator (performance audit and related products reviewed by parliamentary committees) is a ratio of 2004–05 audits that resulted in a hearing to the total number of audits published in the same fiscal year. When calculating the number of performance audits, we considered the 20 performance audits accounted for, plus five other related products.

To calculate the percentage, we consider all parliamentary hearings held on one audit as one hearing. A hearing can occur in a subsequent fiscal year, but would contribute to the Office's performance for the year that the report was published. Any revisions of historical numbers would be noted.

3) We consider that the Committee endorses our recommendations when its recommendations parallel ours or when the report states that they support all of our recommendations. Because the Committee's reports of audits published at the end of the current year are usually tabled the next fiscal year, data for assessing our 2004–05 performance are not sufficient to accurately reflect our performance.

4) Audit teams track the status of outstanding recommendations by assessing the organization's business, reviewing its documentation, and, in some cases, interviewing officials. We have not verified the reliability of this information. Recommendations from government-wide audits and audits by the Commissioner of the Environment and Sustainable Development are excluded.

Our performance indicator is based on the success of departments and agencies in fully implementing our recommendations after a reasonable period of time. We use a four-year interval, between the year the report is tabled and the year we assess implemention, because our data show that departments and agencies often need this time to complete action on our recommendations. Our calculation of the interval, for consistency and reasons of practicality, is by calendar year. In 2006, we will establish a baseline that will enable us to set a target. We will also add to our database recommendations from government-wide audits and from the Commissioner of the Environment and Sustainable Development's reports to Parliament.

5) The Office conducts a survey every two years for financial audits and every year for performance audits. Although the questions asked in the survey of financial audits and performance audits are slightly different, we are still able to make general comparisons among the two types of audits.

For 2003 financial audits results, 121 questionnaires were sent: 71 to chief financial officers (CFOs) and 50 to audit committee chairs (ACCs). Eighty-two questionnaires were returned for an overall response rate of 68 percent—54 from CFOs and 28 from ACCs. Respectively, the response rates for these two groups are 76 percent and 56 percent. The overall margin of error for the results of the financial audits survey is 6.1 percent, 19 times out of 20.

For 2003 performance audit results, 82 questionnaires were sent to deputy ministers (DMs) or the head of the entity we audited. Sixty-five questionnaires were returned, giving a response rate of 78 percent. The overall margin of error for the results of the performance audit survey is 5.5 percent, 19 times out of 20. The survey results recorded in our *2003–04 Performance Report* included survey results from the December 2002 audits. These results have now been excluded from our 2003 calculations.

For 2004 performance audits results, 75 questionnaires were sent to deputy ministers (DMs) or the head of the entity we audited and include audits that focussed on more than one entity. Fifty-eight questionnaires were returned, giving a response rate of 77 percent. The overall margin of error for the results of the performance audit survey is 6.1 percent.

6) We surveyed Office employees using the Intranet. A total of 652 employees were invited to participate, and 450 employees completed the survey. The overall response rate was 69 percent. The overall margin of error for the survey was 2.6 percent, 19 times out of 20. The results of the 2004 survey are available in our *2003–04 Performance Report*.

7) These percentages do not include employees who have been excluded from the language requirement because they will retire soon. For principals and assistant auditors general, 13 of 77 were excluded; for directors, 12 of 110 were excluded.

BUDGET DES DÉPENSES

Bureau du vérificateur général du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2005

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2005

No de catalogue BT31-4/57-2005
ISBN 0-660-62891-0

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à www.tbs-sct.gc.ca
Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste
auprès des Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

Avant-propos

Le gouvernement du Canada améliore sans cesse ses pratiques de gestion, ce qui constitue pour lui une priorité depuis le dépôt au Parlement, au printemps 2000, du document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Dans sa poursuite de l'excellence en gestion, le gouvernement envisage d'offrir aux Canadiens : un gouvernement à l'écoute, qui sert bien ses citoyens et qui est administré comme une seule et même entité cohérente; un gouvernement innovateur, qui est appuyé par une fonction publique hautement qualifiée, en mesure de bien tirer parti de toute l'information à sa disposition et de faire un usage optimal des fonds publics, tout en tenant compte des risques éventuels; et un gouvernement redevable, qui rend compte clairement et ouvertement de son rendement au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats au Parlement et aux citoyens. Ils sont au cœur même de l'application du concept du gouvernement redevable.

Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement de rapports publics efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte, faire le lien entre le rendement et les engagements antérieurs, expliquer les changements ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Le présent rapport ministériel sur le rendement (ainsi que ceux de nombreux autres ministères et organismes) peut être consulté sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp . Les lecteurs qui désireraient un aperçu global des efforts déployés par le gouvernement du Canada afin d'améliorer la qualité de vie peuvent lire *Le rendement du Canada 2005*, qu'on peut également consulter à l'adresse Internet précitée. Ce rapport est structuré autour de trois grands thèmes (économie durable, fondements sociaux du Canada et la place du Canada dans le monde) et sa version électronique renferme des liens avec les rapports ministériels sur le rendement pertinents. *Le rendement du Canada 2005* renferme également un aperçu spécial des efforts déployés par le gouvernement afin d'améliorer le bien-être des Autochtones.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer sans cesse les rapports qu'il présente au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer, au fil du temps, la qualité des rapports ministériels sur le rendement et autres rapports.

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :

Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Bureau du vérificateur général du Canada

Budget des dépenses 2004-2005

Rapport sur le rendement

Approuvé

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA
Vérificatrice générale du Canada

Honorable Ralph Goodale, C.P., député
Ministre des Finances

Pour obtenir de l'information, veuillez joindre la

Direction des communications
Bureau du vérificateur général du Canada
240, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0G6

Téléphone : (613) 995-3708 ou 1-888-761-5953
Télécopieur : (613) 957-0474
Courriel : Communications@oag-bvg.gc.ca
Site web : www.oag-bvg.gc.ca

Table des matières

Section I — Vue d'ensemble 1
- Message de la vérificatrice générale du Canada 1
- Points saillants de notre rendement 3
- Déclaration de la direction 5

Section II — Contexte 7
- Notre plan stratégique 7
- À propos du Bureau 8

Section III — Faire rapport sur les résultats 15
- Effectuer des vérifications et des études indépendantes 15
- Initiatives à l'appui de nos travaux de vérification 27

Section IV — Rendement financier 33
- Activités et fonctionnement 33
- Tableaux financiers 41
- États financiers 44

Section V — Autre information 57
- Quoi de neuf dans ce rapport? 57
- Organigramme 58
- Notre chaîne de résultats 59
- Information sommaire 60
- Rapports exigés par la loi 64
- Renvois à des sites Web 65
- Notes sur nos méthodes 67

Section I — Vue d'ensemble

Message de la vérificatrice générale du Canada

Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada
photo de Michel Bédard

Je suis heureuse de présenter le *Rapport sur le rendement* du Bureau pour 2004-2005.

Au Canada, le gouvernement et la fonction publique sont les gardiens des fonds publics qui leur sont confiés. L'un des rôles les plus importants du Parlement est de demander au gouvernement de rendre compte des résultats qu'il obtient avec l'argent des contribuables. Pour le faire de manière efficace, les parlementaires ont besoin d'information objective à laquelle ils peuvent se fier pour examiner minutieusement les activités et les dépenses du gouvernement.

Le Bureau du vérificateur général est une source indépendante de ce genre d'information; nous l'obtenons en effectuant plus d'une centaine de vérifications des états financiers et de gestion chaque année. Les rapports que nous remettons au Parlement décrivent les secteurs du gouvernement qui exigent de l'attention, recommandent des améliorations et mettent en évidence les bonnes pratiques.

Le Parlement assure la surveillance du gouvernement par l'entremise de ses comités, qui peuvent étudier nos rapports, tenir des audiences et faire des recommandations pour inciter le gouvernement à agir. Il revient au gouvernement de mettre en œuvre les changements recommandés dans mes rapports. Par les rôles distincts dont chacun s'acquitte, par le travail efficace qu'ils accomplissent ensemble, le Parlement, le gouvernement et mon Bureau contribuent tous à offrir aux Canadiens et aux Canadiennes un gouvernement bien géré et qui leur est redevable.

Je suis heureuse d'indiquer que la commissaire à l'environnement et au développement durable et moi-même avons reçu un excellent appui des comités parlementaires au cours de la dernière année. Le printemps et l'automne derniers, plusieurs comités permanents de la Chambre des communes ont adopté des motions demandant à notre Bureau et à des hauts fonctionnaires des ministères de comparaître devant eux chaque fois que nous produisons un rapport sur un sujet dont les comités sont responsables. Par conséquent, j'ai été invitée à assister à de nombreuses audiences de comités pour informer les parlementaires au sujet de nos vérifications. La commissaire a également été invitée à discuter de questions particulières à l'environnement avec le Comité permanent de l'environnement et du développement durable, ainsi qu'avec d'autres comités parlementaires. Les membres de ces comités ont été très élogieux au sujet du travail de la commissaire. De plus, mon personnel et moi avons été heureux d'avoir eu l'occasion d'informer de nombreux nouveaux députés sur le rôle du Bureau et de discuter avec eux de la façon dont nous pouvons le mieux répondre à leurs besoins.

C'est le Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes — appelé parfois « comité de la reddition de comptes » — qui a la responsabilité spéciale de recevoir tous nos rapports. En 2004, le Comité a passé beaucoup de temps à étudier nos vérifications de 2003 sur le Programme de commandites, les activités de publicité et la gestion de la recherche sur l'opinion publique.

En avril de cette année, le Comité a produit son rapport sur ces vérifications, indiquant qu'il appuyait sans réserve nos recommandations et témoignant de sa grande confiance dans les méthodes que nous avons utilisées pour arriver à nos constatations. J'ai été très honorée par la confiance du Comité envers

le travail de mon Bureau. Nous continuerons de travailler assidûment pour maintenir tant nos relations positives avec les parlementaires que la qualité de nos vérifications.

En 2005, le Parlement a adopté un projet de loi (C-43) pour modifier la *Loi sur le vérificateur général* et la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et qui élargit notre mandat dans deux domaines :

- Premièrement, nous pouvons maintenant vérifier les fondations dans le cadre de nos vérifications de gestion. Nous sommes préoccupés depuis longtemps par le fait que les fondations n'ont pas à rendre compte au Parlement — alors que ce sont des organisations qui reçoivent des fonds publics énormes pour s'acquitter d'importants mandats d'intérêt public. Nous avons signalé cette préoccupation pour la première fois dans nos Observations sur les Comptes publics du Canada en 1997 et nous l'avons exprimé à plusieurs reprises depuis.
- Deuxièmement, le projet de loi du gouvernement fait de nous les vérificateurs ou les covérificateurs de toutes les sociétés d'État, sauf deux. Il allonge aussi la liste des sociétés d'État dont nous sommes tenus d'effectuer l'examen spécial tous les cinq ans.

Le projet de loi a reçu la sanction royale le 29 juin 2005. Je suis très réceptive à ces changements et je crois qu'ils permettront d'améliorer l'information communiquée au Parlement.

Le financement des mandataires du Parlement, y compris mon Bureau, est une autre question à laquelle plusieurs comités parlementaires ont accordé leur attention au cours de l'année. Le budget de mon Bureau est actuellement établi par le Secrétariat du Conseil du Trésor, un des organismes que nous vérifions. Ce processus nous préoccupe depuis longtemps car il ne protège pas suffisamment notre indépendance. Des discussions sont en cours avec le Secrétariat du Conseil du Trésor depuis un bon moment déjà, mais des progrès récents sont prometteurs. J'ai bon espoir que cette question sera bientôt résolue.

Le Rapport de février 2005 du Comité permanent des comptes publics a été très élogieux au sujet du travail du Bureau. Selon le Comité :

> Le Canada a de la chance d'avoir un bureau de vérification national extrêmement professionnel, capable d'offrir en temps opportun des services de vérification qui mettent en lumière les problèmes et proposent des solutions constructives. Il est indéniable que le travail du Bureau a permis au gouvernement et aux contribuables d'épargner des sommes d'argent considérables et qu'il a contribué à rendre l'administration gouvernementale plus efficace et plus efficiente.

Des éloges comme ceux-ci de la part d'un Comité du Parlement sont une source de grande satisfaction pour tout le personnel du Bureau. Nous remercions le Comité de son appui permanent. Je sais que cela ne fera que nous encourager tous à nous dévouer plus que jamais pour servir le Parlement et contribuer à produire des changements positifs et durables pour la population canadienne.

La vérificatrice générale du Canada,

Sheila Fraser, FCA
le 19 septembre 2005

Points saillants de notre rendement

Rendement

Au cours de 2004-2005, le Bureau a effectué 20 vérifications de gestion, plus de 100 vérifications des états financiers, y compris celles du gouvernement du Canada, de sociétés d'État et des 3 gouvernements territoriaux, 9 examens spéciaux de sociétés d'État et 3 évaluations de rapports sur le rendement d'agences.

Voici les points saillants de notre rendement de 2004-2005. D'ici à mars 2006, nous aurons élaboré des indicateurs pour nos gammes de produits et, s'il y a lieu, des cibles. Pour obtenir de l'information plus complète, voir la section III intitulée « Faire rapport sur les résultats », à la page 15.

- **Nous avons participé à 37 audiences et séances d'information de comités parlementaires.**

  Parmi celles-ci, 13 ont été tenues par le Comité permanent des comptes publics et 24 par d'autres comités de la Chambre des communes ou des comités du Sénat. Nous avons participé à moins d'audiences qu'au cours des années précédentes, parce que le Comité des comptes publics a continué d'étudier nos vérifications de 2003 sur le Programme de commandites, les activités de publicité et la gestion de la recherche sur l'opinion publique. Les comités parlementaires ont donc eu moins de temps pour tenir des audiences sur nos autres vérifications. Pour plus d'information, voir la page 17. De plus, le Comité permanent des comptes publics a appuyé 85 p. 100 des recommandations de nos vérifications de gestion de 2003-2004 qu'il a examinées. Vous trouverez des détails à la page 21.

Notre participation aux audiences et aux séances d'information des comités parlementaires

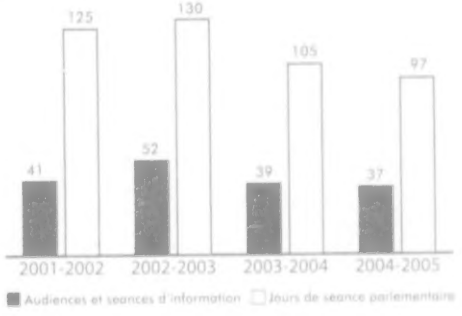

- **En 2004, les ministères et organismes avaient pleinement mis en œuvre 44 p. 100 de nos recommandations émises en 2000.**

  Cet aspect constitue toujours un défi. Pour y répondre, le Comité des comptes publics a recommandé récemment au Secrétariat du Conseil du Trésor d'examiner les suites données par les ministères à nos recommandations et de lui rendre compte des résultats de son étude. Nous avons aussi mis à jour des directives à l'intention de nos vérificateurs de gestion pour les aider à préparer des recommandations concrètes. Vous trouverez des précisions à la page 21.

Les recommandations de nos vérifications de gestion qui ont été pleinement mises en oeuvre

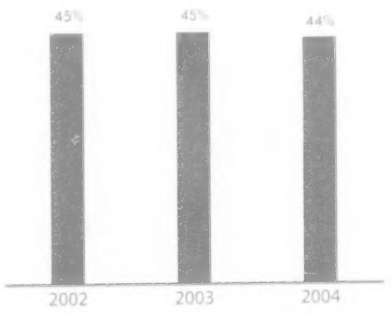

- **La plupart des organisations que nous vérifions estiment que nos vérifications ajoutent de la valeur à leur organisation.**

  En 2004, 54 p. 100 des organisations que nous avons vérifiées estimaient que nos vérifications de gestion ajoutaient une valeur bonne à très bonne à leur organisation, contre 42 p. 100 en 2003.

  En 2003, 73 p. 100 des directeurs financiers et des présidents des comités de vérification ont jugé que nos vérifications des états financiers ajoutaient une valeur bonne à très bonne à leur organisation.

  Le Bureau effectue chaque année un sondage sur ses vérifications de gestion et, tous les deux ans, sur ses vérifications des états financiers. Vous trouverez des précisions à la page 24.

Organisations qui estiment que nos vérifications de gestion ajoutent une valeur

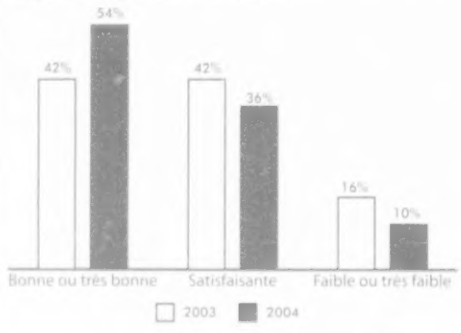

Organisations qui estiment que nos vérifications des états financiers ajoutent une valeur

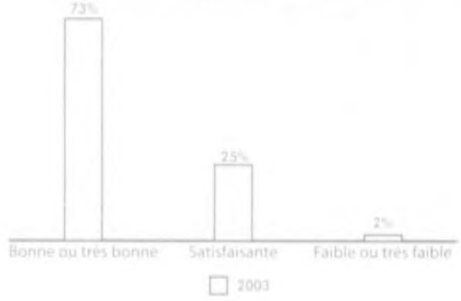

Notre rendement financier

Voici les points saillants de notre rendement financier de 2004-2005. Pour des renseignements détaillés, voir la section IV, intitulée « Rendement financier », à la page 33.

Le coût net de fonctionnement du Bureau en 2004-2005 était de 82,5 millions de dollars; le Bureau a employé 570 employés équivalents temps plein. Le tableau montre l'utilisation de nos ressources au cours de l'année. Nous avons ajouté à chaque gamme de produits le coût des services à la vérification.

Coût de fonctionnement par gamme de produits 2004-2005*

Gamme de produits	en millions de dollars
Évaluation des rapports sur le rendement d'agences	1.1
Activités de surveillance du développement durable et pétitions en matière d'environnement	3.1
Vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada	3.8
Examens spéciaux des sociétés d'État	6.1
Méthodes professionnelles	7.1
Vérifications des états financiers des sociétés d'État, des gouvernements territoriaux et d'autres organisations	22.0
Vérifications de gestion et études	40.4

* exclut 1,1 million de dollars de revenus non disponibles

Déclaration de la direction

Nous soumettons, pour qu'il soit déposé au Parlement, le *Rapport sur le rendement 2004-2005* du Bureau du vérificateur général du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2005. La direction du Bureau du vérificateur général est responsable de la préparation du présent rapport qui

- est fondé sur la chaîne de résultats du Bureau, qui est conforme à sa structure d'activités de programmes;
- présente de l'information juste et fiable;
- présente une base de reddition de comptes quant aux résultats obtenus avec les ressources et les autorisations qui ont été accordées au Bureau;
- fait état de la situation financière d'après les chiffres approuvés figurant dans le *Budget des dépenses* et les *Comptes publics du Canada*.
- est fondé sur les principes de rapport du *Guide de préparation – Rapports ministériels sur le rendement 2004-2005* du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Pour s'acquitter de sa responsabilité, la direction a établi et suivi des procédures et des contrôles destinés à fournir une assurance raisonnable concernant la fidélité et la fiabilité de l'information sur le rendement. Le Bureau cherche continuellement à améliorer son information sur le rendement et, par conséquent, l'information donnée dans le présent Rapport est l'information la plus fiable dont le Bureau dispose à l'heure actuelle et la direction la considère comme acceptable aux fins de la préparation du Rapport. Certaines informations sont fondées sur les meilleurs jugements et estimations de la direction. Les restrictions sur la qualité des données fournies sont énoncées dans le Rapport.

Le Conseil de direction du Bureau supervise la préparation du Rapport et l'approuve sur la recommandation et les conseils du Comité de vérification du Bureau.

La vérificatrice générale du Canada

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA

Le contrôleur et agent financier supérieur

Robert D'Aoust

Robert D'Aoust, CA

Ottawa, Canada
le 19 septembre 2005

Section II — Contexte

Notre plan stratégique

Le Bureau du vérificateur général favorise la bonne gestion du gouvernement et sa reddition de comptes dans l'intérêt des Canadiens. Nos travaux sont guidés par un plan stratégique qui énonce notre vision et nos valeurs (voir la pièce 1).

Pièce 1 — Plan stratégique pour le Bureau du vérificateur général du Canada : un extrait

Notre vision

Être un bureau de vérification indépendant au service du Parlement, dont la qualité et l'importance des travaux sont reconnues dans tous les milieux.

Nous faisons la promotion

- d'un gouvernement responsable
- d'une fonction publique intègre et efficace
- d'une bonne gouvernance
- du développement durable
- de la protection de l'héritage et du patrimoine du Canada

Nous le faisons

- en effectuant des vérifications et des études indépendantes qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et aux Canadiens.
- en travaillant en collaboration avec les vérificateurs législatifs et les organisations professionnelles.
- en assurant un milieu de travail respectueux où notre main-d'œuvre diversifiée peut réaliser son plein potentiel de carrière et rechercher l'excellence.

Nos valeurs

1. Servir l'intérêt public
2. Indépendance et objectivité
3. Engagement envers l'excellence
4. Milieu de travail respectueux
5. Honnêteté et intégrité
6. Donner l'exemple

À propos du Bureau

Mandataire du Parlement. Le vérificateur général est un mandataire du Parlement. Nous sommes indépendants du gouvernement et faisons rapport directement au Parlement (voir la pièce 2).

Pièce 2 – Le rôle du vérificateur général en tant que mandataire du Parlement

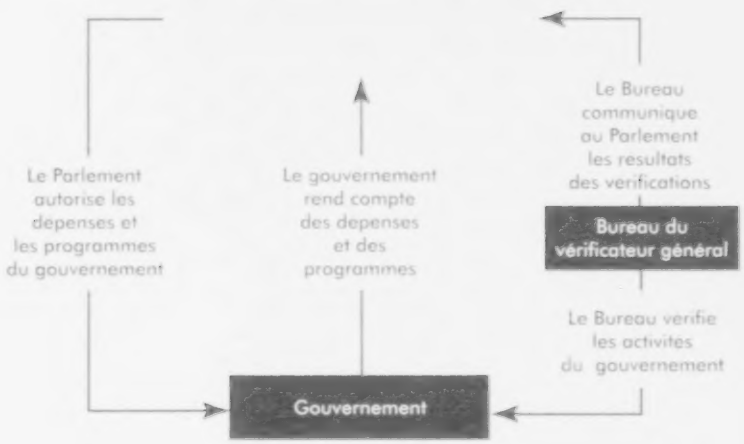
Le Parlement autorise les dépenses et les programmes du gouvernement
Le gouvernement rend compte des dépenses et des programmes
Le Bureau communique au Parlement les résultats des vérifications
Bureau du vérificateur général
Le Bureau vérifie les activités du gouvernement
Gouvernement

La *Loi sur le vérificateur général*, la *Loi sur la gestion des finances publiques* et d'autres lois et décrets énoncent les responsabilités du vérificateur général. Ces fonctions concernent la vérification législative et la surveillance des ministères et organismes fédéraux, des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres entités, notamment des organisations internationales.

Objectivité et indépendance. Il est essentiel que nous maintenions notre objectivité et notre indépendance à l'égard des organisations que nous vérifions. Notre indépendance est assurée par un vaste mandat législatif, l'exemption de certains contrôles gouvernementaux et un mandat de dix ans, non renouvelable, pour le vérificateur général.

D'autres mécanismes sont en place afin d'assurer l'indépendance du Bureau :

- Le vérificateur général présente ses rapports directement au Parlement.
- Le vérificateur général rend des comptes au Parlement et non au gouvernement en place.
- Financé par le Parlement, le Bureau ne touche pas d'honoraires des ministères, des organismes et des sociétés d'État qu'il vérifie.

À propos du Bureau

Mandataire du Parlement. Le vérificateur général est un mandataire du Parlement. Nous sommes indépendants du gouvernement et faisons rapport directement au Parlement (voir la pièce 2).

Pièce 2 – Le rôle du vérificateur général en tant que mandataire du Parlement

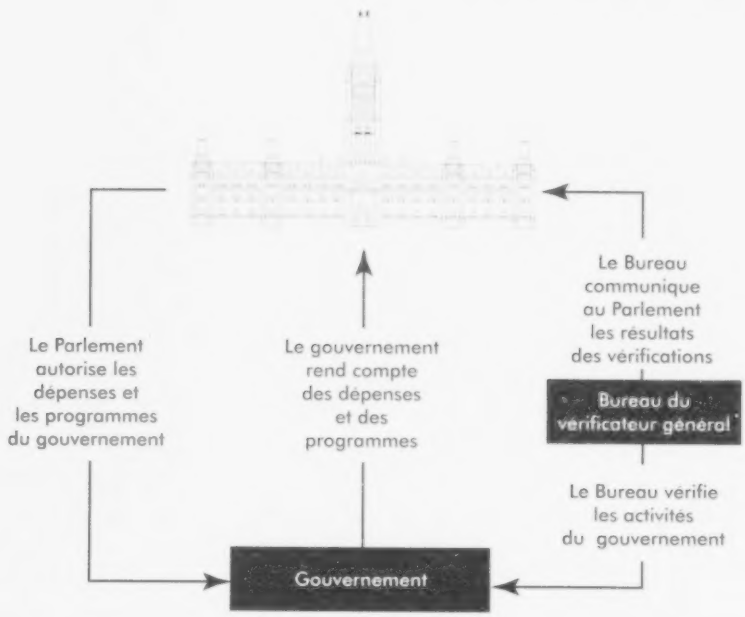
Le Parlement autorise les dépenses et les programmes du gouvernement
Le gouvernement rend compte des dépenses et des programmes
Le Bureau communique au Parlement les résultats des vérifications
Bureau du vérificateur général
Le Bureau vérifie les activités du gouvernement
Gouvernement

La *Loi sur le vérificateur général*, la *Loi sur la gestion des finances publiques* et d'autres lois et décrets énoncent les responsabilités du vérificateur général. Ces fonctions concernent la vérification législative et la surveillance des ministères et organismes fédéraux, des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres entités, notamment des organisations internationales.

Objectivité et indépendance. Il est essentiel que nous maintenions notre objectivité et notre indépendance à l'égard des organisations que nous vérifions. Notre indépendance est assurée par un vaste mandat législatif, l'exemption de certains contrôles gouvernementaux et un mandat de dix ans, non renouvelable, pour le vérificateur général.

D'autres mécanismes sont en place afin d'assurer l'indépendance du Bureau :

- Le vérificateur général présente ses rapports directement au Parlement.
- Le vérificateur général rend des comptes au Parlement et non au gouvernement en place.
- Financé par le Parlement, le Bureau ne touche pas d'honoraires des ministères, des organismes et des sociétés d'État qu'il vérifie.

- En tant qu'employeur distinct, le Bureau nomme ses employés, a ses propres normes de classification, s'acquitte de fonctions de gestion des ressources humaines, dont l'établissement des conditions d'emploi.
- Les vérificateurs veillent à maintenir leur indépendance en se conformant aux normes de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, aux politiques et pratiques du Bureau et à son code de valeurs, d'éthique et de conduite professionnelle.
- Le vérificateur général peut, dans les limites financières établies pour le Bureau par les lois de crédits, passer des contrats de services professionnels sans l'approbation du Conseil du Trésor.

Financement. Depuis 2001, nous discutons avec le Secrétariat du Conseil du Trésor de solutions de rechange qui pourraient servir à déterminer les besoins financiers du Bureau dans l'avenir. Le Bureau est financé par le Parlement, mais nous négocions notre niveau de financement avec le Secrétariat, un organisme que nous vérifions. Le processus en place n'est pas suffisamment indépendant pour garantir que notre budget nous permet de répondre aux attentes du Parlement.

En 2004-2005, nous avons continué de discuter d'un nouveau mécanisme de financement avec le Secrétariat. Nous en avons également discuté avec le Comité permanent des comptes publics, le Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique et le Comité sénatorial permanent des finances nationales. Dans son rapport du 14 février 2005, le Comité des comptes publics a recommandé qu'un nouveau mécanisme de financement soit établi avant novembre 2005, qui protège l'indépendance du Bureau et qui assure qu'il sera en mesure de répondre aux attentes du Parlement.

Notre activité : La vérification législative

Le Parlement a la responsabilité de surveiller les activités du gouvernement et de lui demander de rendre compte de l'utilisation qu'il fait des fonds publics.

La vérification législative joue un rôle essentiel dans la reddition de compte du gouvernement. Elle fournit information, assurance et avis objectifs que les parlementaires peuvent utiliser pour examiner en profondeur les dépenses du gouvernement et son rendement. Les représentants élus ont besoin de cette information indépendante pour pouvoir mettre en question ou contester de manière efficace les actions du gouvernement.

Le Bureau du vérificateur général du Canada a la responsabilité de vérifier le gouvernement fédéral et les trois gouvernements territoriaux — des Territoires du Nord Ouest, du Yukon et du Nunavut.

Le Bureau effectue trois types de vérification législative — des vérifications des états financiers, des examens spéciaux des sociétés d'État et des vérifications de gestion (voir la pièce 3).

Pièce 3 — Le Bureau effectue trois types de vérifications législatives

Vérifications des états financiers. Lors de nos vérifications des états financiers, nous présentons une opinion sur la fidélité des états financiers du gouvernement fédéral, des sociétés d'état, des gouvernements territoriaux et des entités connexes. Les vérificateurs s'assurent que les opérations financières correspondent bien aux montants et à l'information présentés dans les états financiers. Nos vérifications sont semblables à celles qui sont effectuées dans le secteur privé, si ce n'est que nous avons deux responsabilités supplémentaires :

- nous devons souvent présenter une opinion sur la conformité, à tous égards importants, des opérations examinées aux lois et aux règlements applicables;
- le vérificateur général peut signaler les questions qui, à son avis, devraient être portées à l'attention du Parlement.

Examens spéciaux des sociétés d'État. Dans nos examens spéciaux, le vérificateur général fournit une opinion sur la gestion de la société. L'étendue de la vérification est prévue par la loi et porte sur toute la société. Les examens spéciaux visent à répondre à une question clé : les systèmes et les pratiques de la société fournissent-ils l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que la gestion des ressources est économique et efficiente et que le déroulement des activités est efficace? Tous les cinq ans, le vérificateur général effectue des examens spéciaux de la plupart des sociétés d'État.

Vérifications de gestion. Lors de nos vérifications de gestion, nous répondons aux questions suivantes :

- Met-on les programmes en œuvre en tenant dûment compte de l'économie, de l'efficience et de leurs effets sur l'environnement?
- Le gouvernement a-t-il mis en place les moyens nécessaires pour mesurer l'efficacité?

Ces vérifications ne portent pas sur le bien-fondé des politiques du gouvernement. Elles visent plutôt à déterminer si le gouvernement gère ses pratiques, ses contrôles et ses systèmes de rapports en fonction de ses propres politiques et selon les meilleures pratiques. Nous communiquons nos constatations au Parlement; elles peuvent comprendre des commentaires sur des secteurs qui fonctionnent bien et des recommandations sur des améliorations à apporter.

Chaque année, le Bureau présente normalement quatre rapports à la Chambre des communes. Les constatations sont communiquées aux médias et au public après le dépôt des rapports à la Chambre des communes. Ces rapports comprennent :

- au début de l'automne, un rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable;
- un rapport à la fin de l'automne;
- un rapport Le Point à l'hiver, qui fait état des progrès réalisés par le gouvernement pour donner suite aux recommandations de nos vérifications précédentes;
- un rapport au printemps.

Nous servons le Parlement

Comités permanents. Le vérificateur général a des relations très étroites avec le Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes. De son côté, le Comité fonde une grande partie de ses activités sur nos rapports. Le Comité sénatorial permanent des finances nationales et d'autres comités parlementaires s'appuient également sur nos produits.

Le Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes s'appuie sur les travaux de la commissaire à l'environnement et au développement durable.

Les audiences des comités constituent pour le Bureau un moyen important de sensibilisation et permettent de faire comprendre les questions soulevées dans nos rapports. Les audiences aident aussi à obtenir des ministères et organismes l'engagement de mettre en œuvre nos recommandations. Après les audiences, les comités peuvent faire rapport et présenter des recommandations au gouvernement. Les ministères et organismes sont généralement tenus de rendre compte aux comités des mesures qu'ils ont prises pour donner suite à leurs recommandations.

Assemblées législatives des territoires. En tant que vérificateur législatif des trois territoires, le vérificateur général formule une opinion sur leurs états financiers et fait rapport sur d'autres questions. Ces rapports sont présentés aux assemblées législatives des territoires et discutés aux audiences de leurs comités des comptes publics.

Notre structure de gouvernance

La vérificatrice générale. La vérificatrice générale dirige le Bureau et, en tant que mandataire du Parlement, rend compte au Parlement du rendement du Bureau.

Le Conseil de direction. Le Conseil de direction assure la direction professionnelle et administrative du Bureau. Il établit les politiques du Bureau et supervise tous les aspects de sa gestion et de ses activités. Il est composé de la vérificatrice générale, du sous-vérificateur général, de la commissaire à l'environnement et au développement durable ainsi que de onze vérificateurs généraux adjoints.

Consultations externes. La vérificatrice générale reçoit des avis de divers comités comportant des membres de l'extérieur:

- **Le Comité de vérification.** Il surveille la qualité des méthodes de vérification et des contrôles internes. Il est composé de vérificateurs de niveau supérieur du Bureau et est présidé par un cadre supérieur retraité du secteur privé.
- **Le Groupe des conseillers principaux.** Il fournit des avis stratégiques sur les travaux du Bureau; il est composé de représentants des entreprises, des milieux comptables et universitaires et d'autres parties.
- **Le Comité consultatif indépendant.** Il donne des avis à la vérificatrice générale sur les vérifications des états financiers du gouvernement du Canada, des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres organisations. Le Comité aide la vérificatrice générale à se tenir au courant des faits nouveaux dans le domaine de la comptabilité et de la vérification et à examiner leur incidence sur le travail du Bureau. Il est composé de comptables chevronnés et d'experts en finances.
- **Les groupes des conseillers sur les questions autochtones (Premières nations, Inuits et Métis).** Ils conseillent la vérificatrice générale sur les questions touchant les Autochtones du Canada et comprennent des dirigeants autochtones et non autochtones.

La commissaire à l'environnement et au développement durable reçoit aussi des avis d'un comité externe:

- **Le Groupe des conseillers en environnement.** Il conseille la commissaire en ce qui concerne ses travaux et sur les questions d'environnement et de développement durable. Il est composé de représentants de groupes environnementaux et du secteur privé, d'anciens fonctionnaires et d'universitaires.

Comités consultatifs de vérification. Ces comités donnent des conseils sur les objectifs et la stratégie des vérifications de gestion ou des examens spéciaux et sur les questions et les constatations importantes qui doivent être signalées. Ils sont composés d'experts, tant du Bureau que de l'extérieur, qui proviennent d'un éventail de disciplines soit comme anciens hauts fonctionnaires, universitaires, économistes et dirigeants des Premières nations.

Par exemple, au cours de 2004-2005, le Bureau a demandé conseil d'experts d'une grande variété de domaines, notamment de la gestion environnementale, de la gestion des pêches, de la santé, de la gestion des ressources humaines, de la technologie de l'information, des relations internationales, du blanchiment d'argent, de l'administration publique, de la défense nationale et du droit fiscal.

Notre organigramme, à la page 58, présente plus d'information sur la structure de gouvernance du Bureau.

Comment nous rendons des comptes

Qui vérifie le vérificateur général?

Chaque année, un vérificateur externe nommé par le Secrétariat du Conseil du Trésor vérifie les états financiers du Bureau. Nos états financiers sont préparés conformément à la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale et selon les principes comptables généralement reconnus. Nos états financiers sont présentés à la page 44.

Le Bureau est également soumis aux examens de la commissaire aux langues officielles sur les questions linguistiques, de la Commission de la fonction publique sur les pratiques de dotation et de classification, du commissaire à la vie privée au sujet du respect de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, et de la Commission canadienne des droits de la personne.

Nous sommes tenus de rendre compte au Parlement

Nous soumettons notre budget annuel des dépenses au Parlement. Le Comité des comptes publics invite la vérificatrice générale afin de discuter de ses rapports sur les plans et les priorités, ses rapports sur le rendement et ses pratiques de gestion.

Comment nous évaluons nos travaux

Notre travail de vérification est guidé par une méthode rigoureuse et un cadre de gestion de la qualité. Le cadre fournit l'assurance raisonnable que nos vérifications sont effectuées conformément aux normes de pratiques professionnelles établies et qu'elles tiennent dûment compte des principes d'économie, d'efficience et d'efficacité et de l'environnement.

Nos travaux de vérification sont également soumis à des vérifications internes, à des revues des pratiques et à des vérifications externes par nos pairs. Chaque année, nous publions les sommaires des résultats des revues des pratiques et des vérifications internes sur notre site Web sous « À propos du Bureau » (voir la pièce 4, ci-dessous).

Pièce 4 – Revues des pratiques et vérifications internes réalisées en 2004-2005

Revues des pratiques	Vérifications internes
• Vérifications de gestion communiquées en 2004 • Vérifications annuelles complétées durant l'année fiscale 2004	• Dépenses d'accueil • Classification et rémunération

Revues des pratiques. Nous effectuons des revues des pratiques de nos gammes de produits — vérifications des états financiers, vérifications de gestion et examens spéciaux — en évaluant leur qualité et leur conformité aux politiques du Bureau et aux normes professionnelles. Ces revues fournissent à la vérificatrice générale une assurance sur la qualité de nos produits et permettent de cerner les bonnes pratiques. En 2004-2005, nous avons réalisé six revues des pratiques de vérifications de gestion, de vérifications des états financiers et des examens spéciaux, et trois autres revues étaient en cours à la fin de l'exercice.

Vérifications internes. Nous vérifions les pratiques de gestion, d'administration et de vérification. Ces vérifications fournissent à la vérificatrice générale l'assurance que le Bureau respecte les politiques du gouvernement et du Bureau. Elles fournissent également aux gestionnaires des évaluations et des recommandations.

En 2004-2005, nous avons réalisé la première année d'un plan triennal de vérifications internes. Le sommaire de notre plan triennal se trouve sur notre site Web sous « À propos du Bureau ».

Examen externe de nos pratiques de vérification de gestion. En 2003, une équipe internationale de vérificateurs législatifs a réalisé un examen par des pairs du cadre de gestion de la qualité des vérifications de gestion effectuées par le Bureau.

L'équipe a constaté que notre cadre a été conçu de manière adéquate et qu'il fonctionnait efficacement. Le rapport de l'équipe a également fait état de certaines bonnes pratiques et proposé des améliorations. Le rapport et notre plan d'action se trouvent sur notre site Web sous « À propos du Bureau ».

Examen externe de nos pratiques de vérification des états financiers. Les instituts provinciaux de comptables agréés vérifient si nous respectons les normes professionnelles applicables aux vérifications des états financiers et si la formation que nous donnons aux futurs comptables agréés répond aux exigences pour l'accréditation. Au cours des deux dernières années, les pratiques de vérification des états financiers de nos bureaux régionaux — Vancouver, Edmonton, Montréal, Halifax — et du bureau d'Ottawa ont été examinées. Les examinateurs ont conclu que nous respections les normes professionnelles et répondions aux exigences d'agrément.

Section III — Faire rapport sur les résultats

Nous contribuons à la bonne gestion du gouvernement et à sa reddition de comptes en effectuant des vérifications et des études indépendantes qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et aux Canadiens.

Nous appuyons également les initiatives qui aident le Bureau à atteindre ses résultats à long terme — travailler en collaboration avec les vérificateurs législatifs et les organisations professionnelles, assurer un milieu de travail respectueux et fonctionner de manière plus efficace.

À la section V, nous avons inclus des renseignements sommaires sur nos ressources financières et humaines et nos gammes de produits, ainsi que sur les principaux résultats attendus, les indicateurs et les cibles de notre *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005*.

Effectuer des vérifications et des études indépendantes

Nous mesurons et surveillons notre rendement à l'aide de notre chaîne de résultats. Notre chaîne établit un lien entre les produits que nous fournissons — les vérifications, rapports, études, opinions, information et avis — et notre résultat à long terme. Notre chaîne de résultats est résumée à la pièce 5.

Nous continuons d'améliorer la façon dont nous mesurons et rendons compte de notre rendement. Nous établissons des indicateurs pour nos gammes de produits et, d'ici à mars 2006, nous établirons des points de référence pour les indicateurs et, s'il y a lieu, nous fixerons des objectifs.

La vérification législative contribue à une meilleure gestion des programmes gouvernementaux et à une meilleure reddition de comptes au Parlement. Pour le faire efficacement, nous devons veiller à ce que les parlementaires comprennent notre travail et à ce qu'ils étudient les questions soulevées dans nos rapports, et à ce que nous comprenions les besoins et les intérêts des parlementaires.

Le Parlement participe au processus de vérification

Sondage auprès des parlementaires. En 2002, nous avons mené un sondage auprès des parlementaires pour connaître leur opinion de notre Bureau, de notre crédibilité, de notre rendement, et les questions qu'ils aimeraient que la vérificatrice générale traite au cours des années à venir. Cinquante-cinq pour cent des parlementaires sondés en 2002 ont indiqué que nos recommandations et constatations avaient une incidence positive sur leur travail en comité (voir la note 1 à la page 67).

Nous comptions effectuer un autre sondage auprès des parlementaires en 2005; cependant, avec l'élection fédérale de 2004, de nombreux députés ont fait leur entrée à la Chambre des communes. Nous pensions que ces parlementaires avaient besoin de temps pour se familiariser avec notre mandat et nos rapports. Pour aider les parlementaires à mieux nous connaître, nous leur avons récemment envoyé une trousse d'information avec des fiches sur notre rôle en tant que mandataire du Parlement et sur d'autres questions d'intérêt, comme la façon dont nous choisissons les sujets de nos vérifications de gestion. Nous réexaminerons le moment de mener un autre sondage.

Pièce 5 — Résumé de notre chaîne de résultats*

Notre résultat à long terme

Nous contribuons à la bonne gestion du gouvernement et à sa reddition de comptes dans l'intérêt des Canadiens.

Nos ressources

Coût net de fonctionnement en 2004-2005 : 82,5 millions de dollars, 570 équivalents temps plein

Ce que nous effectuons

- des vérifications de gestion et des études;
- des vérifications des états financiers des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres organisations;
- la vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada;
- des activités de surveillance du développement durable et du processus de pétitions en matière d'environnement;
- des examens spéciaux des sociétés d'État;
- des évaluations des rapports sur le rendement des agences.

Les produits que nous fournissons

Vérifications, rapports, études, opinions, information et avis

Résultats choisis à court et à moyen terme	
Le Parlement participe au processus de vérification **Résultat à court terme.** Les comités parlementaires tiennent des audiences ou des séances d'information sur les questions que nous soulevons dans nos rapports.	p. 17
Le Parlement demande des comptes au gouvernement **Résultat à moyen terme.** Le Parlement prend en considération les questions de reddition de comptes, de rendement, de conformité aux autorisations ainsi que d'environnement et de développement durable dans ses activités législatives et de surveillance.	p. 18
Le Parlement appuie nos recommandations **Résultat à moyen terme.** Le Parlement appuie nos recommandations par l'entremise de ses comités.	p. 21
Les organisations mettent en œuvre nos recommandations **Résultat à moyen terme.** Les organisations que nous vérifions mettent en œuvre nos recommandations.	p. 21
Les organisations continuent d'appuyer notre rôle et notre travail **Résultats à court terme.** Les organisations que nous vérifions acceptent nos constatations et nos recommandations. Notre travail est utile au Parlement et aux organisations fédérales et territoriales.	p. 22
Les médias et le public sont bien informés	p. 25
Les effets imprévus sont minimisés	p. 25
Nous favorisons l'environnement et le développement durable	p. 25

*Notre chaîne de résultats complète se trouve à la page 59.

Travail avec les comités parlementaires. Le fait de témoigner devant des comités parlementaires est l'une des façons les plus efficaces d'aider les parlementaires à s'acquitter de leur rôle de surveillance. Nous nous tenons à la disposition des comités chaque fois qu'ils étudient des activités ou des programmes du gouvernement que nous avons vérifiés. Nous travaillons avec le personnel des comités pour faire en sorte que notre témoignage devant un comité soit utile à ses membres. Nous avons également aidé les membres de plusieurs comités à étudier le Budget des dépenses du gouvernement.

Notre résultat à court terme

Les comités parlementaires tiennent des audiences ou des séances d'information sur les questions que nous soulevons dans nos rapports.

Notre réalisation

- Nous avons participé à 37 audiences et séances d'information, dont 13 avec le Comité des comptes publics et 24 avec d'autres comités parlementaires.

Les parlementaires s'intéressent à nos vérifications de gestion. En 2004-2005, nous avons participé à 37 audiences et séances d'information : 13 avec le Comité des comptes publics et 24 avec d'autres comités (voir la pièce 6). Ces autres comités ont étudié nos travaux plus souvent que par les années passées (24 audiences et séances d'information en 2004-2005 par rapport à 17 en 2003-2004). Cela est attribuable en grande partie aux nombreuses motions des comités invitant tous les comités à demander aux représentants du Bureau et aux hauts fonctionnaires des ministères de comparaître chaque fois que nous produisons un rapport dans leur domaine de compétence.

Pièce 6 — Notre participation aux audiences et aux séances d'information des comités parlementaires

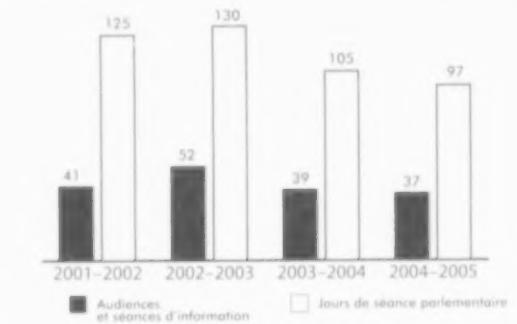

En plus des comparutions devant les comités parlementaires, la vérificatrice générale et son équipe ont été les premiers témoins à comparaître devant la Commission d'enquête sur le programme de commandite et les activités publicitaires, sous la direction du juge John H. Gomery, en septembre 2004, et parmi les derniers à comparaître en mai 2005. Le Premier ministre a créé la Commission à la suite de nos vérifications des commandites et des activités publicitaires.

Notre résultat à court terme

Les comités parlementaires tiennent des audiences ou des séances d'information sur les questions que nous soulevons dans nos rapports.

Notre réalisation

- Les comités parlementaires ont tenu des audiences sur 52 p. 100 de notre vérification de gestion de 2004-2005 et de nos produits connexes.

Le Comité des comptes publics nous a invités à moins d'audiences (13 en 2004-2005 par rapport à 22 en 2003-2004, et 16 en 2002-2003) car le Comité a passé de nombreuses semaines à étudier nos

vérifications de 2003 du Programme de commandites, des activités de publicité et de la gestion de la recherche sur l'opinion publique, et à rencontrer d'autres témoins. Le Comité a eu donc moins de temps à consacrer à nos autres vérifications.

Cinquante-deux pour cent de nos vérifications de gestion de 2004-2005 ont été examinées par les comités parlementaires (voir la pièce 7 ci-contre et la note 2 à la page 67).

Pièce 7 — Les vérifications de gestion et les produits connexes étudiés par les comités parlementaires

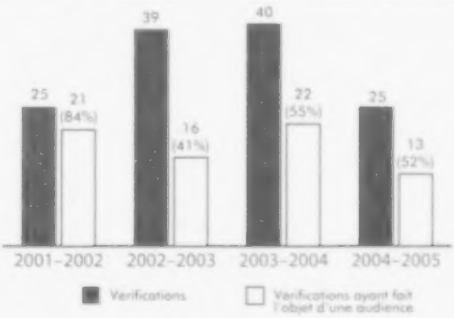

Les audiences des comités ont porté sur un large éventail de sujets et de rapports de vérification, notamment, les programmes fédéraux de prestations pharmaceutiques, la sécurité nationale, la vérification interne, la protection du patrimoine culturel et l'initiative de lutte contre le blanchiment d'argent. Notre Bureau a également participé à des audiences sur des questions environnementales, notamment les stocks de saumon et l'utilisation du régime fiscal pour intégrer l'économie et l'environnement.

Le Parlement demande des comptes au gouvernement

Notre résultat à moyen terme

Le Parlement prend en considération les questions de reddition de comptes, de rendement, de conformité aux autorisations ainsi que d'environnement et de développement durable dans ses activités législatives et de surveillance.

Notre réalisation

- Nous avons fourni des rapports et des avis qui ont contribué au travail législatif et de surveillance du Parlement.

Nos travaux de 2004-2005 ont contribué au travail législatif et de surveillance du Parlement. Voici six exemples qui illustrent les résultats de notre contribution :

1. La reddition de comptes des fondations (chapitre 4 de notre Rapport de février 2005)

Contexte. Le chapitre présentait le suivi de questions soulevées dans notre Rapport de 2002 et dans nos observations sur les comptes publics. Depuis 1997, des fondations ont reçu plus de neuf milliards de dollars du gouvernement fédéral. Le gouvernement réalise des objectifs d'intérêt public au moyen des fondations, mais les fondations ne sont pas tenues de rendre compte au Parlement par l'entremise d'un ministre. L'argent est versé avant les besoins, et la majeure partie de celui-ci se trouve toujours dans les comptes bancaires et les placements des fondations.

Résultat. Depuis le dépôt de notre chapitre, des comités parlementaires ont discuté de cette question lors de plusieurs audiences. Ces discussions ont entraîné :

- des motions par des parlementaires, ainsi que la présentation d'un projet de loi d'initiative parlementaire (C-277) reconnaissant la nécessité que les fondations soient soumises à des vérifications de gestion;

- le projet de loi d'exécution du budget (C-43) qui donne à notre Bureau le mandat d'exécuter des vérifications de gestion des fondations et d'en communiquer les résultats au Parlement.

2. Affaires indiennes et du Nord Canada — Le programme d'enseignement et l'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (chapitre 5 de notre Rapport de novembre 2004)

Contexte. Malgré de nombreuses études et initiatives ministérielles, le chapitre révèle qu'Affaires indiennes et du Nord Canada a réalisé des progrès limités en ce qui concerne la plupart des questions soulevées et des recommandations formulées dans notre rapport d'avril 2000 sur l'enseignement primaire et secondaire et dans le Rapport de juin 2000 du Comité des comptes publics.

Résultat. Au début de 2005, deux comités parlementaires ont tenu des audiences sur ce chapitre. Plus particulièrement, le Comité des comptes publics a interrogé les fonctionnaires du Ministère sur les mesures que le Ministère avait l'intention de prendre pour donner suite à nos recommandations. De plus, le Comité a adopté une motion demandant officiellement au Ministère de produire un plan d'action. Il a tenu une autre audience où le Ministre a présenté le plan d'action du Ministère.

3. La gestion des programmes fédéraux de prestations pharmaceutiques (chapitre 4 de notre rapport de novembre 2004)

Contexte. Le chapitre a porté sur les programmes de prestations pharmaceutiques de six organisations fédérales. Ces programmes fournissent des prestations pharmaceutiques à environ un million de Canadiens. Les dépenses de ces programmes se sont établies à 438 millions en 2002–2003, ce qui représente une augmentation de 25 p. 100 par rapport aux deux années précédentes. Nous avons constaté un manque de direction et de coordination dans le service associé à ces prestations; les données sur la consommation de médicaments n'étaient pas analysées de manière systématique, ni communiquées aux professionnels de la santé; les organisations vérifiées n'avaient pas tiré parti des occasions de faire des économies et d'assurer la viabilité des programmes.

Résultat. Cette vérification a fait l'objet de quatre audiences et a incité les organisations fédérales vérifiées à prendre des mesures concrètes. Le Partenariat fédéral pour les soins de santé, qui comprend les six organisations fédérales que nous avons vérifiées, coordonne maintenant les activités des partenaires pour répondre à nos recommandations.

4. Pêches et Océans Canada — Le saumon : stocks, habitat et aquaculture (chapitre 5 du Rapport de la commissaire de 2004)

Contexte. Le chapitre a révélé que, globalement, le Ministère a fait des progrès limités pour donner suite à nos observations et recommandations de 1997, 1999, et 2000. La gestion des risques comporte des lacunes importantes, certains stocks de saumon sont en difficulté, on assiste toujours à une diminution des habitats et on ne connaît pas les effets à long terme que pourrait avoir la salmoniculture sur les ressources naturelles ou l'environnement.

Résultat. Les parlementaires ont mentionné nos constatations au cours de débats à la Chambre des communes. Nous avons participé à trois audiences du Comité permanent des pêches et des océans. Le rapport produit récemment par le Comité sur la pêche au saumon rouge dans le Fleuve Fraser a cité les principales lacunes cernées par notre vérification. Dans son rapport, le Comité a également appuyé notre recommandation voulant que Pêches et Océans Canada recueille et analyse des données afin de disposer d'évaluations actualisées sur les habitats et les stocks de saumon du Pacifique qui n'atteignent pas les cibles fixées par le Ministère ou qui sont en déclin.

5. La gouvernance des sociétés d'État (chapitre 7 de notre rapport de février 2005)

Contexte. Le chapitre décrit l'absence de progrès réalisés par le gouvernement et les sociétés d'État pour renforcer la gouvernance des sociétés d'État depuis 2000. Il a fallu au gouvernement plus de trois ans pour commencer à donner suite aux principales recommandations de notre vérification de 2000.

Résultat. deux jours après le dépôt de notre rapport, le président du Secrétariat du Conseil du Trésor a rendu public une étude sur la gouvernance des sociétés d'État. L'étude proposait des mesures qui répondraient à la plupart des questions que nous avons soulevées en 2000 et en 2005. Le gouvernement a depuis pris plusieurs dispositions pour mettre en œuvre les mesures proposées et donner suite à nos recommandations, notamment :

- il a apporté des modifications à la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour appliquer les dispositions relatives aux examens spéciaux de la Partie X de la *Loi* aux sociétés d'État qui avaient été subordonnées à d'autres cadres et il a nommé le vérificateur général comme vérificateur et co-vérificateur de toutes les sociétés d'État, sauf deux;
- il a travaillé avec les sociétés d'État pour mettre en œuvre le processus révisé de nomination des membres et des présidents des conseils d'administration et des premiers dirigeants;
- il a facilité le partage des leçons apprises et des meilleures pratiques de gouvernance entre les sociétés d'État.

Au printemps de 2005, nous avons participé à une audience du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires pour discuter de nos constatations et de nos recommandations.

6. Étude du processus budgétaire (mars 2005)

Contexte. Nous avons fourni à tous les parlementaires une version révisée de notre document « *L'examen des documents du Budget des dépenses par les comités parlementaires* ». Le document révisé tient compte des changements récents et répond

- à une demande du Comité sénatorial des finances nationales qui souhaitait une opinion sur le rôle du Sénat et de ses comités;
- aux recommandations du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de fournir le document aux parlementaires après chaque élection.

Résultat. Les comités parlementaires jouent un rôle essentiel dans l'étude du *Budget des dépenses* et nous nous sommes engagés à aider les parlementaires à surveiller les finances publiques.

Nous avons également participé à des séances d'information et à des audiences avec les parlementaires et leur personnel pour discuter de l'étude du *Budget des dépenses*. En avril 2005, nous avons publié un chapitre sur les rapports ministériels sur le rendement, qui évaluait les rapports sur le rendement de trois ministères.

Le Parlement appuie nos recommandations

Notre résultat à moyen terme

Le Parlement appuie nos recommandations par l'entremise de ses comités.

Notre réalisation

- Dans ses rapports, le Comité permanent des comptes publics a appuyé 85 p. 100 de nos recommandations de 2003-2004 qu'il a étudiées.

Dans nombre de cas, les rapports produits par les comités après les audiences sont publiés au cours de l'exercice suivant; par conséquent, nous faisons rapport au sujet des recommandations de nos vérifications de gestion de 2003-2004 (voir la pièce 8 ci-contre et la note 3 à la page 67).

Le Comité des comptes publics demande souvent aux ministères de lui soumettre des plans d'action et des rapports d'étape sur la mise en œuvre des recommandations formulées dans nos rapports. Nous croyons qu'il s'agit aussi d'un bon indicateur de l'appui dont bénéficient nos travaux.

Pièce 8 — Recommandations appuyées par le Comité permanent des comptes publics

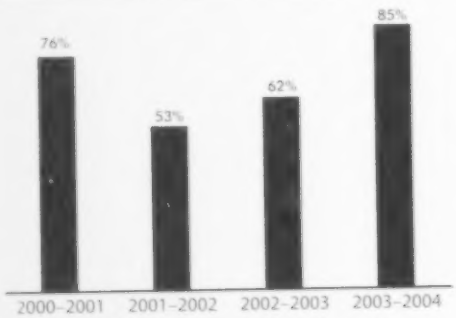

Les organisations mettent en œuvre nos recommandations

Notre résultat à moyen terme

Les organisations que nous vérifions mettent en œuvre nos recommandations.

Notre réalisation

- Les ministères et les organismes ont pleinement mis en œuvre 44 p. 100 de nos recommandations de 2000.

À la fin de 2004, 44 p. 100 des recommandations de nos vérification de gestion qui avaient été communiquées en 2000 avaient été pleinement mises en œuvre et 27 p. 100 l'avaient été dans une large mesure. Le pourcentage de recommandations pleinement mises en oeuvre en 2004 est semblable aux années précédentes (voir la pièce 9 ci-contre et la note 4 à la page 67).

Pièce 9 — Recommandations de nos vérifications de gestion de 2000 qui ont été mises en oeuvre en 2004

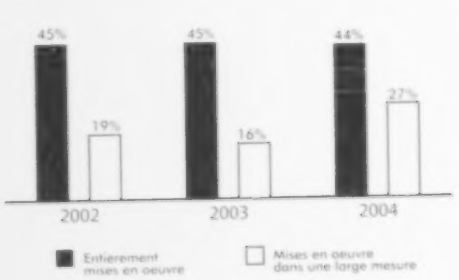

Les ministères et les organismes ont la responsabilité de prendre des mesures correctives et d'améliorer leurs pratiques de gestion. Nous les invitons à mettre en œuvre nos recommandations et nous surveillons leur progrès à cet égard. Nous avons jugé encourageant le

rapport publié récemment par le Comité des comptes publics et qui recommande que le Secrétariat du Conseil du Trésor

- examine les réponses données par les ministères à nos recommandations,
- détermine les raisons pour lesquelles un aussi petit nombre de nos recommandations sont mises en oeuvre,
- veille à ce que les ministères respectent les engagements pris dans leurs réponses à nos recommandations,
- rende compte des résultats.

Nous avons également élaboré des directives pour aider nos vérificateurs de gestion à faire des recommandations proactives, tel que recommandé par l'examen de nos pratiques de vérification de gestion par une équipe internationale de pairs. Cette nouvelle approche nous permettra d'améliorer notre rendement, mais les résultats ne seront pas disponibles avant 2009, année où nous ferons rapport sur nos recommandations de 2005. Nous jugeons également encourageant un sondage que nous avons mené récemment auprès des organisations que nous vérifions : 85 p. 100 d'entre elles ont déclaré avoir l'intention de mettre en œuvre les recommandations de nos vérifications.

Les organisations continuent d'appuyer notre rôle et notre travail

Notre résultat à court terme

Les organisations que nous vérifions acceptent nos constatations et nos recommandations.

Nos réalisations

- En 2004, dans le cas des vérifications de gestion, 85 p. 100 des organisations que nous avons vérifiées avaient l'intention de donner suite à nos recommandations, contre 78 p. 100 en 2003.
- En 2003, en ce qui a trait aux vérifications des états financiers, 76 p. 100 des organisations que nous avons vérifiées avaient l'intention de donner suite à nos recommandations.

Le Bureau effectue un sondage tous les deux ans dans le cas des vérifications des états financiers et tous les ans dans le cas des vérifications de gestion. Ce rapport sur le rendement ne traite pas des vérifications des administrations territoriales, des examens spéciaux des sociétés d'État et des évaluations des rapports sur le rendement des agences. Même si les questions posées dans le sondage sur les vérifications des états financiers et dans celui sur les vérifications de gestion sont légèrement différentes, nous sommes tout de même en mesure de faire des comparaisons générales entre les deux types de vérifications. La pièce 10 montre le pourcentage des organismes qui prévoient mettre en œuvre nos recommandations dans le cas des vérifications de gestion et des vérifications des états financiers (voir la note 5 à la page 67).

Pièce 10 — Organisations qui prévoient donner suite à nos recommandations

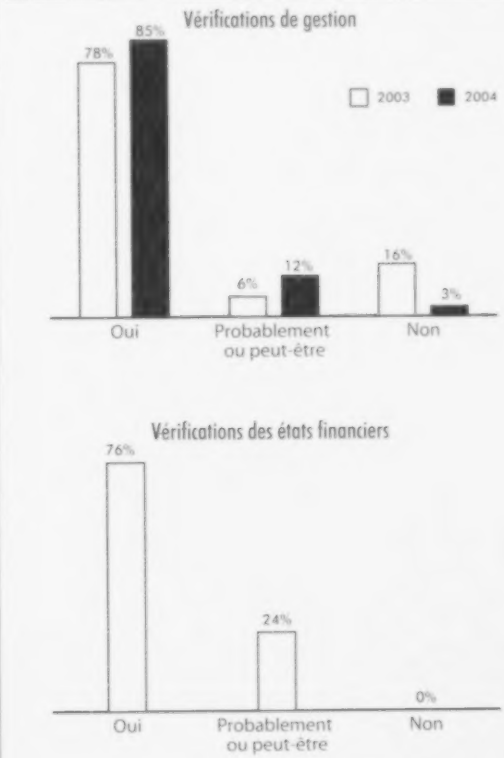

La majorité des organisations que nous vérifions sont satisfaites de notre rendement. Elles croient que nos vérifications ajoutent de la valeur à leur organisation (voir la pièce 11) et sont satisfaites de la façon dont nous communiquons avec eux au cours d'une vérification (voir la pièce 12).

En plus des données quantitatives, les organisations que nous avons sondées ont fourni de l'information pour aider nos équipes de vérification à améliorer leur travail (voir la note 5 à la page 67). Par exemple, à la catégorie « valeur de la vérification », nous avons reçu des réponses positives et négatives, qui reflètent les résultats quantitatifs. Voici certains des commentaires reçus :

[Traduction]

« Les vérificateurs ne comprennent pas toujours le contexte dans lequel les gestionnaires doivent travailler et sont quelquefois peu enclins à montrer les deux côtés de la médaille. »

« Les vérificateurs ont été très professionnels et objectifs pendant toute la vérification. »

« Les vérificateurs ont fait des observations judicieuses et des suggestions utiles pour améliorer les choses. Notre ministère travaillera pour donner suite à ces préoccupations. »

Notre résultat à court terme

Les organisations fédérales et territoriales trouvent nos travaux utiles.

Nos réalisations

- En 2004, 54 p. 100 des organisations que nous avons vérifiées ont trouvé que nos vérifications de gestion étaient bonnes ou très bonnes pour ajouter de la valeur à leur organisation, contre 42 p. 100 en 2003.
- En 2003, 73 p. 100 des directeurs financiers et des présidents des comités de vérification ont jugé que les vérifications des états financiers étaient bonnes ou très bonnes pour ajouter de la valeur.
- En 2004, 75 p. 100 des organisations que nous avons vérifiées ont jugé que les communications que nous avons faites lors du processus de vérification de gestion étaient bonnes ou très bonnes, contre 65 p. 100 en 2003.
- En 2003, 83 p. 100 des directeurs financiers et des présidents des comités de vérification ont jugé que les communications que nous avons faites au cours du processus de vérification des états financiers étaient bonnes ou très bonnes.

Pièce 11 — Valeur ajoutée par nos vérifications selon les organisations

Pièce 12 — Organisations qui sont satisfaites de nos communications

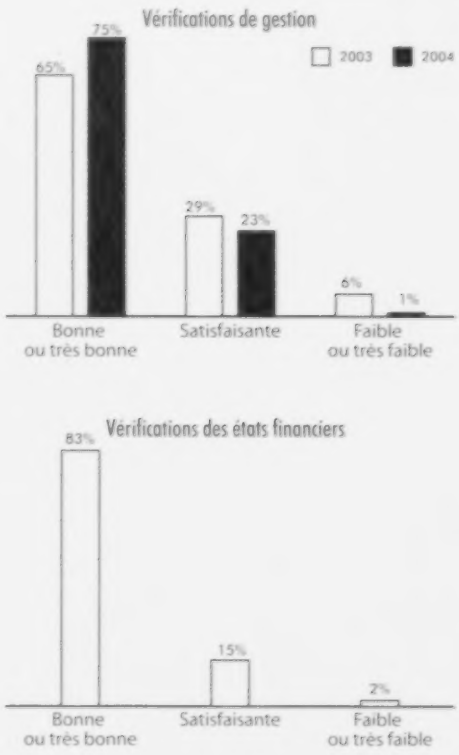

Examens spéciaux. Au cours de l'année, nous avons transmis dix rapports d'examens spéciaux aux conseils d'administration de sociétés d'État. Ces rapports sont conçus pour donner l'assurance aux conseils d'administration que la société a des systèmes et des pratiques en place qui fournissent une assurance raisonnable que les actifs sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées

économiquement et avec efficience et que les activités se déroulent efficacement. Dans le but d'améliorer la transparence et la reddition de comptes, le gouvernement a demandé, dans le cadre de son Budget de 2004, que les sociétés d'État rendent leur rapports d'examen spécial accessibles au public sur leurs sites Web. neuf des rapports d'examen spécial que nous avons publiés ont été rendus publics sur les sites Web des entités.

Nous recueillons également des données sur notre rendement quant aux examens spéciaux des sociétés d'État et à la vérification des états financiers sommaires du gouvernement. Cela nous permettra, avec le temps, d'évaluer notre rendement et d'établir des objectifs de rendement.

Les médias et le public sont bien informés

Notre analyse de la couverture médiatique en 2004-2005 a révélé que nos messages ont été bien compris par les médias et que, à quelques exceptions près, ils sont communiqués fidèlement. Les messages contenus dans des rapports de la vérificatrice générale et dans le rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable ont été communiqués avec clarté et efficacité aux médias.

La couverture médiatique tend aussi à susciter l'intérêt des Canadiens pour nos travaux. En 2004-2005, nous avons reçu un nombre anormalement élevé de demandes de renseignements du public — 3 858 demandes du public, dont 251 pour la commissaire. Cela représente une augmentation de 1 781 demandes par rapport à l'année précédente.

Les effets imprévus sont minimisés

Nous utilisons un éventail de techniques pour cerner et atténuer tous les effets imprévus de nos travaux. Par exemple, nous discutons des recommandations éventuelles avec les organismes au début du cycle de vérification. Cela aide à obtenir les résultats prévus à un coût raisonnable. Nous veillons aussi à ce que le ton et la langue que nous utilisons dans nos rapports correspondent à l'importance de nos constatations.

Nous favorisons l'environnement et le développement durable

Avec la création du poste de commissaire à l'environnement et au développement durable en décembre 1995, les responsabilités de la vérificatrice générale en matière d'environnement et de développement durable ont augmenté considérablement.

La commissaire, au nom de la vérificatrice générale, fait rapport chaque année à la Chambre des communes sur toutes les questions liées à l'environnement et au développement durable qu'elle juge devoir porter à son attention. De plus, la commissaire surveille et vérifie les stratégies de développement durable des ministères et le processus de pétitions en matière d'environnement et fait rapport à ce sujet.

Mesures prises à la suite des engagements des stratégies. Plus de 30 ministères et organismes sont tenus de préparer des stratégies de développement durable et de les mettre à jour tous les trois ans. Nous communiquons les progrès réalisés au sujet de certains engagements des ministères dans nos rapports au Parlement et sur notre site Web sous « À propos du Bureau ». Par exemple dans le chapitre 3 du Rapport de la commissaire de 2004, nous avons signalé comment six organisations fédérales ont respecté les engagements pris en matière de déchets solides de bureau. Toutes les six font du recyclage, mais à l'exception d'une organisation, elles ne possèdent pas d'information fiable pour montrer qu'ils ont atteint entièrement les cibles fixées dans leurs stratégies pour les déchets.

Nous avons également présenté dans le même chapitre la mesure dans laquelle Finances Canada a respecté ses engagements quant à l'examen de l'utilisation du régime fiscal pour intégrer l'économie et l'environnement. Le Ministère a analysé un éventail de questions liées à ses engagements en matière fiscale, mais il n'a toutefois pas indiqué clairement ce qu'il cherchait à réaliser. La démarche qu'il a adoptée pour tenir ses engagements était fragmentaire et non systématique. Par conséquent, il ne pouvait pas indiquer au Parlement et à la population du Canada jusqu'à quel point il avait analysé la façon dont le régime fiscal entrave ou favorise la réalisation du développement durable.

Surveillance du processus de pétitions en matière d'environnement. En 2004-2005, la commissaire a reçu 43 pétitions environnementales (voir la pièce 13). Le processus de pétitions permet aux Canadiens de faire connaître leurs préoccupations au sujet de questions environnementales aux ministres et organismes fédéraux et d'obtenir une réponse. Les questions soulevées par les pétitionnaires portaient notamment sur les barrages sur les voies navigables, l'élevage de la morue charbonnière, la gestion des zones riveraines, la pêche au hareng du Pacifique, les stations radars abandonnées, les remises à l'achat de véhicules hybrides, la viabilité de l'entente sur les revendications territoriales au Nunavut et les redevances écologiques sur les factures du gouvernement.

Pièce 13 — Pétitions reçues chaque année par la commissaire

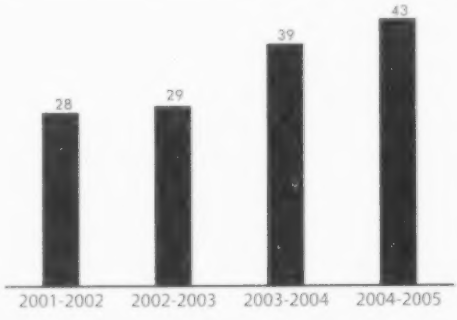

De plus, la commissaire vérifie certaines réponses aux pétitions pour déterminer si les ministres respectent les engagements qu'ils prennent envers les pétitionnaires. En 2004-2005, nous avons vérifié des dépotoirs militaires au large de la côte atlantique du Canada, les poissons transgéniques et le projet pilote de laissez-passer pour les transports en commun.

Nous avons constaté que les ministères avaient pris des mesures pour donner suite aux pétitions. Par exemple, en partie à la suite d'une pétition déposée en 2001 pour demander l'introduction d'un programme de laissez-passer pour les transports en commun à l'aide de retenues salariales pour la région de la capitale nationale, en janvier 2005, Transports Canada a invité 88 organisations fédérales de la région à participer au programme. Nous sommes en train d'élaborer d'autres méthodes pour évaluer le succès des pétitions en matière d'environnement.

La reddition de comptes à l'égard du développement durable. Depuis 1997, nous préparons volontairement une stratégie de développement durable. Notre stratégie de 2003-2006 porte essentiellement sur un aspect : tenir compte des conséquences environnementales des activités du gouvernement fédéral dans la planification, l'exécution et la communication de nos travaux de vérification. Même si cet objectif se trouvait déjà dans notre stratégie de 2001, nous fournissons maintenant à nos vérificateurs de meilleurs outils pour effectuer leur travail et promouvoir le rôle et le travail de la commissaire à l'environnement et au développement durable auprès du Parlement, des organismes fédéraux et de la population canadienne. Un résumé du Plan d'action du Bureau pour la mise en œuvre de sa Stratégie de développement durable 2003–2006, y compris les mesures prises en 2004-2005, se trouve à la page 60.

Notre « équipe d'écocivisme » continue de sensibiliser les employés au développement durable pour minimiser l'impact environnemental de nos activités quotidiennes. Par exemple, elle affiche un bulletin environnemental sur notre site Intranet toutes les deux semaines; invite des conférenciers; fait la promotion des « trois R » : réduire, réutiliser et recycler; et coordonne des événements spéciaux pour le Jour de la terre et la Semaine de l'environnement.

Initiatives à l'appui de nos travaux de vérification

Collaboration avec des vérificateurs législatifs et des organismes professionnels

Conseil canadien des vérificateurs législatifs. Le Bureau est membre du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL), qui est composé des dix vérificateurs législatifs provinciaux, de la vérificatrice générale du Canada et d'un membre associé, soit le vérificateur général des Bermudes. Nous faisons partie de sept comités et groupes de travail du CCVL.

Nous travaillons notamment en collaboration avec nos collègues du CCVL sur des questions qui intéressent à la fois les administrations fédérales et provinciales. Par exemple, nous venons de réaliser une vérification en collaboration avec les bureaux de vérification législative de la Colombie Britannique et du Nouveau-Brunswick. Nous avons examiné les progrès réalisés par Pêches et Océans Canada pour assurer la conservation et la protection des stocks et des habitats du saumon, assurer l'utilisation durable des pêches de saumon et réglementer la salmoniculture. Pour en savoir davantage sur cette vérification, voir la page 19.

Nous travaillons également avec les bureaux de vérification législative des provinces pour veiller à ce que notre cadre de contrôle de la qualité et nos politiques de vérification des états financiers respectent les critères de contrôle de la qualité que le Conseil canadien sur la reddition de comptes a établis pour les vérificateurs des sociétés cotées en bourse. L'examen devrait être terminé le 1er décembre 2005.

INTOSAI. Le Bureau participe activement aux travaux de l'INTOSAI (Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques) et est membre de plusieurs de ses comités. INTOSAI est l'organisations professionnelle de 185 institutions de vérifications dans les pays qui font partie des Nations Unies ou de ses agences spécialisées. Nous participons à un projet visant à renforcer la capacité de vérification de pays francophones de l'Organisation africaine des institutions supérieures de contrôle des finances publiques, un organisme régional de l'INTOSAI.

La vérificatrice générale est membre de la Commission des normes de contrôle de l'INTOSAI et préside la Sous-commission pour l'indépendance des institutions supérieures de contrôle (ISC). La Sous-commission a élaboré des exemples d'application des huit principes fondamentaux de l'indépendance. En avril 2004, la vérificatrice générale a présenté ce travail à un séminaire des Nations Unies/INTOSAI sur l'indépendance des ISC, tenu à Vienne.

La vérificatrice générale préside également le Groupe de travail sur la vérification environnementale (GTVE) et la commissaire à l'environnement et au développement durable en est la présidente associée. Le Groupe de travail aide des bureaux de vérification à mieux comprendre les questions liées à la vérification environnementale et les encourage à se servir de leurs mandats de vérification pour promouvoir la protection de l'environnement et le développement durable. C'est à la réunion de juin 2004 au Brésil que le GTVE a réuni le plus grand nombre de participants, soit 130 de 51 pays. Lors de la réunion, les membres du GTVE ont approuvé le plan de travail de 2005-2007.

INCOSAI. En octobre 2004, au XVIIIe INCOSAI (Congrès de l'INTOSAI) en Hongrie, notre Bureau était responsable de l'un des principaux thèmes qui ont été débattus : la coordination des opérations de vérification entre les organismes nationaux, régionaux, locaux et autonomes. Ce thème a donné lieu à l'adoption d'accords à la fin du Congrès.

En tant que président du GTVE, notre Bureau a présenté son rapport triennal au Congrès. Le plan de travail 2005-2007 du GTVE a été approuvé ainsi que deux documents : *Développement durable : rôle des institutions supérieures de contrôle* et *Vérification environnementale et vérification de la régularité*. Le GTVE a également été l'hôte d'un forum très réussi à l'intention des dirigeants des institutions de vérification sur leurs expériences en vérification environnementale.

Le Congrès a approuvé le plan de travail de la Sous-commission pour l'indépendance des ISC pour les trois prochaines années. Le plan prévoit que la Sous-commission doit cerner les initiatives régionales sur l'indépendance des ISC et élaborer les études de cas en vue de les présenter en 2007.

Le Programme de stages. Le Programme international d'aide aux bureaux de vérification de la CCAF-FCVI Inc. (Programme de stages) a été mis sur pied en 1980 pour renforcer la vérification de gestion au sein des bureaux de vérification nationaux. Financé par l'Agence canadienne de développement international, ce programme permet à des vérificateurs de bureaux nationaux de venir au Canada pour suivre une formation de neuf mois en vue de se familiariser avec les techniques de vérification de gestion, la reddition de comptes et la gouvernance. La formation est donnée par notre Bureau et le Bureau du vérificateur général du Québec. Depuis 1980, plus de 168 boursiers de 48 pays en développement ont été formés.

Organisations professionnelles. Nos employés participent à de nombreuses organisations professionnelles qui contribuent à l'amélioration de la vérification législative tels que la Société canadienne d'évaluation, l'Institut d'administration publique du Canada, l'Institut Canadien des Comptables Agréés, la CCAF-FCVI Inc., l'Institut de la gestion financière du Canada, et l'Institut des vérificateurs internes.

Assurer un milieu de travail respectueux

Un effectif diversifié. Le bureau fournit un milieu de travail respectueux au sein duquel notre effectif diversifié peut rechercher l'excellence et réaliser tout son potentiel de carrière, tout en fonctionnant efficacement. Comme organisation qui vérifie la plupart des activités du gouvernement, le Bureau a besoin d'employés qui possèdent des diplômes d'études supérieures dans de nombreux domaines — comptabilité, statistique, économie, génie, droit, sciences sociales et environnementales, administration publique, ressources humaines et technologies de l'information. Ces employés représentent 70 p. 100 du personnel de nos bureaux à Ottawa, Vancouver, Edmonton, Montréal et Halifax. Notre personnel des services à la vérification, qui constitue 30 p. 100 des employés du Bureau, est spécialisé en technologies de l'information, en ressources humaines, en gestion des connaissances, en communications, en finances, en droit et en administration.

Répondre aux besoins en personnel. Nous veillons à ce que le Bureau ait un nombre suffisant d'employés compétents et qualifiés pour pouvoir exécuter notre mandat. En 2004-2005, nous avons axé notre stratégie de planification de la relève sur le recrutement d'étudiants et sur le perfectionnement d'employés ayant un potentiel élevé. Par exemple, nous avons embauché 18 étudiants qui participent à des programmes de formation qui déboucheront sur des postes pour une période indéterminée et nous avons accordé à 10 professionnels une promotion à la catégorie de la

gestion. Le Bureau surveille de près les retraites futures prévues de personnel dans la catégorie de la direction et de la gestion et a mis en place des plans de relève appropriés. De plus, nous avons révisé notre programme de formation à l'intention des professionnels de la vérification en vue d'accroître le nombre de cours techniques et de gestion offerts. Cette mesure s'inscrit dans la vision d'apprentissage qui a été approuvée en 2003-2004.

Satisfaction des employés. En 2004, nous avons mené un sondage de la satisfaction des employés et tenu des groupes de discussion internes pour mesurer nos progrès (voir la note 6 à la page 67). Globalement, nos employés sont très satisfaits. Nous continuons néanmoins à nous efforcer de progresser dans ce domaine. Les résultats du sondage de 2004 sont présentés dans notre *Rapport sur le rendement 2003-2004*. Nous prévoyons mener le prochain sondage auprès des employés au printemps 2006.

Nous avons également établi un plan d'action global pour coordonner les activités, éviter les doubles emplois, assurer la coordination et le suivi en temps voulu. Le Conseil de direction a pris des engagements à l'égard de quatre activités :

- une gestion plus efficace des personnes,
- des réunions plus efficaces,
- une communication plus efficace au sujet des produits et des méthodes,
- une reddition de comptes accrue.

Le plan d'action a été approuvé en décembre 2004 et communiqué à tout le personnel en janvier 2005. Les progrès sur la mise en œuvre du plan sont communiqués tous les trimestres au Conseil de direction et au personnel.

Milieu de travail bilingue. Nous surveillons les compétences linguistiques dans la seconde langue officielle de notre personnel de gestion conformément aux exigences linguistiques établies par notre Politique sur les langues officielles.

En 2004-2005, 53 p. 100 des vérificateurs généraux adjoints et des directeurs principaux ont satisfait aux exigences linguistiques ou les ont dépassées, contre 42 p. 100 en 2003-2004.

En 2004-2005, 55 p. 100 de nos directeurs ont satisfait à ces exigences ou les ont dépassées, contre 60 p. 100 en 2003-2004. Cette diminution découle du fait que des directeurs bilingues ont pris leur retraite et ont été remplacés par des directeurs qui n'ont pas encore atteint le niveau exigé.

Notre but est que tous nos vérificateurs généraux adjoints et directeurs principaux et 75 p. 100 de nos directeurs respectent ou dépassent nos exigences d'ici à mars 2007 (voir la note 7 à la page 67).

Un effectif représentatif. La représentation des groupes désignés en 2004-2005 est présentée à la pièce 14, ci-dessous.

Pièce 14 — La représentation des groupes désignés en 2004-2005

Effectif	Femmes	Autochtones	Personnes handicapées	Minorités visibles
Cible	52,1 %	1,9 %	3,6 %	10,6 %
Total 2004-2005	54,6 %	1,4 %	3,9 %	7,2 %
Total 2003-2004	54,9 %	1,5 %	3,4 %	8,0 %

Nous avons dépassé nos objectifs pour les femmes et les personnes handicapées. Au cours des deux prochaines années, nous mettrons l'accent sur les minorités visibles. Nous voulons améliorer la représentation en continuant de mettre en œuvre notre plan triennal d'équité en matière d'emploi. Nous avons également mis en place une politique sur les mesures d'adaptation en milieu de travail pour aider et mieux intégrer les personnes handicapées à notre effectif.

Travailler plus efficacement

En janvier 2005, nous avons commencé à étalonner les fonctions de nos services de vérification. Nous sommes à recueillir de l'information auprès d'autres organismes de taille et de nature semblables au Bureau. Cela nous permettra de mieux comprendre comment les ressources que nous utilisons pour assurer les services vérification et le niveau de service que nous offrons se comparent à d'autres.

Nous examinerons aussi la répartition de la charge de travail entre les équipes de vérification. Le Conseil de direction étudiera des propositions visant à répondre aux attentes en matière de charge de travail et de répartition de celle-ci à l'automne de 2005.

Gestion de l'information et des connaissances. Nous nous efforçons continuellement de procurer à nos employés les connaissances et les outils dont ils ont besoin pour effectuer leur travail de la manière la plus efficiente possible :

- Notre Intranet est beaucoup utilisé et continue d'être l'outil de travail de préférence pour diffuser les méthodes de vérification, les outils d'appui, l'information sur les entités et les ressources médiatiques et parlementaires. En 2004-2005, nous avons amélioré la convivialité et le contenu général de l'Intranet.
- Notre site Web attire en moyenne 20 000 visiteurs tous les mois et respecte la normalisation des sites Internet du gouvernement.
- Notre Centre des connaissances (bibliothèque et centre des dossiers) a répondu à plus de 2 400 demandes de recherche en 2004-2005 et notre bibliothèque comporte plus de 21 000 publications. Dans notre centre des dossiers, nous avons plus de 6 651 pieds cubes de dossiers et de plus en plus de dossiers électroniques.

Fonction de contrôleur. Dans le cadre de notre engagement continu à l'égard de l'initiative de modernisation de la fonction de contrôleur du gouvernement, nous avons évalué notre capacité de contrôleur en 2003-2004. Les résultats de l'évaluation de la capacité et le plan d'action se trouvent sur notre site Web sous « À propos du Bureau ».

Le Bureau a établi un plan d'action triennal en vue de mettre en œuvre les possibilités d'améliorations déterminées dans le cadre de l'évaluation. Le plan d'action sera réalisé pratiquement tel que prévu.

Gestion des risques. Dans le cadre de l'initiative de modernisation de la fonction de contrôleur, nous intégrons un mode de gestion efficace des risques au processus de planification du Bureau. De nombreux éléments de la gestion efficace des risques sont déjà en place; cependant, ces éléments doivent être gérés de manière systématique et intégrale.

Le Bureau améliore ses pratiques de gestion intégrée des risques en harmonisant ses systèmes et pratiques existants pour déterminer, évaluer et communiquer les risques. L'an dernier, nous avons révisé notre profil de risques, établi un cadre officiel, approuvé une politique de gestion des risques et évalué les risques cernés. Cette année, nous avons classé ces risques et établi les niveaux de tolérance au risque. Nous avions prévu terminer l'élaboration des plans de communication, de formation et de rapport en mars 2005, mais nous avons dû reporter cela à mars 2006 en raison d'autres priorités.

Section IV — Rendement financier

Activités et fonctionnement

Utilisation des crédits parlementaires

Au cours de l'exercice 2004-2005, le Bureau a utilisé 72,0 millions sur les 75,1 millions de dollars de crédits parlementaires qui lui ont été accordés. Le Bureau n'a donc pas utilisé 3,1 millions de dollars de ses crédits parlementaires approuvés. Le crédit de 75,1 millions de dollars est composé de 72,8 millions de dollars provenant du *Budget principal des dépenses* et d'une somme additionnelle de 2,3 millions de dollars provenant du *Budget supplémentaire des dépenses* et d'ajustements et de transferts. La somme de 2,3 millions de dollars comprend des éléments réguliers, y compris le report de fonds et des ajustements salariaux.

À l'instar des ministères et organismes fédéraux, le Bureau peut, sous réserve de l'autorisation du Parlement, reporter au prochain exercice jusqu'à cinq pour cent de son budget de fonctionnement (fondé sur les dépenses de programme du *Budget principal des dépenses*). Le montant réel qui a été reporté est fondé sur les fonds inutilisés et les prestations au titre des congés parentaux et les indemnités de départ versées au cours de l'exercice. En 2004-2005, le Bureau a demandé la permission de reporter à 2005-2006 la somme maximale, soit 3,1 millions de dollars.

Utilisation des équivalents temps plein

Le Bureau a utilisé 570 équivalents temps plein (ETP) en 2004-2005, ce qui représentait 98 p. 100 du budget, qui était de 580 ETP. Il s'agit d'une augmentation de 12 ETP par rapport à l'exercice précédent. En 2003-2004, nous avons utilisé 558 ETP, soit 96 p. 100 de notre budget de 580 ETP.

Au 31 mars 2005, le Bureau comptait 594 employés. Le changement de personnel, le travail à temps partiel et l'embauche d'étudiants expliquent la différence entre le nombre d'employés et le nombre d'ETP utilisé au cours de l'exercice.

Coût de fonctionnement

En 2004-2005, le coût net de fonctionnement du Bureau s'est établi à 82,5 millions de dollars, comme l'indiquent nos états financiers vérifiés à la page 47. Cette augmentation de 3,1 millions de dollars par rapport à 2003-2004 est attribuable surtout à une augmentation des salaires et des avantages sociaux d'environ 2,2 millions de dollars (3,8 p. 100) et du coût des locaux du Bureau d'environ 1,3 million de dollars (24 p. 100). Le coût des locaux a augmenté considérablement au cours des dernières années. L'entente pour notre bureau d'Ottawa, signée à la fin de 2003, reflète l'augmentation de la valeur marchande des coûts d'occupation et est ajustée chaque année pour tenir compte des augmentations des coûts de fonctionnement et d'entretien.

La plus forte augmentation des coûts des gammes de produits est attribuable aux examens spéciaux des sociétés d'État (1,8 million de dollars), suivis par les méthodes professionnelles (1,1 million de dollars), les vérifications de gestion (0,8 million de dollars), et les activités de surveillance du développement durable et les pétitions en matière d'environnement (0,5 million de dollars). La vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada a connu la plus forte diminution (0,6 million de dollars), suivie par les vérifications des états financiers des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres organisations (0,4 million de dollars).

Une analyse des différences entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est présentée ci-dessous pour la vérification législative par gamme de produits. Les coûts réels sont les coûts présentés dans nos états financiers à la page 47. Les coûts de chaque vérification réalisée en 2004-2005 et des activités de vérification du Bureau par entité vérifiée sont présentés sur notre site Web, dans les tableaux 8 et 9 de la version électronique de notre rapport sur le rendement.

La comparaison entre les dépenses prévues et les coûts réels est également importante. Pour préparer le *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005*, nous nous sommes fondés sur des dépenses prévues de 79,6 millions de dollars. Après avoir préparé ce rapport, nous avons obtenu du Parlement l'autorisation de dépenser des fonds supplémentaires. Nous avons par la suite mis à jour notre budget pour qu'il reflète les dépenses prévues de 82,2 millions de dollars. Le plan de dépenses révisé figure dans notre *Rapport sur les plans et les priorités de 2005-2006*. Les écarts budgétaires présentés dans la présente section sont fondés sur le plan de dépenses révisé.

Le Bureau impute tous les coûts salariaux et professionnels directs, ainsi que les dépenses de voyage ou autres, aux vérifications et aux projets de méthodes professionnelles auxquelles ils se rattachent. Toutes les autres dépenses, y compris les services du Bureau et les services obtenus à titre gracieux, sont comptabilisées comme coûts directs et sont imputées aux vérifications et aux projets de méthodes professionnelles en fonction du nombre d'heures qui y sont directement consacrées.

Analyse par gamme de produits

Des budgets sont établis pour les heures et les coûts de travail prévus. Nous gérons ces coûts à l'échelle du Bureau et pour chaque vérification. Les heures consacrées à chacune des vérifications sont celles qui influent le plus sur nos coûts réels.

Vérification de gestion et études

Budget	2004-2005	42,3 millions de dollars
Coûts réels	2004-2005	40,4 millions de dollars
Coûts réels	2003-2004	39,6 millions de dollars
Écart budgétaire — diminution		1,9 million de dollars (4 %)
Écart entre les coûts — augmentation		0,8 million de dollars (2 %)

Au terme de la phase de planification d'une vérification, nous établissons un budget révisé après avoir obtenu l'avis d'un comité consultatif sur les objectifs de la vérification, la méthode générale pour recueillir les éléments probants et les questions qui sont importantes et sur lesquelles nous prévoyons faire rapport. Au cours de la phase d'examen, nous pouvons décider d'élargir ou de réduire l'étendue des travaux de vérification ou des procédés de vérification prévus, ce qui peut avoir un impact sur le temps prévu pour faire la vérification.

Globalement, les coûts des vérifications de gestion et des études sont plus élevés qu'au cours de l'exercice précédent en raison de l'augmentation du coût de la vie et des salaires et de l'augmentation des heures totales consacrées à cette gamme de produits. Cette augmentation est aussi attribuable à une hausse des coûts des services fournis sans frais par d'autres ministères.

La qualité de nos produits de vérification et les normes professionnelles exigent que nos équipes de vérification possèdent ensemble une connaissance du sujet vérifié suffisante pour répondre aux besoins de la vérification. Les augmentations des coûts peuvent être attribuables au taux de changement des employés et en grande partie au temps dont les employés ont besoin pour acquérir une connaissance suffisante du sujet de la vérification. L'augmentation des coûts peut être aussi attribuable au temps supplémentaire nécessaire pour discuter d'une ébauche de rapport et obtenir les commentaires des organisations que nous vérifions ainsi que d'autres facteurs externes qui influent sur le fonctionnement de ces organisations.

La plupart de nos vérifications de gestion sont effectuées sur deux exercices. Les coûts engagés au cours de la période de rapport sont les coûts des vérifications publiées au cours de l'exercice ainsi que les coûts engagés pour les vérifications qui doivent être publiées au cours des exercices suivants.

Le niveau moyen d'effort consacré aux chapitres de vérification de gestion et aux études au cours de la période de rapport a été essentiellement le même qu'au cours de l'exercice précédent. Cependant, en raison des élections fédérales, nous avons annulé le rapport du printemps 2004 qui devait être publié en mai et reporté les chapitres individuels à des dates ultérieures. Nous avons donc publié moins de chapitres que prévu au cours de l'exercice. Nous avons toutefois accéléré notre travail sur les chapitres devant être publiés en 2005-2006.

En 2004-2005, nous avons publié les rapports des vérifications suivantes :

- onze vérifications de gestion au coût moyen de 1,28 million de dollars chacune, contre vingt-six vérifications de gestion en 2003-2004 au coût moyen de 1,16 million de dollars chacune;
- un examen des effets environnementaux à Exportation et développement Canada au coût de 675 000 $;
- huit rapports d'étape de vérification de gestion au coût moyen de 735 000 $ chacun, contre six rapports d'étape en 2003-2004 au coût moyen de 635 000 $ chacun.

L'écart qui en a résulté entre le budget initial et les coûts réels a été compensé par d'autres facteurs. En plus des chapitres de vérification, la gamme de produits de vérification de gestion comprend des travaux qui ont exigé plus de travail que prévu. Ces travaux incluaient ce qui suit :

- Notre participation à la Commission Gomery qui a nécessité beaucoup plus de ressources que nous avions prévu.
- Nous sommes tenus de formuler une opinion tous les deux ans sur les rapports sur les indicateurs de la santé préparés par le gouvernement fédéral et les trois gouvernements territoriaux. Ces vérifications ont exigé plus de temps que prévu car le Bureau a décidé d'effectuer une vérification de niveau assurance plutôt que de niveau examen.
- Nous avons investi plus de ressources qu'au cours des années précédentes pour la préparation des rapports sur les autres questions aux gouvernements territoriaux.

Globalement en 2004-2005, les coûts des vérifications des états financiers sont demeurés relativement constants même si les salaires et les coûts indirects ont augmenté et même si nous avons commencé à vérifier cinq nouvelles entités (quatre autres sociétés et organisations et une organisation territoriale). Ces augmentations de coûts ont été compensées par une diminution générale du temps nécessaire pour effectuer les vérifications des états financiers.

Nos travaux de vérification des états financiers s'étalent souvent sur deux exercices. En 2001-2002, nous nous sommes engagés à réduire de 15 p. 100 le total des heures consacrées aux vérifications

Vérification des états financiers des sociétés d'État, des gouvernements territoriaux et d'autres organisations

(en millions de dollars)	2004-2005	2003-2004
Budget	20,7	19,1
Coûts réels		
Sociétés d'État	8,4	8,2
Autres sociétés et organisations	7,7	7,3
Organisations territoriales	4,9	4,9
Organisations internationales	1,0	2,0
Total des coûts réels	22	22,4
Écart budgétaire — augmentation	1,3 (6 %)	
Écart entre les coûts — diminution	0,4 (2 %)	

annuelles des états financiers des sociétés d'État, des gouvernements territoriaux et d'autres organismes, dont les exercices se terminent en 2004-2005. Les vérifications des organisations internationales et de l'Agence du revenu du Canada sont exclues pour le moment de cet engagement. Nous rendrons compte des résultats de cet objectif dans notre rapport sur le rendement du prochain exercice. Jusqu'à maintenant, nous avons réalisé globalement une réduction de 7 p. 100 pour les vérifications des organisations dont les exercices se terminaient en 2003-2004.

Sociétés d'État. Le nombre de nouvelles normes de comptabilité et de vérification qui ont été publiées continue d'obliger certaines entités que nous vérifions à présenter plus d'informations, et nos responsabilités en tant que vérificateurs augmentent d'autant. Comme notre méthode de vérification doit tenir compte des changements apportés aux normes professionnelles, les coûts prévus et les coûts réels ont augmenté. Les normes de comptabilité nouvelles et révisées qui continuent d'avoir un effet sur nos travaux concernent la comptabilisation des instruments financiers, la nouvelle hiérarchie des principes comptables généralement reconnus du Canada et la comptabilité des entités à détenteurs de droits variables. Les récentes normes de vérification qui ont un effet sur nos travaux comprennent les nouvelles normes de contrôle de la qualité et la responsabilité du vérificateur relativement à la détection des fraudes et des erreurs. Ces exigences ont eu un effet sur toutes nos vérifications des états financiers, mais surtout sur les vérifications des sociétés d'État plus grandes et plus complexes.

Autres sociétés et organismes. Au cours des dernières années, nous avons réussi à réduire énormément les coûts de ces vérifications. Nous avons également réduit les coûts de notre vérification des états financiers de l'Agence du revenu du Canada. Au cours de la période de rapport, nous avons terminé les premières vérifications des états financiers de quatre nouvelles entités — le Bureau du directeur général des élections, le Commissariat aux langues officielles, le Commissariat à l'information du Canada et le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada. Ces vérifications ont exigé plus de travail que prévu.

Organisations territoriales. Nous avons entrepris en 2004-2005 les travaux de vérification d'une nouvelle entité — le Northwest Territories Opportunity Fund. Nous avions prévu des réductions des coûts des vérifications territoriales, mais nous ne les avons pas encore réalisées. Nous continuerons à

rechercher des gains d'efficience pour ces vérifications en appliquant notre nouvelle méthode et nos nouveaux outils de vérification.

Organisations internationales. Le Bureau est chargé de vérifier deux organisations internationales — l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Ces vérifications sont effectuées selon une formule de recouvrement des coûts et nous nous efforçons d'en arriver à un équilibre entre les travaux de vérification des états financiers et les travaux de vérification de gestion que nous effectuons pour ces organisations. En 2004-2005, les coûts des vérifications des états financiers de l'UNESCO ont diminué en raison surtout de la nature cyclique de la vérification de l'UNESCO (vérification biennale) et de l'amélioration de l'efficience attribuable aux nouveaux outils et à la nouvelle méthode de vérification.

Vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada

Budget	2004-2005	4,0 millions de dollars
Coûts réels	2004-2005	3,8 millions de dollars
Coûts réels	2003-2004	4,4 millions de dollars
Écart budgétaire — Diminution		0,2 million de dollars (5 %)
Écart entre les coûts — Diminution		0,6 million de dollars (14 %)

La nouvelle méthode de vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada nous a permis de réduire les coûts globaux de cette vérification au cours des dernières années, même si les salaires et les coûts indirects ont augmenté. La stratégie de vérification par rotation limite les travaux effectués auprès de certains ministères aux travaux de vérification détaillée des secteurs à risque élevé. Nous effectuons des travaux de vérification plus approfondis par rotation tous les trois ans.

Également cette année, nous n'avons pas réussi à terminer les travaux d'évaluation que nous avions prévus sur les contrôles financiers des systèmes d'information de gestion et des ministères mis en œuvre dans le cadre de la Stratégie d'information financière (SIF). Cependant, nous comptons nous rattraper en 2005-2006 et effectuer les travaux qui ont été reportés au cours des deux dernières années.

Examens spéciaux des sociétés d'État

Budget	2004-2005	6,4 millions de dollars
Coûts réels	2004-2005	6,1 millions de dollars
Coûts réels	2003-2004	4,3 millions de dollars
Écart budgétaire — Diminution		0,3 million de dollars (5 %)
Écart entre les coûts — Augmentation		1,8 million de dollars (42 %)

Les sociétés d'État sont tenues de faire l'objet d'un examen spécial au moins une fois tous les cinq ans. Nous effectuons environ 40 examens spéciaux en 5 ans. Le Bureau s'est fixé pour objectif de réduire le nombre total d'heures nécessaires pour effectuer le cycle actuel d'examens spéciaux de 15 à 25 p. 100 d'ici 2005–2006. Pour le cycle actuel, nous avons réalisé jusqu'à maintenant 21 examens spéciaux et avons obtenu des réductions moyennes de 19 p. 100.

Les coûts varient en fonction du nombre d'examens en cours dans un exercice donné et de la nature, de la taille, de la complexité des sociétés examinées et du risque qu'elles présentent. En 2004-2005, nous avons travaillé à 19 examens spéciaux dont 9 ont été terminés. En 2003-2004, nous en avions commencé 17 et terminé 7. Sur un cycle de vérification de cinq ans, il y a des périodes plus occupées que d'autres, ce qui a fait augmenter comme prévu notre charge de travail au cours des dernières années. Malgré l'augmentation des salaires et des coûts indirects, nous avons respecté le budget de la gamme de produits des examens spéciaux et avons terminé les examens spéciaux prévus.

Les coûts des examens spéciaux achevés en 2004-2005 sont présentés au tableau 8 de la version électronique de notre rapport sur le rendement, sur notre site Web sous « À propos du Bureau ».

Surveillance des activités de développement durable et du processus de pétitions en matière d'environnement

Budget	2004-2005	3,2 millions de dollars
Coûts réels	2004-2005	3,1 millions de dollars
Coûts réels	2003-2004	2,6 millions de dollars
Écart budgétaire — Diminution		0,1 million de dollars (3 %)
Écart entre les coûts — Augmentation		0,5 million de dollars (19 %)

Les dépenses engagées au titre de la surveillance des activités de développement durable et du processus de pétitions en matière d'environnement comprennent les coûts liés à la vérification des stratégies de développement durable et les coûts de coordination du processus de pétition, de surveillance des réponses et de vérification des mesures prises par les ministères pour donner suite aux engagements pris à l'égard des pétitionnaires. Les résultats des travaux relatifs aux pétitions sont communiqués tous les ans dans le *Rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable*.

En 2004-2005, le nombre de pétitions reçues est passé de 39 à 43 et nous avons mis en place un système électronique pour améliorer l'administration des pétitions. Les écarts pour cette gamme de produits sont surtout attribuables aux travaux supplémentaires effectués pour surveiller les stratégies

de développement durable; les coûts de ce travail ont été en partie compensés par le moins grand nombre d'heures consacrées à l'administration des pétitions.

Évaluations des rapports sur le rendement des agences

Budget	2004-2005	0,8 million de dollars
Coûts réels	2004-2005	1,1 million de dollars
Coûts réels	2003-2004	1,0 million de dollars
Écart budgétaire — Augmentation		0,3 million de dollars (38 %)
Écart entre les coûts — Augmentation		0,1 million de dollars (10 %)

trois agences du gouvernement — l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'Agence du revenu du Canada et l'Agence Parcs Canada — sont tenues de produire des rapports annuels présentant de l'information sur leur rendement. Le Bureau est tenu, en vertu de la loi, d'évaluer la justesse et la fiabilité de l'information sur le rendement contenue dans ces rapports. Les coûts associés à ces vérifications ont augmenté légèrement, car les travaux de vérification de l'Agence canadienne d'inspection des aliments ont nécessité plus de temps que prévu.

Méthodes professionnelles

Budget	2004-2005	5,7 millions de dollars
Coûts réels	2004-2005	7,1 millions de dollars
Coûts réels	2003-2004	6,0 millions de dollars
Écart budgétaire — Augmentation		1,4 million de dollars (25 %)
Écart entre les coûts — Augmentation		1,1 million de dollars (18 %)

En 2004-2005, nos coûts dans ce secteur ont augmenté de 1,1 million de dollars par rapport à 2003-2004. La note 8 des états financiers vérifiés (page 55) donne un état ventilé des charges par type pour 2004-2005, et les chiffres correspondants pour 2003-2004. Une partie de cette augmentation est attribuable à l'augmentation des salaires et des coûts indirects. Cependant, d'autres facteurs expliquent aussi l'augmentation des dépenses.

Nous nous sommes engagés à continuer d'investir dans nos méthodes de vérification. En 2004-2005, nous avons pu augmenter nos efforts dans un certain nombre de projets de méthodes pour appuyer nos pratiques de vérification de gestion et de vérification des états financiers; ces projets avaient été reportés l'année précédente en raison d'autres priorités.

Les coûts des activités internationales ont augmenté en raison des travaux suivants : la préparation et une importante participation au congrès triennal de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) tenu à Budapest, en octobre 2004; l'augmentation du nombre de visites au Canada de vérificateurs généraux d'autres pays; la préparation, en mai 2005, d'une réunion au Canada des vérificateurs généraux de 13 pays industrialisés; et la participation à un programme de renforcement des capacités de vérifications législatives en Afrique francophone, dont les coûts, qui ont été recouvrés, ont été crédités au Trésor du gouvernement.

Les coûts de participation à des activités de normalisation ont également augmenté. Chaque année, plusieurs nouvelles normes de comptabilité et de vérification sont publiées et ont une incidence sur nos responsabilités en tant que vérificateurs. Par conséquent, en plus de faire des commentaires sur les projets de normes, plusieurs cadres supérieurs du Bureau sont membres de conseils et de groupes de travail de normalisation. En 2004-2005, le niveau de participation des membres de la haute direction au processus de normalisation a été plus élevé qu'au cours des exercices précédents.

Les coûts de la revue externe ont augmenté en raison de notre participation, avec une équipe internationale de pairs, à l'examen des pratiques de vérification de gestion du bureau de vérification national des États Unis, le General Accountability Office.

Tableaux financiers

Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues aux dépenses réelles (équivalents temps plein compris)

(en millions de dollars)	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Vérification législative	71,7	71,8	72,8	72,8	75,1	72,0
Moins : revenus non disponibles[1]	(1,3)	(0,9)	(0,8)	(0,8)	(1,1)	(1,1)
Plus : coût des services obtenus à titre gracieux des autres ministères	8,9	8,8	7,6	7,6	10,1	10,1
Coût net du programme [2]	79,3	79,7	79,6	79,6	84,1	81,0
Équivalents temps plein	565	558		580		570

[1] Le Bureau recouvre les coûts directs des vérifications de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Ces fonds représentent la principale source de revenus non disponibles. Ces fonds ne sont pas utilisés par le Bureau mais sont remis au Trésor à titre de revenus non disponibles.

[2] Le coût net de fonctionnement présenté dans nos états financiers vérifiés, selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR), est de 82,5 millions de dollars, soit 1,5 million de dollars de plus que les dépenses réelles présentées ci-dessus. La différence provient de la prise en compte des immobilisations et des avantages sociaux.

Tableau 2 : Crédits parlementaires approuvés et crédits législatifs

(en millions de dollars)		2004-2005			
Poste parlementaire ou législatif	Libellé du poste parlementaire ou législatif	Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations[2]	Dépenses réelles
20	Dépenses de fonctionnement	62,9	62,9	66,3	63,2
20	Subventions et contributions[1]	0,4	0,4	0,4	0,4
(S)	Contributions aux avantages sociaux des employés	9,5	9,5	8,4	8,4
	Total – Vérification législative	72,8	72,8	75,1	72,0

[1] La contribution est versée à CCAF-FCVI Inc. (appelée autrefois Fondation canadienne pour la vérification intégrée). Le Bureau détache également un membre de son personnel à CCAF-FCVI Inc. et pour lequel il recouvre partiellement les coûts.

[2] La différence entre le *Budget principal des dépenses* et les autorisations provient du *Budget supplémentaire des dépenses*, d'ajustements et de transferts.

Tableau 3 : Coût net du programme		
(en millions de dollars)	2003-2004	2004-2005
Dépenses réelles	71,8	72,0
Plus : *services reçus à titre gracieux d'autres ministères*		
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	5,3	6,6
Contributions couvrant la part de l'employeur du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor	3,5	3,5
Moins : *revenus non disponibles*	(0,9)	(1,1)
Coût net du programme	79,7	81,0

Tableau 4 : Passifs éventuels			
(en millions de dollars)	Montant du passif éventuel		
Liste des passifs éventuels	31 mars 2003	31 mars 2004	Passif actuel au 31 mars 2005
Réclamations et poursuites en instance ou menaces de poursuites	—	—	—
Poursuites judiciaires	5,3	5,4	5,5
Total	5,3	5,4	5,5

En 2000-2001, l'Alliance de la Fonction publique du Canada a engagé une poursuite au titre de la parité salariale contre l'État, alléguant que sept employeurs distincts ont exercé une discrimination fondée sur le sexe entre 1982 et 1997. Le Bureau, bien que n'étant pas partie à la poursuite, est l'un des sept employeurs nommés dans la poursuite. L'Alliance demande au Conseil du Trésor ou à l'employeur responsable d'augmenter rétroactivement les échelles salariales des employés de certains employeurs distincts pour mettre fin à la discrimination. La poursuite ne fait état d'aucun montant. De l'avis de la direction, le montant estimatif du passif éventuel au titre des employés du Bureau du vérificateur général, employés par le Bureau entre 1982 et 1997, est d'environ 5,53 millions de dollars. De plus, de l'avis de la direction, il est impossible de déterminer pour le moment les résultats de cette poursuite et aucun passif n'a été constaté dans les états financiers.

Tableau 5 : Passation de marchés de services professionnels						
	Marchés initiaux de moins de 25 000 $[1]			Marchés initiaux de 25 000 $ ou plus[1]		
	(en milliers de $)	Nombre	Pourcentage	(en milliers de $)	Nombre	Pourcentage
Marchés avec appel d'offres	0	0	0	679,9	11	91,7
Marchés sans appel d'offres	5 135,6	574	100,0	60,0	1	8,3
Total	5 135,6	574	100,0	739,9	12	100,0

[1] Honoraires seulement, sans la TPS ni les indemnités de dépenses

Tous les marchés de services professionnels et d'achat de biens et de services attribués par le Bureau d'une valeur de plus de 9 346 $, sans la TPS (équivalent à 10 000 $ avec la TPS) sont présentés sur notre site Web.

Le tableau 5 présente les marchés de services professionnels passés par le Bureau en 2004. Le pouvoir de la vérificatrice générale de passer des marchés de services professionnels est assujetti au paragraphe 15(2) de la *Loi sur le vérificateur général* et non au *Règlement sur les marchés de l'État*. Suivant la Politique sur la passation de marchés pour services professionnels du Bureau du vérificateur général, les marchés comportant des dépenses à titre d'honoraires professionnels estimées à 25 000 $ ou plus doivent faire l'objet d'un appel d'offres, sauf si l'un des trois critères d'exemption s'applique : il s'agit d'un cas d'extrême urgence; en raison de la nature du travail un appel d'offres ne servira pas l'intérêt public; une seule personne est en mesure d'effectuer le travail. Dans le cas des marchés où le seuil fixé par l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) est dépassé, les règles de l'ALENA s'appliquent.
En 2004, la majorité des marchés a été attribuée par le Bureau sans appel d'offres. Soixante-dix-huit pour cent de ces marchés avaient une valeur initiale d'au plus 15 000 $. Nous avons attribué un marché de 60 000 $ sans appel d'offres au bureau d'avocat qui nous a représentés à la Commission d'enquête sur le programme de commandites et les activités publicitaires. Le marché a par la suite été modifié à 484 000 $, plus 22 000 $ pour des indemnités de dépenses connexes.

Tableau 6 : Frais de voyage et d'accueil

Les dépenses de voyage et d'accueil de la vérificatrice générale, du sous-vérificateur général, de la commissaire à l'environnement et au développement durable et des vérificateurs généraux adjoints sont présentées sur notre site Web sous « À propos du Bureau ».

Le Bureau respecte les taux et les indemnités de la Directive d'affaires du Conseil du Trésor sur les voyages et de la Politique sur l'accueil du Conseil du Trésor.

Tableau 7 : Rémunération et avantages sociaux

Voici un sommaire de la rémunération et de certains avantages sociaux payés aux employés du Bureau par niveau. Les employés du Bureau reçoivent des avantages comparables à ceux des autres employés du gouvernement fédéral. Ces avantages ne sont pas présentés dans ce tableau.

Poste	ETP[1]	Salaire ($)	Prime au bilinguisme ($)	Rémunération au rendement ($)	Voiture de fonction[2] ($)	Cotisation à des clubs ($)	Total ($)
Vérificatrice générale	1	261 100[3]			3 652	551	265 303
Sous-vérificateur général	1	182 245-218 155		0-16 300			182 245-234 455
Vérificateurs généraux adjoints et commissaire à l'environnement et au développement durable	11	129 595-171 480		0-16 300		551[4]	129 595-188 331
Directeurs principaux supérieurs	5	103 260-149 600		0-14 000			103 260-163 600
Directeurs principaux	55	103 260-133 180		0-13 250			103 260-146 430
Directeurs	104	76 940-106 860		0-10 500			76 940-117 360
Vérificateurs	217	37 322-81 187	800	0-3 000			37 322-84 987
Agents des services à la vérification	69	49 417-89 452	800				49 417-90 252
Spécialistes des services à la vérification	107	30 897-56 795	800				30 897-57, 595
	570						

[1] Équivalents temps plein (ETP) utilisés au cours de l'exercice 2004-2005.

[2] Avantages imposables pour l'utilisation personnelle d'une voiture de fonction pour l'année civile 2004.

[3] Le salaire de la vérificatrice générale est établi par la loi en vertu du paragraphe 4(1) de la *Loi sur le vérificateur général* et est égal au salaire d'un juge puîné de la Cour suprême du Canada.

[4] Le Bureau paie la cotisation à un club de la commissaire à l'environnement et au développement durable.

États financiers

Office of the Auditor General of Canada
Bureau du vérificateur général du Canada

Responsabilité de la direction

La direction du Bureau du vérificateur général du Canada est responsable de la préparation des états financiers ci-joints et de l'information y afférente contenue dans le *Rapport sur le rendement 2004-2005*. Ces états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Lorsque plusieurs méthodes comptables existent, la direction a choisi les méthodes qui, selon elle, sont appropriées dans les circonstances. Dans les cas où des estimations ou décisions fondées sur le jugement s'imposaient, la direction a déterminé ces montants selon une méthode raisonnable. L'information financière présentée ailleurs dans le Rapport sur le rendement du Bureau est conforme à ces états financiers vérifiés.

Pour s'acquitter de sa responsabilité relativement à la présentation de l'information financière, la direction a établi des politiques, des procédures et des systèmes de contrôle interne destinés à fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés contre les pertes ou les usages non autorisés, que les opérations sont conformes aux autorisations directrices et que les systèmes produisent de l'information financière fiable. Ces systèmes de contrôle interne sont régulièrement vérifiés et évalués par les vérificateurs internes et la direction prend les mesures nécessaires pour répondre adéquatement à leurs recommandations. La direction reconnaît les limites inhérentes à tout système de contrôle interne, mais croit que le Bureau a mis sur pied des systèmes de contrôle efficaces et bien adaptés au moyen de la sélection judicieuse des employés, de la division adéquate des responsabilités, d'activités de formation et de perfectionnement et de l'application de politiques et de procédures officielles.

Le Conseil de direction du Bureau supervise la préparation par la direction des états financiers et approuve les états financiers et l'information y afférente sur recommandation du Comité de vérification du Bureau. Pour recommander au Conseil de direction d'approuver les états financiers, le Comité de vérification passe en revue les contrôles internes du Bureau et les conventions comptables appliquées par le Bureau aux fins de la présentation de l'information financière. De plus, il rencontre séparément les vérificateurs internes et externes du Bureau pour analyser les résultats de leurs vérifications.

Le rapport des vérificateurs externes sur la fidélité de la présentation de ces états financiers et leur conformité aux principes comptables généralement reconnus du Canada est inclus dans le présent Rapport sur le rendement.

La vérificatrice générale du Canada

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA
Ottawa, Canada
le 22 juin 2005

Le contrôleur et agent financier supérieur

Robert D'Aoust, CA

Rapport des vérificateurs

Au président de la Chambre des communes

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Bureau du vérificateur général du Canada au 31 mars 2005 et les états des résultats, du déficit et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Bureau. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Bureau au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

De plus, à notre avis, les opérations du Bureau dont nous avons eu connaissance au cours de notre vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements et à la *Loi sur le vérificateur général*.

Welch & Company LLP
Lévesque Marchand S.E.N.C.

Welch & Company LLP et
Lévesque Marchand S.E.N.C.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 22 juin 2005

Bureau du vérificateur général du Canada
État de la situation financière
au 31 mars

	2005	2004
Actif		
À court terme		
Somme à recevoir du Trésor	5 890 033 $	7 076 078 $
Débiteurs et frais payés d'avance	1 696 308	913 869
	7 586 341	7 989 947
Immobilisations (note 4)	6 157 618	7 130 607
	13 743 959 $	15 120 554 $
Passif et déficit		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Somme due aux employés	4 520 896 $	3 143 515 $
Somme due à d'autres parties	2 931 139	4 263 283
Vacances à payer	2 717 875	2 686 779
Tranche à court terme des avantages sociaux futurs	2 902 245	2 728 112
	13 072 155	12 821 689
Avantages sociaux futurs (note 5)	9 630 647	9 770 860
Déficit (note 6)	(8 958 843)	(7 471 995)
	13 743 959 $	15 120 554 $

Éventualités (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par
La vérificatrice générale du Canada

Sheila Fraser, FCA

Le contrôleur et
agent financier supérieur

Robert D'Aoust, CA

Bureau du vérificateur général du Canada
État des résultats
de l'exercice terminé le 31 mars

	2005	2004
Charges (note 7)		
Vérifications de gestion et études	40 427 781 $	39 617 157 $
Vérifications des états financiers des sociétés d'État, d'administrations territoriales et d'autres organisations	21 944 278	22 350 211
Examens spéciaux des sociétés d'État	6 142 489	4 311 941
Vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada	3 768 165	4 393 421
Surveillance des activités de développement durable et du processus de pétitions en matière d'environnement	3 054 515	2 600 368
Évaluation des rapports sur le rendement des Agences	1 145 589	1 053 166
Coût total des vérifications	76 482 817	74 326 264
Méthodes professionnelles (note 8)	7 077 198	6 028 158
Coût total de fonctionnement	83 560 015	80 354 422
Coûts recouvrés		
Vérifications d'organisations internationales	753 656	824 664
Autres	308 110	105 882
Total des coûts recouvrés	1 061 766	930 546
Coût net de fonctionnement	82 498 249 $	79 423 876 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bureau du vérificateur général du Canada
État du déficit
de l'exercice terminé le 31 mars

	2005	2004
Déficit au début de l'exercice	(7 471 995) $	(7 716 771) $
Coût total de fonctionnement	(83 560 015)	(80 354 422)
Crédits parlementaires utilisés (note 3)	71 964 065	71 762 501
Services fournis sans frais par d'autres ministères (note 7)	10 109 102	8 836 697
Déficit à la fin de l'exercice	(8 958 843) $	(7 471 995) $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bureau du vérificateur général du Canada
État des flux de trésorerie
de l'exercice terminé le 31 mars

	2005	2004
Activités de fonctionnement		
Sorties de fonds	(74 026 322) $	(67 177 174) $
Rentrées de fonds	1 333 341	1 282 735
Crédits parlementaires utilisés (note 3)	71 964 065	71 762 501
Encaisse liée aux activités de fonctionnement	(728 916)	5 868 062
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(467 488)	(3 344 113)
Produits de l'aliénation d'immobilisations	10 359	3 012
Encaisse liée aux activités d'investissement	(457 129)	(3 341 101)
Augmentation (diminution) de la somme à recevoir du Trésor au cours de l'exercice	(1 186 045)	2 526 961
Somme à recevoir du Trésor au début de l'exercice	7 076 078	4 549 117
Somme à recevoir du Trésor à la fin de l'exercice	5 890 033 $	7 076 078 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bureau du vérificateur général du Canada
Notes afférentes aux états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2005

1. Autorisation et objectif

La *Loi sur le vérificateur général*, la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un éventail d'autres lois et décrets énoncent les fonctions du vérificateur général et du commissaire à l'environnement et au développement durable. Ces fonctions ont trait à la vérification législative et à la surveillance des ministères et des organismes fédéraux, des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres organisations qui comprennent deux organisations internationales.

L'activité de programme du Bureau du vérificateur général du Canada est la vérification législative et comprend les vérifications de gestion et les études de ministères et d'organismes, la vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada, les vérifications des états financiers des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres organisations, les examens spéciaux des sociétés d'État, la surveillance des activités de développement durable et les pétitions en matière d'environnement, et l'évaluation des rapports sur le rendement des Agences.

Le Bureau est financé au moyen de crédits annuels reçus du Parlement du Canada et n'est pas imposable aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Bureau est un ministère du gouvernement du Canada aux fins de la *Loi* et figure à l'annexe 1.1.

2. Conventions comptables importantes

a) Présentation

Les états financiers du Bureau ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

b) Crédits parlementaires

Le Bureau est financé par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires annuels. Les crédits parlementaires sont présentés directement dans l'état du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont approuvés par le Parlement et utilisés par le Bureau.

c) Coûts recouvrés

Les coûts des vérifications sont payés à l'aide des crédits votés par le Parlement et octroyés au Bureau. Les revenus des vérifications d'organisations internationales représentent généralement les coûts directs et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les montants recouvrés sont déposés au Trésor et ne sont pas disponibles pour être utilisés par le Bureau. Les autres coûts recouvrés représentent des ajustements aux créditeurs et des remboursements de dépenses d'exercices précédents.

d) Somme à recevoir du Trésor

Les opérations financières du Bureau sont traitées par l'entremise du Trésor du gouvernement du Canada. Le solde de la somme à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que le Bureau a droit de tirer du Trésor, sans autre crédit, afin de s'acquitter de ses obligations.

e) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût historique, moins l'amortissement cumulé. Le Bureau capitalise les coûts associés au développement de logiciels utilisés à l'interne, y compris les licences d'exploitation des logiciels, les frais d'installation, les coûts des contrats de services professionnels et les coûts salariaux des employés directement associés à ces projets. Les coûts de maintenance des logiciels, de gestion et d'administration des projets, de conversion des données et de formation et de perfectionnement sont passés en charges au cours de l'exercice où ils sont engagés.

L'amortissement des immobilisations est calculé à partir du moment où les immobilisations sont utilisées, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des immobilisations, de la façon suivante :

Immobilisations	Vie utile
Infrastructure et matériel informatique	3 ans
Matériel de bureau	4 ans
Mobilier et agencements	7 ans
Logiciels	3 ans
Véhicule automobile	5 ans
Améliorations locatives	10 ans

f) Vacances à payer

Les vacances à payer sont passées en charges au fur et à mesure qu'elles sont gagnées par les employés selon leurs conditions d'emploi et le salaire de l'employé à la fin de l'exercice. Les vacances à payer représentent des obligations du Bureau qui sont financées par des crédits parlementaires au moment de la cessation d'emploi.

g) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

Tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations versées à titre d'employeur représentent le coût complet pour le Bureau. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations du Bureau sont imputées à l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. Le Bureau n'est pas tenu à l'heure actuelle de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

ii) Indemnités de départ

Les employés ont droit à des indemnités de départ tel que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées par les employés. La direction utilise le salaire des employés à la fin de l'exercice pour calculer la valeur de l'obligation au titre des indemnités de départ. Les indemnités de départ sont financées par des crédits parlementaires au moment de la cessation d'emploi.

h) Services fournis sans frais par d'autres ministères

Les services fournis sans frais par d'autres ministères sont comptabilisés comme charges de fonctionnement par le Bureau à leur coût estimatif. Un montant correspondant est présenté directement dans l'état du déficit.

i) Imputation des charges

Le Bureau impute tous les coûts directs des salaires, des services professionnels, des voyages et les autres coûts associés directement à l'exécution des vérifications et des projets de pratiques professionnelles. Toutes les autres charges, y compris les services fournis sans frais, sont considérées comme des coûts indirects et sont imputés aux vérifications et aux projets de pratiques professionnelles en fonction des heures directes correspondantes.

j) Recours à des estimations

Ces états financiers sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, qui obligent la direction à faire des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants de l'actif et du passif déclarés à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges déclarés au cours de l'exercice. Les immobilisations et les indemnités de départ des employés sont les postes les plus importants pour lesquels des estimations sont faites. Les montants réels pourraient être différents des estimations de façon significative. Ces estimations sont revues annuellement et, si des ajustements sont nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers au cours de l'exercice où ils sont connus.

3. Crédits parlementaires

Le Bureau est financé par crédits parlementaires annuels. Les éléments constatés dans l'état des résultats et l'état du déficit au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'exercices antérieurs et postérieurs. Par conséquent, le coût net de fonctionnement de l'exercice fondé sur les principes comptables généralement reconnus du Canada est différent du total des crédits parlementaires utilisés au cours de l'exercice. En voici un rapprochement :

a) Rapprochement du coût net de fonctionnement et des crédits parlementaires utilisés :

	2005	2004
Coût net de fonctionnement	82 498 249 $	79 423 876 $
Moins : charges n'ayant aucune incidence sur les crédits		
Amortissement des immobilisations	(1 440 477)	(1 989 647)
Services fournis sans frais par d'autres ministères	(10 109 102)	(8 836 697)
Autres		(17 245)
Plus : coûts recouvrés	1 061 766	930 546
	72 010 436	69 510 833
Variations des postes à l'état de la situation financière sans effet sur l'utilisation des crédits de l'exercice	(513 859)	(1 092 445)
Crédits parlementaires imputés aux opérations	71 496 577	68 418 388
Acquisitions d'immobilisations financées par crédits	467 488	3 344 113
Crédits parlementaires utilisés	71 964 065 $	71 762 501 $

b) Rapprochement des crédits parlementaires disponibles et des crédits parlementaires utilisés :

	2005	2004
Crédits parlementaires :		
Dépenses de fonctionnement approuvées	66 679 012 $	66 611 200 $
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 405 401	7 781 325
Produits de l'aliénation d'immobilisations	10 359	3 012
Crédits parlementaires disponibles	75 094 772	74 395 537
Moins : crédits périmés [1]	(3 130 707)	(2 633 036)
Crédits parlementaires utilisés	71 964 065 $	71 762 501 $

[1] Sous réserve de l'approbation du Parlement, les organisations peuvent reporter au prochain exercice jusqu'à 5 p. 100 de leur budget de fonctionnement (montant fondé sur les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses). En 2004-2005, le Bureau a reporté 3,1 millions de dollars (2,9 millions en 2003-2004).

4. Immobilisations

	2005				2004
	Coût				
	Solde d'ouverture	Acquisitions (dispositions) nettes de l'exercice	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Infrastructure et matériel informatiques	1 926 038 $	(384 012) $	1 366 783 $	175 243 $	240 983 $
Matériel de bureau	1 112 505	(7 684)	775 030	329 791	526 302
Mobilier et agencements	4 284 178	48 908	1 164 057	3 169 029	3 731 193
Logiciels	3 036 861	338 796	2 927 718	447 939	339 998
Véhicule automobile	24 305		16 203	8 102	12 963
Améliorations locatives	2 516 540		489 026	2 027 514	2 279 168
	12 900 427 $	(3 992) $	6 738 817 $	6 157 618 $	7 130 607 $

La charge d'amortissement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005 est de 1 440 477 $ (1 989 647 $ en 2004).

5. Avantages sociaux futurs

a)Régime de retraite

Le Bureau et tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime offre des prestations fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière. Les prestations sont pleinement indexées selon la hausse de l'Indice des prix à la consommation. Les cotisations du Bureau et des employés représentent le total des obligations au Régime de retraite de la fonction publique au cours de l'exercice et sont les suivantes :

	2005	2004
Contributions du Bureau	6 161 159 $	5 540 303 $
Contributions des employés	2 386 837	2 295 470

b)Indemnités de départ

Le Bureau paie des indemnités de départ à ses employés fondées sur les années de service et le salaire en fin d'emploi. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs. À la date du bilan, les renseignements utiles à l'égard de ce régime sont les suivants :

	2005	2004
Obligation au titre des indemnités au début de l'exercice	12 498 972 $	11 844 307 $
Coût pour l'exercice	865 116	1 392 850
Indemnités versées au cours de l'exercice	(831 196)	(738 185)
Obligation au titre des indemnités à la fin de l'exercice	12 532 892 $	12 498 972 $

6. Déficit

Le déficit représente les obligations du Bureau, après déduction des immobilisations et des frais payés d'avance, qui n'ont pas encore été financées par des crédits. Ce montant se compose principalement des passifs liés aux indemnités de départ et aux vacances à payer.

7. Sommaire des charges par grande catégorie

Le sommaire des charges par grande catégorie pour les exercices terminés au 31 mars est le suivant :

	2005	2004
Salaires et avantages sociaux	60 129 954 $	57 938 872 $
Services professionnels	8 267 560	8 148 924
Locaux	6 572 102	5 305 289
Voyages, réinstallations et communications	3 773 806	4 226 220
Informatique, maintenance et réparations du matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements	2 739 281	3 293 058
Services publics, matériaux et fournitures, et autres paiements	1 122 436	477 970
Services d'impression et de publication	576 049	585 165
Contribution à la CCAF-FCVI inc.	378 827	378 924
Coût total de fonctionnement	83 560 015 $	80 354 422 $

En 2005, le coût total de fonctionnement comprenait les services fournis sans frais par d'autres ministères, totalisant 10 109 102 $ (8 836 697 $ en 2004). Ce montant comprend 6 572 102 $ (5 305 289 $ en 2004) pour les locaux, 3 537 000 $ (3 136 368 $ en 2004) pour les cotisations de l'employeur au Régime de soins de santé de la fonction publique et au Régime de soins dentaires de la fonction publique, et aucun coût pour les régimes d'avantages sociaux des employés (395 040 $ en 2004).

8. Méthodes professionnelles

Le Bureau travaille avec d'autres bureaux de vérification législative et des associations professionnelles comme l'Institut Canadien des Comptables Agréés; pour faire avancer les méthodes de vérification législative, les normes comptables et les meilleures pratiques. Les activités internationales comprennent la participation aux travaux d'organisations et à des événements qui influent sur le travail du Bureau comme vérificateur législatif. L'examen externe comprend le coût de la participation à l'examen externe d'autres bureaux nationaux de vérification législative et celui lié au fait d'être l'objet d'un examen externe.

	2005	2004
Activités internationales	2 990 099 $	2 668 134 $
Méthodes et gestion des connaissances	2 063 944	1 875 909
Examen externe	661 670	406 513
Conseil canadien des vérificateurs législatifs	566 655	528 123
Participation à des activités de normalisation	416 003	170 555
Contribution à la CCAF-FCVI inc.	378 827	378 924
Pratiques professionnelles	7 077 198 $	6 028 158 $

9. Éventualités

En 2000-2001, l'Alliance de la Fonction publique du Canada a engagé une poursuite au titre de la parité salariale contre l'État, alléguant que sept employeurs distincts ont exercé une discrimination fondée sur le sexe entre 1982 et 1997. Le Bureau, bien que n'étant pas partie à la poursuite, est l'un des sept employeurs nommés dans la poursuite. L'Alliance demande au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada ou à l'employeur responsable d'augmenter rétroactivement les échelles salariales des employés de certains employeurs distincts pour mettre fin à la discrimination. La poursuite ne fait état d'aucun montant. De l'avis de la direction, le montant estimatif du passif éventuel au titre des employés du Bureau du vérificateur général, employés par le Bureau entre 1982 et 1997, est d'environ 5,53 millions de dollars. De plus, de l'avis de la direction, il est impossible de déterminer pour le moment les résultats de cette poursuite et aucun passif n'a été constaté dans les états financiers.

10. Opérations entre apparentés

Le Bureau est lié par propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Bureau effectue des opérations avec ces organisations dans le cours normal de ses activités et selon les conditions commerciales courantes. À titre de vérificateur du Parlement, le Bureau assure son indépendance et son objectivité lorsqu'il effectue de telles opérations.

En 2005, le Bureau a engagé des charges de 22 364 319 $ (21 821 371 $ en 2004) et recouvré des coûts de 3 472 013 $ (3 491 933 $ en 2004) à la suite d'opérations réalisées dans le cours normal de ses activités avec d'autres ministères, organismes et sociétés d'État. Ces charges comprennent des services fournis sans frais de 10 109 102 $ (8 836 697 $ en 2004), comme le décrit la note 7.

Au 31 mars, les débiteurs et créditeurs avec d'autres ministères et sociétés d'État s'établissent comme suit :

	2005	2004
Débiteurs	1 261 181 $	645 583 $
Créditeurs	115 809	868 844

11. Instruments financiers

La juste valeur de la somme à recevoir du Trésor, des débiteurs et des créditeurs se rapprochent de leurs valeurs comptables respectives en raison de l'échéance imminente de ces instruments.

12. Données comparatives

Certaines données comparatives de 2003-2004 ont été reclassées conformément au mode de présentation adopté en 2004-2005.

Section V — Autre information

Quoi de neuf dans ce rapport?

Nous avons apporté des changements mineurs à la structure de notre *Rapport sur le rendement 2004-2005* :

- Nous continuons d'améliorer notre chaîne de résultats, qui se trouve maintenant à la section V et qui est résumée à la section III.
- Nous avons inclus des renseignements supplémentaires sur le rendement dans la section V relativement
  - à notre Plan d'action énoncé dans notre *Stratégie de développement durable 2003-2006*;
  - aux résultats clés prévus, aux indicateurs et aux cibles tirés de notre *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005*;
  - aux ressources financières et humaines et aux gammes de produits pour 2004-2005.

Organigramme

ORGANIGRAMME DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

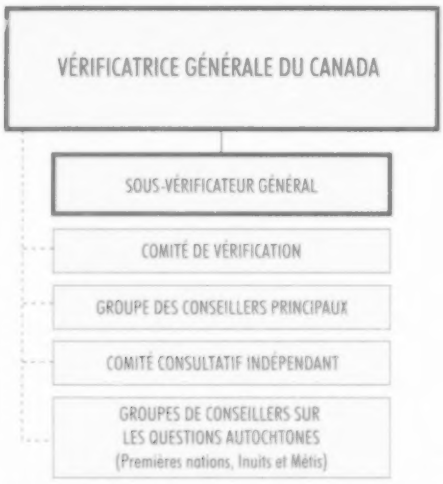
VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DU CANADA
SOUS-VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
COMITÉ DE VÉRIFICATION
GROUPE DES CONSEILLERS PRINCIPAUX
COMITÉ CONSULTATIF INDÉPENDANT
GROUPES DE CONSEILLERS SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES (Premières nations, Inuits et Métis)

SERVICES À LA VÉRIFICATION	PRATIQUES DE VÉRIFICATION
Méthodes professionnelles Vérificateur général adjoint *Planification stratégique* *Élaboration de méthodes* *Revue des pratiques* *Vérification interne*	**Vérificateur général adjoint – Direction 1** Affaires étrangères Canada, Commerce international Canada, Agence canadienne de développement international, Citoyenneté et Immigration Canada, Commission de l'immigration et du statut de réfugié, Anciens combattants Canada, Exportation et Développement Canada, Société d'assurance dépôts du Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, autres sociétés d'État, petites entités, bureau régional de Halifax
	Vérificateur général adjoint – Direction 2 Patrimoine canadien, Transports Canada, Agence Parcs Canada, Société Radio-Canada, musées et autres sociétés d'État
	Vérificateur général adjoint – Direction 3 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Santé Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada, Commission de la fonction publique du Canada, Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada, École de la fonction publique du Canada, gestion des ressources humaines, Statistique Canada, gouvernance et reddition de comptes, mesure des résultats et information communiquée sur les résultats
Relations internationales Vérificateur général adjoint*	**Commissaire à l'environnement et au développement durable – Direction 4** Vérifications et études sur l'environnement et le développement durable, surveillance des stratégies de développement durable, pétitions en matière d'environnement, Environnement Canada
Services corporatifs Vérificateur général adjoint* *Services juridiques* *Liaison avec le Parlement* *Ressources humaines* *Technologie de l'information et sécurité* *Gestion de l'information et des connaissances*	**Vérificateur général adjoint* – Direction 5** Vérifications judiciaires
	Vérificateur général adjoint – Direction 6 Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Développement social Canada, Ressources naturelles Canada, Industrie Canada, Conseil national de recherches, Énergie atomique du Canada limitée, Via Rail, Banque de développement du Canada et d'autres sociétés d'État, bureau régional de Montréal, vérifications des Nations Unies
	Vérificateur général adjoint – Direction 7 Agence du revenu du Canada
	Vérificateur général adjoint – Direction 8 Défense nationale, Justice, Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile
Communications	**Vérificateur général adjoint* – Direction 9** Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut, Pêches et Océans Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agence canadienne d'inspection des aliments, Financement agricole Canada et autres sociétés d'État choisies, bureaux régionaux de Vancouver et d'Edmonton
Contrôleur	**Vérificateur général adjoint – Direction 10** Comptes publics, Finances, Secrétariat du Conseil du Trésor, technologies de l'information, gestion et contrôles financiers, Monnaie royale canadienne et autres sociétés d'État

Groupe des conseillers en environnement

* indique que le vérificateur général adjoint est responsable de plusieurs portefeuilles.

juin 2005

Notre chaîne de résultats

Nos ressources (intrants) — Coût net de fonctionnement : 82,5 millions de dollars, 570 équivalents temps plein

Ce que nous réalisons (gamme de produits)

- Vérifications de gestion et études
- Vérifications des états financiers des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres organisations
- Vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada
- Surveillance des activités de développement durable et du processus de pétitions en matière d'environnement
- Examens spéciaux des sociétés d'État
- Évaluations des rapports sur le rendement des agences

Nos produits (extrants) — Vérifications, rapports, études, opinions, information et avis

Nos résultats à court terme (immédiats)

L'appui à notre mandat et à notre travail est maintenu
- Le Parlement et les organisations fédérales et territoriales trouvent nos travaux utiles
- Les vérifications permettent aux parlementaires, à la haute direction et aux conseils d'administration de se fier à l'information financière et non financière et aux contrôles des systèmes qui produisent l'information
- Les organisations vérifiées acceptent nos constatations et nos recommandations

Le Parlement et les organisations fédérales et territoriales participent au processus de vérification
- Les comités parlementaires tiennent des audiences ou des séances d'information sur les questions que nous signalons
- La direction, les comités de vérification et les conseils d'administration comprennent les rapports de vérification et donnent suite aux questions que nous signalons

Les médias sont informés — Les médias font ressortir adéquatement nos messages

Le Parlement est bien informé — Les parlementaires connaissent nos messages

Nos résultats à moyen terme (intermédiaires)

Le Parlement demande des comptes au gouvernement

Le Parlement
- prend en considération les questions de reddition de comptes, de rendement, de conformité aux autorisations et d'environnement et de développement durable dans ses activités législatives et de surveillance
- fait ressortir nos messages dans le cadre de ses débats
- appuie nos recommandations par l'intermédiaire de ses comités

Nos travaux sont pertinents pour les organisations fédérales et territoriales, les ministères, les organismes et les sociétés d'État

Le gouvernement
- met en œuvre des cadres redditionnels et de gouvernance appropriés
- améliore la pertinence, l'exactitude, la fiabilité et l'actualité de l'information financière et non financière qui est communiquée au Parlement

Les organisations que nous vérifions
- mettent en œuvre nos recommandations et adoptent des pratiques exemplaires
- respectent les engagements pris dans leurs stratégies de développement durable
- se conforment aux autorisations et aux normes de présentation des rapports financiers
- minimisent les effets imprévus

Le public est bien informé — Nos messages éclairent les débats publics

Nos résultats à long terme (finaux)

Nous contribuons à la bonne gestion du gouvernement et à sa reddition de comptes, dans l'intérêt des Canadiens
- Une fonction publique intègre
- Confiance du public dans les institutions gouvernementales
- Des programmes qui favorisent le développement durable
- Des programmes économiques, efficaces et efficients

Information sommaire

Le plan d'action de notre stratégie de développement durable 2003-2006 :

Objectif sur lequel nous exerçons une influence. Les ministères que nous vérifions intègrent les facteurs liés à l'environnement et au développement durable à la prise de décisions.

Objectif. Améliorer notre façon de prendre en compte l'incidence environnementale des dépenses.

Mesure. En décembre 2003, nous avons élaboré un guide des pratiques de vérification et une approche structurée, comprenant des listes de contrôle et des outils pratiques, afin de permettre aux vérificateurs de déterminer si les ministères ont tenu dûment compte de l'incidence environnementale de leurs dépenses, s'il y avait lieu.

En 2004, nous avons commencé à faire l'essai de notre guide de pratiques approuvé par le Comité d'élaboration des pratiques du Bureau. L'essai doit être terminé en 2005.

Objectif. Appliquer une approche plus structurée de prise en compte des risques pour l'environnement dans notre processus de planification des vérifications.

Mesure. Nous avons élaboré des directives et des listes de contrôle et outils pratiques pour aider les vérificateurs à appliquer une approche plus structurée de prise en compte des risques pour l'environnement dans leur planification à long terme. Cela fournit une méthode normalisée de détermination et d'évaluation de l'importance des risques environnementaux aux fins de la planification des vérifications.

Objectif sur lequel nous exerçons une influence. Les ministères produisent des stratégies utiles de développement durable et les mettent en oeuvre.

Objectif. Promouvoir des stratégies améliorées de développement durable au sein des ministères.

Mesure. En 2004, nous avons créé une base de données sur les engagements pris par les ministères dans leurs stratégies de 2004 et avons affiché cette information sur notre site Web.

Depuis 2004, nous présentons les résultats de notre évaluation de la qualité dans le rapport et la base de données de la commissaire.

Depuis 2005, nous présentons dans le rapport et la base de données de la commissaire les mesures prises par les ministères pour donner suite aux engagements pris dans leurs stratégies respectives. Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter le chapitre 7 du Rapport de 2005 de la commissaire intitulé, « Les stratégies de développement durable », et notre site Web.

Objectif sur lequel nous exerçons une influence. Nos clients et les parties intéressées comprennent mieux le développement durable, notre rôle et nos travaux.

Les parlementaires tiennent compte des répercussions sur l'environnement et le développement durable dans leurs travaux législatifs et dans leurs travaux de surveillance.

Objectif. Faire connaître notre rôle et nos travaux.

Mesure. En 2004-2005, la commissaire à l'environnement et au développement durable a donné 13 présentations dans tout le pays dans le but de mieux renseigner les Canadiens sur les questions d'environnement et de développement durable.

En 2004-2005, nous avons aidé à organiser le colloque annuel de la capitale nationale sur la gouvernance du développement durable avec le Centre de gouvernance de l'Université d'Ottawa.

Objectif sur lequel nous exerçons une influence. La mise en œuvre du plan d'action du gouvernement fédéral visant la réalisation du Plan de mise en œuvre de Johannesburg au Canada progresse.

Objectif. Promouvoir la mise en œuvre des engagements internationaux du gouvernement fédéral.

Mesure. En l'absence d'un plan fédéral pour mettre en œuvre les engagements du Canada, nous surveillons les engagements connexes du Sommet mondial de 2002 dans le cadre de nos travaux de vérification. Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter le chapitre 7 du Rapport de 2005 de la commissaire, intitulé « Les stratégies de développement durable », et notre site Web.

Notre Plan d'action tiré de notre Stratégie sur le développement durable de 2003-2006 se trouve sur notre site Web sous « À propos du Bureau ».

Principaux résultats attendus, indicateurs et cibles de notre *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005*

Résultats attendus		Indicateurs	Résultats de 2003-2004	Cibles 2004-2005	Résultats de 2004-2005
Nos résultats à court terme (résultats immédiats)					
L'appui à notre mandat et à notre travail est maintenu	Le Parlement et les organisations fédérales jugent notre travail utile	Pourcentage des parlementaires sondés en 2002 qui considèrent que nos recommandations et nos constatations ont eu un effet positif sur le travail de leurs comités en particulier	55 %	—	—
Le Parlement et les organisations fédérales participent au processus de vérification	Les comités parlementaires tiennent des audiences ou des séances d'information sur les questions que nous signalons	Pourcentage des vérifications de gestion étudiées en comités parlementaires	55 %	60 %	52 %
Nos résultats à moyen terme (résultats intermédiaires)					
Le Parlement demande des comptes au gouvernement	Le Parlement tient compte des questions de reddition de comptes, de gestion, de conformité aux autorisations et d'environnement et de développement durable dans ses activités législatives et de surveillance	Exemples montrant comment notre travail contribue aux activités législatives et de surveillance du Parlement	Voir notre *Rapport sur le rendement* de 2003-2004 (pages 31-32)	De l'information qualitative est communiquée chaque année	Voir les résultats présentés dans notre *Rapport sur le rendement* de 2004-2005 Pages 18 à 20
	Le Parlement appuie nos recommandations par l'entremise de ses comités	Le Comité permanent des comptes publics a appuyé explicitement les recommandations de nos vérifications de gestion dans ses rapports	49 %[1]	75 %	85 %
Notre travail est pertinent pour les ministères et organismes fédéraux et les sociétés d'État	Les organisations que nous vérifions mettent en œuvre nos recommandations et adoptent des pratiques exemplaires	Pourcentage des recommandations de nos vérifications de gestion qui ont été entièrement mises en œuvre	45 %	Établir des points de référence pour fixer une cible	44 %

	Les organisations que nous vérifions respectent les engagements pris dans leurs stratégies de développement durable	Progrès réalisés dans la mise en oeuvre des engagements pris par les ministères et organismes dans leurs stratégies de développement durable	—	—	Nous présentons les progrès que les ministères ont réalisés pour mettre en œuvre leurs engagements à la page 26. Nous les présentons tous les ans dans le Rapport de la commissaire et sur notre site Web.[3]

1. Ce résultat vient de notre *Rapport sur le rendement de 2003-2004* (page 30). Comme le Comité n'a pas encore déposé tous les rapports de ses audiences de 2002–2003, les résultats sont partiels. Pour les résultats financiers, prière d'aller à la page 20 du présent Rapport sur le rendement.
2. Nous mesurons l'effet que nous avons sur l'amélioration de la reddition de comptes, des activités et des services du gouvernement en déterminant le pourcentage de recommandations que nous avons faites il y a quatre ans et qui ont été mises en oeuvre.
3. Cet indicateur est nouveau. Présenter de l'information sur l'indicateur précédent n'aurait pas répondu à nos besoins de surveillance de notre rendement. Nous vérifions maintenant les progrès réalisés par les ministères et organismes à l'égard de certains engagements.

Les ressources financières et humaines et les gammes de produits du Bureau

Ressources financières (millions de $)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
$82.2	$84.1	$81.0

Ressources humaines (équivalents temps plein)		
Prévues	Réelles	Différence
580	570	10

Activité de programme : Vérification législative (millions de $)		
Gammes de produits[1]	Dépenses prévues 2004-05	Différence 2004-05
Vérifications de gestion et études	42,3	40,4
Vérifications des états financiers des sociétés d'État, des gouvernements territoriaux, et d'autres organisations	20,7	22,0
Vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada	4,0	3,8
Examens spéciaux des sociétés d'État	6,4	6,1
Activités de surveillance du développement durable et pétitions environnementales	3,2	3,1
Évaluations des rapports sur le rendement d'agences	0,8	1,1
Méthodes professionnelles	5,7	7,1
Total partiel	83,1	83,6
Moins : revenus non disponibles	(0,9)	(1,1)
Coût net de fonctionnement rapporté dans nos états financiers		82,5
Divergences attribuables à la comptabilité d'exercice (PCGR)[2]		(1,5)
Coût net du programme	82,2	81,0

[1] Nous avons ajouté à chaque gamme de produits le coût des services à la vérification.

[2] Le coût net de fonctionnement présenté dans nos états financiers vérifiés, préparé selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR), est de 82,5 millions de dollars, soit 1,5 million de dollars de plus que le coût net du programme. La différence provient de la prise en compte des immobilisations et des avantages sociaux.

Rapports exigés par la loi

Rapport de la vérificatrice générale du Canada à la Chambre des communes	Publié périodiquement et diffusé de diverses manières, y compris sur notre site Web.
Rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable à la Chambre des communes	Publié tous les ans et diffusé de diverses manières, y compris sur notre site Web.
Rapport de la vérificatrice générale sur les états financiers du gouvernement du Canada	Publié tous les ans dans les Comptes publics du Canada, Volume I, et diffusée sur notre site Web.
Rapport de la vérificatrice générale sur les états financiers sommaires du gouvernement du Canada	Publié tous les ans dans le Rapport financier annuel du gouvernement du Canada.
Opinions de la vérificatrice générale sur plus de 100 états financiers de sociétés d'État fédérales, d'autres entités, d'administrations et d'organisations territoriales et d'organisations internationales	Publiées dans les divers rapports exigés par la loi contenant les états financiers de ces organisations.
Examens spéciaux des sociétés d'État	Produits tous les cinq ans et soumis au conseil d'administration.
Rapport annuel sur d'autres questions de la vérificatrice générale du Canada à l'Assemblée législative du Yukon, à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest et à l'Assemblée législative du Nunavut	Produit tous les ans et présenté aux assemblées législatives; pour le consulter, s'adresser au greffier des assemblées respectives
Évaluation des rapports sur le rendement d'agences	Présentée annuellement aux conseils d'administration.

Renvois à des sites Web

Beaucoup de sujets, intéressants mais non essentiels à notre rapport sur le rendement, sont affichés dans les sites Web.

Bureau du vérificateur général du Canada	
Bureau du vérificateur général	www.oag-bvg.gc.ca
Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/00agbio_f.html
Commissaire à l'environnement et au développement durable	www.oag-bvg.gc.ca/domino/cesd_cedd.nsf/html/menu1_f.html#commissaire
Loi sur le vérificateur général	laws.justice.gc.ca/fr/A-17/index.html
Loi sur la gestion des finances publiques	laws.justice.gc.ca/fr/F-11/index.html
Rapports au Parlement	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/99repm_f.html
Observations de la vérificatrice générale sur les états financiers du gouvernement du Canada	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/99pac_f.html
Publications	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/99menu5f.html
Rapports de revue des pratiques et de vérification interne	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/02int_f.html
Rapport d'examen des vérificateurs externes	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/00qms_f.html
Stratégie de développement durable, et Plan d'action 2003–2006	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/sdsoag_f.html
Évaluation de la capacité de la fonction de contrôleur moderne et plan d'action connexe	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/04mcca_f.html
Gouvernement du Canada	
Parlement	www.parl.gc.ca
Comité permanent des comptes publics	www.parl.gc.ca
Comité permanent de l'environnement et du développement durable	www.parl.gc.ca
Comité permanent des finances nationales	www.parl.gc.ca
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT)	www.tbs-sct.gc.ca
Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes — Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada	www.tbs-sct.gc.ca/res_can/rc_f.html
Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats de l'Initiative de modernisation de la fonction de contrôleur	www.tbs-sct.gc.ca/cmo_mfc/resources2/RMAF/RMAF02_f.asp
Cadre de responsabilisation de gestion du SCT	www.tbs-sct.gc.ca/maf-crg/index_f.asp
Stratégie d'information financière	www.tbs-sct.gc.ca/fin/sigs/FIS-SIF/FIS-SIF_f.asp

Organismes professionnels	
CCAF-FCVI inc.	www.ccaf-fcvi.com/french
Conseil canadien des vérificateurs législatifs	www.ccvl.ca
Groupe de travail sur la vérification environnementale de l'INTOSAI	www.environmental-auditing.org
Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies	www.unsystem.org/auditors/fr/external-fr.htm
Institut Canadien des Comptables Agréés	www.cica.ca/index.cfm/ci_id/17150id/2.htm
Institut de la gestion financière du Canada	www.fmi.ca
Institute of Internal Auditors	www.theiia.org
International Federation of Accountants	www.ifac.org
Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI)	www.intosai.org
Société canadienne d'évaluation	www.evaluationcanada.ca

Notes sur nos méthodes

1 En 2002, nous avons mené un sondage auprès des parlementaires, y compris des membres du Comité permanent des comptes publics et du Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Nos questions portaient sur leur perception du Bureau, notre crédibilité et notre rendement, ainsi que sur les sujets qu'ils aimeraient que la vérificatrice générale aborde au cours des prochaines années.

Pour notre sondage, nous avons élaboré une méthode complète qui tient compte des multiples aspects de notre relation avec le Parlement. Toutes les entrevues ont été menées par un expert-conseil pour garantir l'objectivité des résultats. Dans un premier temps, nous avons pris rendez-vous pour réaliser un entretien avec tous les membres du Comité permanent des comptes publics et du Comité permanent de l'environnement et du développement durable, étant donné qu'ils sont les plus susceptibles d'utiliser nos rapports. L'expert-conseil s'est entretenu avec 16 des 17 membres du Comité permanent des comptes publics et 12 des 16 membres du Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Les députés et les sénateurs ont fait l'objet d'un échantillonnage aléatoire et ceux qui ont été retenus ont été invités à participer à une entrevue. L'échantillon était formé de 60 parlementaires, et la marge d'erreur était de ± 9,8 p. 100, 18 fois sur 20. Pour chacune des questions, l'intervalle de confiance est probablement plus faible. Pour atteindre ce niveau, 104 députés et sénateurs ont été contactés et nous avons obtenu un taux de réponse de 58 p. 100. La plupart des députés et des sénateurs qui ont refusé de participer au sondage ont affirmé qu'ils étaient trop occupés en raison de la session parlementaire écourtée et de conflits d'horaire.

2 Quand nous comptons le nombre d'audiences et de séances d'information auxquelles nous participons, nous tenons compte de nos comparutions devant le Comité permanent des comptes publics ainsi que devant les autres comités parlementaires de la Chambre des communes et du Sénat. L'autre indicateur (vérifications de gestion et produits connexes étudiées par les comités parlementaires) est le ratio des vérifications de 2004-2005 qui ont donné lieu à une audience, par rapport au nombre total de rapports de vérification publiés au cours du même exercice. Lorsque nous avons calculé le nombre de vérifications de gestion, nous avons tenu compte des 20 vérifications de gestion rapportées auxquelles s'ajoutent 5 autres produits connexes.

Pour calculer le pourcentage, nous considérons toutes les audiences parlementaires tenues sur une vérification comme une seule audience. Une audience peut se produire au cours d'un exercice suivant, mais elle contribue au rendement du Bureau pour l'exercice où le rapport a été publié. Toute révision des chiffres originaux serait indiquée.

3 Nous estimons que le Comité appuie nos recommandations lorsqu'il présente des recommandations qui sont analogues aux nôtres et qu'il donne son appui à toutes nos recommandations dans ses rapports. Étant donné que les rapports du Comité sur les vérifications qui sont publiés à la fin de l'année en cours sont habituellement déposés au cours de l'exercice suivant, les données qui servent à mesurer notre rendement pour 2004-2005 sont incomplètes et ne reflètent pas notre rendement avec exactitude.

4 Les équipes de vérification effectuent le suivi des recommandations en suspens. Pour effectuer ce suivi, elles se fondent sur leur connaissance des activités de l'organisation, l'examen de sa documentation et, dans certains cas, sur des entretiens avec ses représentants. Nous n'avons pas vérifié la fiabilité de cette information. Les recommandations découlant des vérifications à l'échelle gouvernementale et des vérifications réalisées par la commissaire à l'environnement et au développement durable sont exclues.

Notre indicateur de rendement correspond à la mesure dans laquelle les ministères mettent entièrement en œuvre nos recommandations en une période de temps raisonnable. Nous utilisons une période de quatre ans car nos données montrent que les ministères et organismes ont souvent besoin de cette période pour mettre en œuvre nos recommandations. Pour appliquer la même méthode et pour des raisons pratiques, nous suivons le calendrier civil pour calculer cette période. En 2006, nous établirons des points de références qui nous permettront de fixer une cible. Nous ajouterons aussi à notre base de données les recommandations des vérifications à l'échelle gouvernementale et celles tirées des rapports au Parlement de la commissaire à l'environnement et au développement durable.

5 Le Bureau effectue un sondage tous les deux ans sur les vérifications des états financiers et chaque année sur les vérifications de gestion. Les questions posées dans les sondages sur les vérifications des états financiers et les vérifications de gestion sont quelque peu différentes, mais il est tout de même possible d'établir des comparaisons générales entre les deux types de vérifications.

S'agissant des vérifications des états financiers de 2003, 121 questionnaires ont été envoyés en tout : 71 à des directeurs financiers et 50 à des présidents de comité de vérification. Quatre-vingt-deux questionnaires nous ont été renvoyés, ce qui représente un taux de réponse global de 68 p. 100. Nous avons reçu 54 questionnaires des directeurs financiers et 28 des présidents de comité de vérification. Le taux de réponse de ces deux groupes est donc de 76 p. 100 et de 56 p. 100, respectivement. La marge d'erreur pour les résultats du sondage sur la vérification des états financiers est de 6,1 p. 100, 19 fois sur 20.

S'agissant des vérifications de gestion de 2003, 82 questionnaires ont été envoyés en tout à des sous-ministres ou aux dirigeants des entités vérifiées. Soixante-cinq questionnaires ont été renvoyés, ce qui représente un taux de réponse de 78 p. 100. La marge d'erreur pour les résultats du sondage sur les vérifications de gestion est de 5,5 p. 100, 19 fois sur 20. Les résultats du sondage présentés dans notre *Rapport sur le rendement 2003-2004* comprenaient les résultats du sondage sur les vérifications de décembre 2002. Ces résultats ont été exclus des calculs de 2003.

Quant aux résultats des vérifications de gestion de 2004, 75 questionnaires ont été envoyés aux sous-ministres ou aux dirigeants des entités vérifiées et il s'agissait de vérifications portant sur plus d'une entité. Nous avons reçu 58 questionnaires, ce qui correspond à un taux de réponse de 77 p. 100. La marge d'erreur globale pour les résultats du sondage sur les vérifications de gestion est de 6,1 p. 100.

6 Le sondage mené auprès des employés du Bureau du vérificateur général a été réalisé en utilisant l'Intranet. Au total, 652 invitations ont été envoyées. Et 450 employés ont répondu au sondage. Le taux de réponse global est donc de 69 p. 100. Ce sondage présente une marge d'erreur globale de 2,6 p. 100, 19 fois sur 20. Les résultats de notre sondage 2004 sont disponibles dans notre *Rapport sur le rendement 2003-2004*.

7 Ces données n'englobent pas les employés qui ne sont pas visés par les exigences linguistiques parce qu'ils prendront bientôt leur retraite. Treize directeurs principaux et vérificateurs généraux adjoints sur 77 et 12 directeurs sur 110 étaient exclus.